Supplément Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14369 – 6 F

DIMANCHE 7 - LUNDI 8 AVRIL 1991

– FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

THE UNIVERSITY OF TORONTO SERIALS DIVISION

Exigeant la fin de la répression contre les Kurdes et les chiites en Irak

L'ONU demande à Bagdad de faciliter l'acheminement d'une aide humanitaire

La France a réussi à conveincre une majorité du Conseil de sécurité de voter vendredi 5 evril une résolution condamnant la répression an Irak et lançant un eppel en faveur d'une aide humanitaire internationele eux populations civiles, particulièrement kurdes. Ce vota eat une pramièra dens la mesure où la Charte de l'ONU interdit l'ingérenca dans las affaires intérieures d'un Etet membre. La résolution 688 a été adoptée par dix voix pour, dont celle de l'URSS, mais trois peys se sont prononcés contre (Yémen, Cube, Zimbabwe) et deux se sont abstenus (Chine, Inda) malgré le prudence de sa rédection. Au total, selon des estimations faites à Ankara at à Téhéran, un million de Kurdes pourraient trouver refuge en Turquie et en Iran.

D'autre pert, les députés irakiens ont accepté samedi, par 160 voix contre 31, la résolution 687 du Conseil de sécurité fixant les conditions d'un cessez-le-feu définitif dans le Golfe.

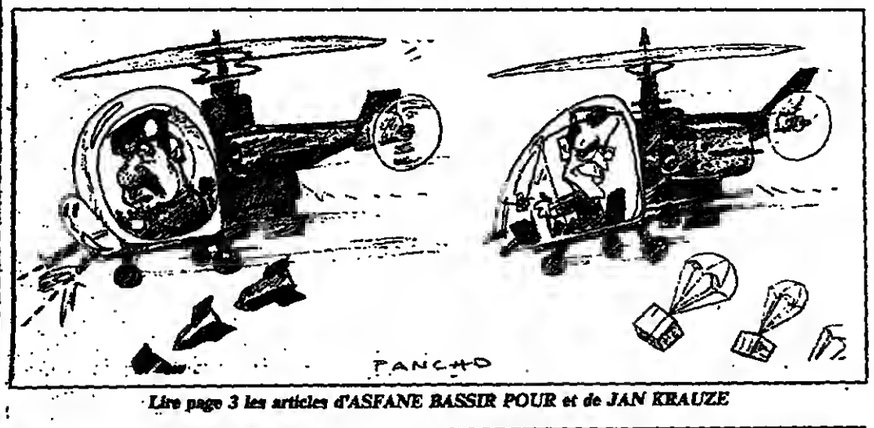

Lire page 3 les articles d'ASFANE BASSIR POUR et de JAN KRAUZE

Devoir d'ingérence

«DEVOIR d'ingérence humanitaire» : voilà une formule promise à un joli destin. Popularisée par le secrétaire d'Etat M. Bernard Kouchner – un orfèvre en la matière, – cette «idée française» connut une première fortune lorsque M. Mitterrand, qui l'avait faite sienne, la défendit en septembre 1988 du haut de la tribune des Nations unies.

Face à certaines situations d'urgence, de détresse ou d'injustice extrêmes, expliqua alors le président – qui avait déjà à l'esprit les souffrances du peuple kurde «gazé» quelques mois plus tôt par l'aviation de Saddam Hussein, – la communauté internationale doit affirmer son «droit d'assistance» aux populations civiles menacées par la cruauté des Etats. Cette «ardente obligation» a été consacrée vendredi 5 avril, de la manière la plus solennelle. Dans sa résolution 688, qui fera date, le Conseil de sécurité des Nations unies exige de Bagdad «un accès immédiat des organisations humanitaires internationales à tous ceux qui ont besoin d'assistance dans toutes les parties de l'Irak».

L'INITIATIVE est une «première», qui résulte pour une bonne part de l'obstination française. Voilà un domaine où la France socialiste a d'ailleurs largement évolué. Qui ne se souvient de la «petite phrase» malheureuse de M. Cheysson affirmant en décembre 1981, au lendemain de l'instauration de l'état de siège en Pologne : «Bien entendu, nous n'allons rien faire» ? On semble aujourd'hui aux antipodes de cette indifférence érigée en raison d'Etat. Entre-temps, de la révolution en Roumanie à la famine au Soudan, l'idée d'un droit d'assistance aux peuples en péril, transcendant la souveraineté des Etats, devint plus familière à tous. Et M. Kouchner parvint même à faire respecter, notamment dans le ciel d'Afrique, des «couloirs humanitaires» permettant l'approvisionnement aérien des plus démunis.

Il n'empêche – et c'est l'essentiel – que la résolution 688 viole l'un des plus vieux tabous de la vie internationale, qui orne la Charte de l'ONU, dès son article 2 : la non-intervention dans les affaires intérieures d'un Etat. Comment concilier en droit un impératif politique suprême – la pleine indépendance de l'Etat-nation – et une exigence morale : le désir de sauver des milliers d'hommes menacés d'extermination ? M. Roland Dumas a raison d'espérer dans ce domaine – sans trop d'illusions – une évolution du «droit international», qu'il souhaite voir «intégrer la notion de droit d'ingérence».

Au-delà des textes, l'affaire est éminemment politique. En s'attribuant – fût-ce pour soulager sa mauvaise conscience – un droit de regard et d'intervention au détriment de l'Irak, la communauté des nations vient de créer un immense précédent que ne manqueront pas d'invoquer les innombrables minorités – ethniques ou religieuses – qui s'estiment opprimées de par le monde. Voilà pourquoi plus d'un pays, songeant aux doléances de ses propres minorités, a hésité avant d'avaliser un droit qui pourrait, un jour, être invoqué contre lui. Voilà aussi pourquoi l'ONU a souligné le caractère exceptionnel de son geste, que seules justifient des circonstances particulières. Les Kurdes, dans tout cela, se seront découvert beaucoup d'amis, mais un peu tard.

M. Mauroy maintient sa proposition d'avancer le congrès socialiste

M. Michel Rocard devait s'adresser, samedi 6 avril en fin de matinée, à la convention nationale du PS réunie à Cachan (Val-de-Marne) pour discuter du «nouvel ordre mondial». Mais les débats devaient aussi porter sur la proposition faite par M. Pierre Mauroy d'avancer à la fin de l'année le prochain congrès, la décision sur cette question étant du ressort du comité directeur, qui se réunira en juin.

Lire page 6

Reportage en Moldavie soviétique

Les nationalistes se rapprochent de Bucarest.

Lire page 4

La violence en Afrique du Sud

L'ANC lance un ultimatum au président De Klerk.

Lire page 5

«Grand Jury RTL - le Monde»

Alexei Kojamiakov, porte-parole du comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, invité dimanche 7 avril à partir de 18 h 30.

Le sommaire complet se trouve page 20

Le conseil européen de Luxembourg

Les Douze à la recherche d'une diplomatie commune

Les chefs d'Etet et de gouvernemant de la Communauté se réuniront lundi 8 avril à Luxembourg pour un bref conseil européen consacré à l'après-guerre du Golfe. Les dirigeants des Douze devraient, tout en apportent leur soutien aux démarches entreprises par l'administration eméricaine, définir leur position sur las problèmes du Proche-Orient. L'opportunité de renouer officiellement le dielogue evec l'OLP devrait constituer l'un des thèmes de discussion. La Commission doit aussi proposer aux Etats membres l'edoption d'un programme d'aide aux réfugiés irakiens. Ce sommet aura lieu alors que la Communauté traverse une certaine crise de confiance.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

En dépit des succès importants et continus de la politique de relance inaugurée voilà cinq ans avec l'adoption de l'Acte unique, l'europe doute d'elle-même : le conflit du Golfe et l'impuissance manifestée en cette occasion par les Douze ont amplifié le phénomène, mais il lui est antérieur. Dans le sillage du marché unique, le projet communautaire, tout en prenant de l'ampleur, est devenu plus lointain et moins porteur.

L'ambition des programmes d'union économique et monétaire (UEM) et d'union politique est considérable, mais au stade actuel – celui de la rédaction des nouveaux traités par les deux conférences intergouvernementales qui ont commencé leurs travaux en décembre – elle suscite davantage d'inquiétude et de divergences qu'elle ne contribue à renforcer la cohésion.

L'UEM a été présentée à juste titre comme le prolongement logique, quasi inévitable, du marché unique. Cependant les perspectives qu'elle annonce et que complète le projet d'union politique font que la relance de la construction européenne a changé de nature. Il s'agissait hier, en créant un grand marché sans frontières, de nourrir la croissance, d'offrir la possibilité aux entreprises de la CEE de faire face avec de meilleures chances de succès à leur concurrence extérieure. Un objectif relativement limité auquel quiconque pouvait souscrire ! Cet exercice visait à raffermir la santé économique. Les suivants, qui au reste ne sont possibles que si le premier a porté ses fruits, s'apparentent davantage à une réforme constitutionnelle.

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 5

HEURES LOCALES

■ Marchands d'idées pour élus. ■ Marseille vend ses immeubles. ■ La reconversion du pays de Bray. ■ Coalition des villes antitermites. ■ Des cercles de qualité dans les mairies. ■ Dossier : les maladies de la formation des fonctionnaires.

pages 13 à 16

1990 : guerre ou paix?

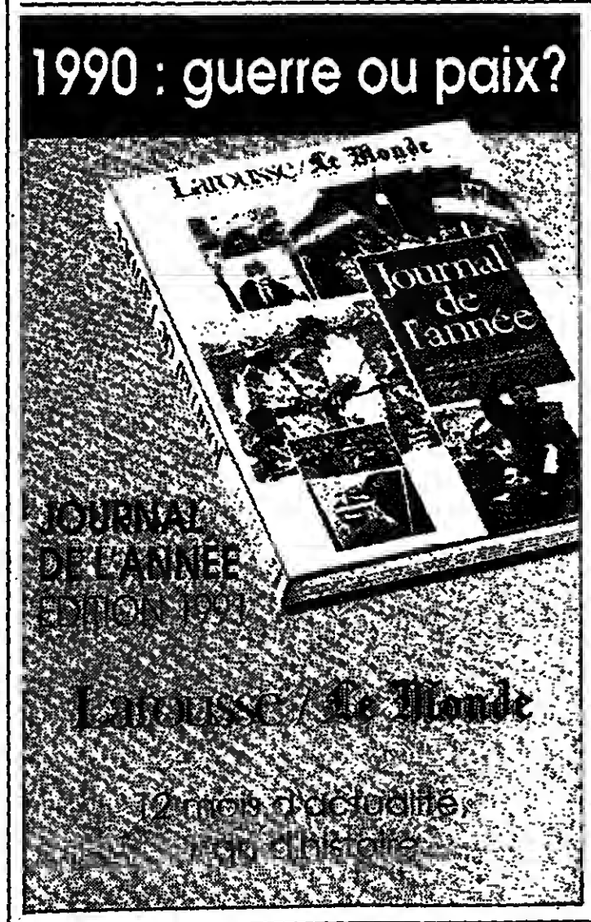

L'Elysée et Matignon en quête d'un « nouvel élan »

La logique du capital

par Eric Le Boucher

Victoire de la *«modernité»* sur l'*«archaïsme»* socialiste ? Acceptation – enfin – par le chef de l'Etat de la *«réalité économique»* d'un monde ouvert, mondialisé, où ses idées de l'Etat producteur sont complètement dépassées ? Après neuf années de patience, M. Michel Rocard vient d'obtenir une apparente revanche sur M. François Mitterrand. L'ouverture minoritaire du capital des entreprises nationalisées aux capitaux privés, qu'autorise un décret paru au *Journal officiel*, vendredi 5 avril (*le Monde* du 6 avril), a pour effet d'en revenir à un contrôle par l'Etat de ses filiales au travers d'une majorité simple du capital, ce que souhaite le premier ministre depuis 1982.

De grands débats avaient en effet opposé à l'époque les partisans d'une nationalisation à 100 % des groupes industriels et bancaires et ceux qui militaient pour une conception moins politique et plus souple d'une prise de contrôle à 51 %. M. Rocard se plaçait en tête de ces derniers mais le chef de l'Etat avait tranché pour l'autre camp, en faveur des nationalisations à 100 %. Le gouvernement se range aujourd'hui derrière M. Rocard...

Chaque époque impose ses contraintes. Les discours politiques simplifient à l'extrême les débats sur le rôle de l'Etat dans l'économie.

Lire la suite page 17

L'Etat revient

par Jean-Marie Colombani

Une aide publique massive pour l'informatique et l'électronique ; 1,5 milliard de francs pour l'audiovisuel ; un projet de loi sur la «sécurité intérieure» ; un ministre de la ville qui prend aux communes aisées pour donner à celles qui sont en difficulté : on ne compte plus les initiatives du pouvoir central pour tenter de redresser, aux dépens de la main invisible de la société civile, une situation dégradée.

Les difficultés du moment expliquent sans doute cet apparent retour de l'Etat sur le devant de la scène. Ces initiatives ne relèvent donc pas d'une analyse *a priori* qui aurait conduit les socialistes à tirer la leçon de leurs pratiques capitalistes et à revenir à leurs anciens credo, ou à leurs vieux démons dirigistes : à preuve l'ouverture partielle des groupes publics au capital privé. Mais elles s'inscrivent dans un contexte qui marque le passage d'une décennie à l'autre : l'Etat revient sous la contrainte de la question sociale. Sans qu'il soit pour autant question d'une restauration de l'Etat tout-puissant des débuts de la Ve République, ni même de celui du début du décennat de M. Mitterrand. Non : le constat de faillite des économies administrées, comme aime à le dire M. Bérégovoy, est passé par là. Il s'agit plutôt de substituer à l'Etat modeste, cher à M. Michel Rocard, peut-être, enfin, un Etat moderne.

Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB, Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 200 DR; Irlande, 1,10 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 0408 0 - 6,00 F

هكذا من الأصل

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société ;
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
« Association Beuve-Méry »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE SA
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Télécopie : 45-55-04-70 - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 · Tapez LEMONDE
ou 36-15 · Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX,
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
36-15 LEMONDE
code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
Code postal : _____
Localité : _____
Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie
PP Paris RP 111 MON 02

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a cinquante ans

Le coup d'Etat de Rachid Ali Gaylani à Bagdad

DANS les premiers jours de ce mois d'avril 1941, les officiers nationalistes de l'armée, qui constituent en Irak le fer de lance du mouvement d'opposition à la Grande-Bretagne, prennent le pouvoir à Bagdad, à l'issue d'un coup d'Etat rapide et pour une fois non sanglant. Dans la matinée du 1er avril, les troupes commandées par les chefs militaires du putsch, les quatre colonels nationalistes affiliés à une association secrète, connue sous le sobriquet de « Carré d'Or », donné par les Anglais, se rassemblent à la caserne Rachid pour préparer l'assaut du palais royal.

Avec eux se trouvent le chef de l'état-major de l'armée, le général Amin Zaki, et l'ancien premier ministre Rachid Ali Gaylani, un politicien sunnite chevronné, ennemi avéré de l'Angleterre et de la dynastie hachémite irakienne, qui, début février, avait été écarté du pouvoir à la demande du trop entreprenant ambassadeur britannique Kinahan Cornwallis, une sorte de haut-commissaire de Londres à Bagdad. La présence des quatre colonels du « Carré d'Or », Salah El Dine Sabbagh, Kamal Chahib, Mahmoud Salmane et Fahmi Saïd, commandant respectivement les 1re et 3e divisions, les forces aériennes et le corps des blindés, garantit à elle seule le succès de la conspiration.

« L'homme des Anglais »

Le premier objectif des conjurés est de se saisir de la personne du régent Abdullilah, qui représente pour eux *« l'homme des Anglais »*, celui grâce à qui la Grande-Bretagne règne toujours à Bagdad, malgré la fin du mandat britannique en 1930 et l'accession, en 1932, de l'Irak à l'indépendance. Prévenu à temps par ses amis, le régent parvient cependant dans la soirée à quitter le palais encerclé par les mutins. Caché dans la malle arrière de la voiture de l'ambassadeur des Etats-Unis, il gagne la base de Habbaniyeh, que les Anglais contrôlent aux termes du traité anglo-irakien de 1932, puis rejoint Bassorah à bord d'un avion de la RAF qui l'amène finalement à Jérusalem, où, en compagnie de son *« âme damnée Noury Saïd »*, un autre homme lige des Anglais, il obtient l'asile politique en Transjordanie, auprès de son oncle l'émir Abdallah.

Le 3 avril, le chef d'état-major, le général Amine Zaki, forme un gouvernement militaire provisoire et, une semaine après, le Parlement, réuni en séance extraordinaire, proclame la déchéance du régent Abdullilah et nomme à sa place le chérif Charaf, un obscur parent éloigné du jeune roi Fayçal II, âgé alors de quatre ans. Rachid Ali Gaylani est chargé de former le nouveau gouvernement, qu'il truffe de ses amis politiques, comme lui des nationalistes violemment anti-britanniques et partisans d'une étroite collaboration au moins momentanée avec les puissances de l'axe hitlérien. En Irak, comme en Egypte, en Palestine et ailleurs dans le monde arabe, le principal ennemi des nationalistes arabes est alors la Grande-Bretagne et, conformément à l'adage *« les ennemis de nos ennemis sont nos amis »*, ces derniers appuient l'Allemagne et l'Italie avec l'espoir que celles-ci – *« une fois gagnée la guerre »* – leur accorderont une totale indépendance, sans l'humiliation que les Britanniques leur ont imposée en leur faisant signer des traités réduisant sioguliérement leur souveraineté. Et ce n'est pas un hasard si le roi Farouk d'Egypte a été le premier à féliciter chaleureusement Rachid Ali Gaylani à l'occasion de son accession au pouvoir.

Pour les Britanniques, le coup d'Etat est d'autant plus fâcheux qu'il survient à un moment où les pays de l'Axe viennent de remporter une série ininterrompue de victoires dans le désert occidental et en Grèce. Voulant dans un premier temps rassurer les Anglais, Rachid Ali Gaylani se déclare prêt à respecter l'accord de 1930 qui donne le droit de transit militaire à la Grande-Bretagne en cas de guerre. Le 17 avril, il autorise le passage à travers l'Irak des unités hindoues qui ont débarqué à Bassorah, en route pour le désert occidental, mais, le 29, il s'oppose au débarquement de nouvelles troupes britanniques, probablement à l'instigation des Allemands, avec lesquels il demeure en contact par l'intermédiaire de l'ambassade d'Italie, qui est restée ouverte à Bagdad, et du grand mufti de Jérusalem, Hadj Amine El Husseini, qui, à la suite de l'échec du mouvement de résistance palestinienne, s'est réfugié en octobre 1939 à Bagdad, d'où il lance de violents appels à la guerre sainte contre les Britanniques. Devenu pro-allemand par haine du sionisme, le mufti de Jérusalem contribue grandement à exacerber les sentiments nationalistes arabes qui dominent alors en Irak.

DR

Les trois piliers de l'ancien régime
(de gauche à droite) : le roi Fayçal II, le régent Abdullilah et Noury Saïd.
Extrait de *The Modern History of Irak*, par Hebe Marr, Westview Press, Etats-Unis, 1985.

Intervenant en pleine guerre, le « défi » de Rachid Ali Gaylani constitue pour la Grande-Bretagne un *casus belli*. D'autant plus que, abandonnant sa politique de prudence, le nouveau maître de Bagdad donne l'ordre à l'armée d'investir Habbaniyeh après avoir adressé au commandant de la base un ultimatum lui enjoignant de cesser toutes les opérations aériennes. Le 2 mai commence donc une guerre anglo-irakienne qui durera à peine trente jours. Elle oppose les quelque deux mille Britanniques de la base, dotés d'une soixantaine d'avions d'un modèle ancien, aux huit mille Irakiens dépêchés sur les lieux. Avec l'arrivée rapide des renforts de la Légion arabe du général Glubb Pacha, à travers le désert jordanien, le combat devient vite inégal.

Constituée en Palestine le 11 mai, une colonne britannique, la Habforce, protégée par les chasseurs de la RAF et les bombardiers Wellington, brise l'encerclement de Habbaniyeh le 18 mai et se dirige à marches forcées vers Bagdad. Le 28 mai, sentant la partie perdue, Rachid Ali Gaylani, le mufti de Jérusalem, les quatre colonels du « Carré d'Or » et les agents allemands qui pullulaient alors dans la capitale irakienne s'enfuient vers Téhéran.

Pour éviter cette défaite, les quatre colonels et Rachid Ali Gaylani avaient adressé le 30 avril un appel à l'aide aux pays de l'Axe. Hitler y répond indirectement le 23 mai 1941 dans sa directive N20, qui affirme que le mouvement de libération arabe est, au Proche-Orient, *« l'allié naturel de l'Allemagne contre la Grande-Bretagne »* et que le soulèvement en Irak revêt à ses yeux une *« importance spéciale »*. Mais, dans la pratique, il réagit avec peu d'empressement aux appels au secours de Rachid Ali Gaylani, étant occupé à préparer sa campagne de Russie. Quelques Messerschmitt arrivent bien en Irak vers le 10 mai, après que Vichy a accepté – à la suite d'un voyage de Darlan à Berchtesgaden – d'autoriser le transit et le ravitaillement des avions allemands en route pour l'Irak sur le territoire syrien, mais trop tard et en trop petit nombre – une trentaine environ – pour sauver la situation. Les armes et les munitions dépêchées de Syrie, également avec l'autorisation des autorités de Vichy, arrivent de même trop tard.

Le 31 mai, les plénipotentiaires britanniques pénètrent dans la capitale irakienne pour y conclure un armistice, sous le regard haineux des Irakiens qui détournent la tête pour ne pas avoir à les saluer. Deux jours plus tard, le régent Abdullilah regagne, en compagnie de Noury Saïd, le palais royal, sous la protection des Horse Guards, suivi du jeune roi Fayçal que Rachid Ali Gaylani avait exilé à Irbil. L'ancien régime pro-britannique est rétabli autour du tandem Abdullilah-Noury Saïd, qui tire sa force de son alliance avec la Grande-Bretagne. Une longue période de troubles suit, émaillée de grèves, de manifestations et d'émeutes contre les juifs accusés d'avoir collaboré avec les Britanniques. La répression sera impitoyable. Les partisans du coup d'Etat sont pendus aux lampadaires de la ville ou fusillés.

Le 4 mai 1942, Rachid Ali Gaylani et les quatre colonels du « Carré d'Or » sont condamnés à mort par une cour martiale. Les personnalités nationalistes qui avaient été déportées en Rhodésie sont livrées par les Britanniques aux autorités irakiennes. Certaines d'entre elles seront exécutées et les autres enfermées dans des camps de concentration spécialement créés à leur intention. Les quatre colonels seront, entre 1942 et 1945, arrêtés dans leurs lieux d'exil respectifs par les Britanniques, ramenés à Bagdad, où ils seront pendus à la grande grille du ministère de la défense. Ils deviennent ainsi des héros nationaux aux yeux des nationalistes irakiens, et ce n'est pas un hasard si, au cours de la révolution du 14 juillet 1958, qui mit fin une fois pour toutes à la monarchie hachémite de Bagdad et sonna le glas de l'influence britannique en Irak, les cadavres du régent Abdullilah et de Noury Saïd lynchés par la foule furent pendus au même endroit.

Une âme de conspirateur

Seuls, parmi les principaux protagonistes du coup d'Etat du 1er avril 1941, le mufti de Jérusalem et Rachid Ali Gaylani ont la vie sauve. Ce dernier, qui, après un court séjour en Allemagne, avait obtenu l'asile politique en Arabie saoudite avant de s'installer en 1954 au Caire, se rallie en juillet 1958 à la révolution du général Kassem et rentre en Irak où il est accueilli triomphalement. N'avait-il pas tenté, dix-sept ans avant le général Kassem, de débarrasser le pays du roi Fayçal II, du régent Abdullilah et de Noury Saïd, ces trois piliers de l'influence britannique à Bagdad ?

Personnage déroutant, à la fois infatigable et impulsif, prêt à assumer tous les risques en se lançant dans des politiques aventureuses, celui qui avait été la « figure de proue » du coup d'Etat de 1941, dont les véritables auteurs furent en fait les quatre colonels du « Carré d'Or », avait une âme de conspirateur. Sa lune de miel avec le général Kassem fut de courte durée, et, en décembre 1958, il parvint à regagner Le Caire après avoir été accusé de complot pro-nassérien. Il aura néanmoins droit à Bagdad, après sa mort à l'âge de soixante-treize ans, dans une clinique de Beyrouth, à des funérailles nationales présidées par le général Abdel Salem Aref, l'un des « tombeurs » du général Kassem.

JEAN GUEYRAS

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18h30
ALEXEI KOJEMIAKOV
PORTE-PAROLE DU COMITÉ CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE DE L'UNION SOVIÉTIQUE
animé par Olivier MAZEROLLE
avec André PASSERON
et Daniel VERNET *(le Monde)*
Pierre-Marie CHRISTIN
et Bernard POIRETTE *(RTL)*
en direct sur RTL

L'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution condamnant « la répression des populations civiles irakiennes »

La France est parvenue à vaincre les réticences de nombreux pays membres de l'ONU

La France a réussi à faire adopter vendredi 5 avril par le Conseil de sécurité une résolution condamnant la répression irakienne contre les Kurdes. La résolution 688 a été adoptée par 10 voix pour, 3 voix contre (Cuba, le Yémen et le Zimbabwe), la Chine et l'Inde s'étant abstenues. Le texte d'inspiration française a été parrainé par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Belgique qui préside le Conseil au mois d'avril. L'URSS, après bien des hésitations, a finalement rejoint le camp occidental.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Cette résolution *« sans précédent »* du Conseil est considérée par plusieurs pays du tiers-monde comme une *« ingérence dans les affaires intérieures »* d'un pays souverain. Elle *« insiste »* pour un accès immédiat des organisations humanitaires *« à tous ceux qui ont besoin d'assistance »*. Elle demande aussi un rapport d'*« urgence »* du secrétaire général sur le sort des populations civiles irakiennes *« en particulier la population kurde »*. Elle *« exprime l'espoir qu'un large dialogue s'instaurera »* entre le gouvernement irakien et les minorités. Une première version, rejetée par l'Union soviétique, «exigeait» qu'un tel dialogue s'instaure.

« Crime contre l'humanité »

Le représentant de la France, M. Jean-Marc Rochereau de La Sablière, a très habilement piloté le passage de cette résolution, jugé *« impossible »* il y a quelques jours encore, en raison des réticences initiales de la plupart des pays membres, en particulier l'Union soviétique.

Dans un discours prononcé aussitôt après le vote, M. Rochereau de La Sablière a notamment déclaré : *« Les violations des droits de l'homme deviennent d'intérêt international lorsqu'elles prennent de telles proportions, atteignant la dimension de crime contre l'humanité »*.

L'ambassadeur de Turquie, M. Aksin, a estimé pour sa part vraisemblable que plus d'un million de personnes soient obligées de se réfugier dans son pays. Soulignant qu'*« aucun pays n'est capable de faire face à une telle arrivée massive »*, il a demandé qu'une mission d'urgence de l'ONU se rende dans la région pour mesurer l'ampleur de l'aide à apporter.

Le représentant de la République islamique d'Iran, M. Kamal Kharrazi, a affirmé que son pays n'était pas intervenu dans les affaires intérieures de l'Irak ; il a affirmé que plus de 110 000 Irakiens sont déjà en Iran et que dans les jours à venir près de 500 000 autres chercheront à s'y réfugier.

Des « larmes de crocodile »

Le représentant de l'Irak a pour sa part ironisé sur les *« larmes de crocodile »* du Conseil et a déclaré que pour aider le peuple irakien, il vaudrait mieux lever les sanctions *« pour qu'il puisse manger »*. M. Al Anbari a demandé que le secrétaire général envoie une mission d'étude au nord de l'Irak, ajoutant que son gouvernement ne pouvait pas laisser des *« saboteurs ravager son pays »*. Il a confirmé que l'Irak avait déclaré une amnistie générale *« sauf pour les assassins qui, eux, seront poursuivis »*.

L'une des voix les plus difficiles à obtenir a été celle de la Roumanie aux prises avec sa minorité hongroise en Transylvanie. Le *« prix de son vote »* a été la mention dans le préambule de la résolution, de l'article 2 de la Charte des Nations unies qui stipule le principe de non-ingérence. L'ambassadeur roumain, M. Aurel Dragos Munteanu, a déclaré que cette résolution ne devrait pas créer de précédent.

L'ambassadeur américain M. Thomas Pickering s'est félicité de l'adoption du texte et a fait état de la décision du président Bush de parachuter des secours pour les réfugiés irakiens. Il a également proposé de venir en aide à l'Iran, une démarche sans précédent entre deux pays qui n'ont pas de relations diplomatiques. Après quelques hésitations l'Union soviétique a voté la résolution, se ralliant une nouvelle fois à l'Occident en dépit de ses propres problèmes de nationalité.

Toujours très direct l'ambassadeur britannique sir David Hannay n'a pas déçu : *« Je vois mal l'Irak se joignant au concert des nations tant que Saddam Hussein restera au pouvoir »*. Sir David a également annoncé que son gouvernement a décidé d'accorder une aide de 20 millions de livres sterling aux réfugiés kurdes.

AFSANÉ BASSIR POUR

Le texte de la résolution 688

« Le Conseil de sécurité,

Conscient de ses devoirs et de ses responsabilités en vertu de la Charte des Nations unies en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales,

» Conscient aussi des dispositions de l'article 2, paragraphe 7, de la Charte des Nations unies (1),

» Profondément préoccupé par la répression des populations civiles irakiennes dans de nombreuses parties de l'Irak, y compris très récemment dans les zones de peuplement kurde, laquelle a conduit à un flux massif de réfugiés vers des frontières internationales et à travers celles-ci à des violations de frontière qui menacent la paix et la sécurité internationale dans la région,

» Profondément ému par l'ampleur des souffrances de la population,

» Prenant note des lettres adressées par les représentants permanents de la Turquie et de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations unies, en date respectivement des 2 avril et 4 avril 1991,

» Réaffirmant l'engagement pris par tous les Etats membres de respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Irak et de tous les Etats de la zone,

» Ayant à l'esprit le rapport du secrétaire général en date du 20 mars 1991 (2),

1. Condamne la répression des populations civiles irakiennes dans de nombreuses parties de l'Irak, y compris très récemment dans les zones de peuplement kurde, qui a pour conséquence de menacer la paix et la sécurité internationales dans la région,

2. Exige que l'Irak, pour contribuer à éliminer la menace à la paix et à la sécurité internationales dans la région, mette fin sans délai à cette répression et, dans ce contexte, exprime l'espoir qu'un large dialogue s'instaurera en vue d'assurer le respect des droits de l'homme et des droits politiques de tous les citoyens irakiens,

3. Insiste pour que l'Irak permette un accès immédiat des organisations humanitaires internationales à tous ceux qui ont besoin d'assistance dans toutes les parties de l'Irak et qu'il mette à leur disposition tous les moyens nécessaires à leur action,

4. Prie le secrétaire général de poursuivre ses efforts humanitaires en Irak et de lui faire rapport d'urgence, éventuellement à l'issue d'une nouvelle mission dans la région, sur le sort des populations civiles irakiennes, et en particulier de la population kurde, affectées par la répression sous toutes ses formes exercée par les autorités irakiennes,

5. Prie également le secrétaire général d'utiliser tous les moyens à sa disposition, y compris ceux des institutions spécialisées pertinentes des Nations unies, pour faire face d'urgence aux besoins fondamentaux des réfugiés et des populations irakiennes déplacées,

6. Lance un appel à tous les Etats Membres et à toutes les organisations humanitaires pour qu'ils participent à ces efforts d'assistance humanitaire,

7. Exige de l'Irak qu'il coopère avec le secrétaire général à ces fins,

8. Décide de rester saisi de la question ».

(1) Il stipule que les Nations unies ne sont pas autorisées à intervenir dans les affaires qui relèvent de la compétence nationale des Etats (NDLR).

(2) Le rapport de Martti Ahtisaari sur la situation humanitaire en Irak (NDLR).

Les Etats-Unis vont parachuter des secours aux Kurdes

Le président Bush, houspillé par la presse américaine et poussé par les alliés des Etats-Unis, a fini par se décider à apporter une aide humanitaire aux Kurdes qui fuient les forces de Saddam Hussein. A partir du dimanche 7 avril, des avions américains doivent parachuter de la nourriture, des couvertures, des vêtements, des tentes et d'autres matériels de secours aux populations kurdes.

WASHINGTON

de notre correspondant

Cet effort sera accompli *« uniquement pour des raisons humanitaires »*, a souligné M. Bush, qui a réitéré son refus d'engager les troupes américaines dans la *« guerre civile »* irakienne. Il a cependant ajouté que les Etats-Unis *« attendent du gouvernement irakien qu'il n'interfère pas dans cet effort »*, ce qui semble constituer une sorte de mise en garde à Bagdad, et souligne l'étrangeté de la situation : les Etats-Unis n'empêchent pas l'Irak, qu'ils viennent de défaire militairement, d'utiliser le reste de ses forces pour poursuivre ses opérations de répression contre les Kurdes, mais mettent à profit leur totale suprématie aérienne pour soulager les souffrances de ces mêmes populations.

Nouveau voyage de M. Baker au Proche-Orient

« La tragédie humaine qui se déroule à l'intérieur et autour de l'Irak requiert une aide massive et immédiate, a déclaré le président Bush pour justifier sa décision, annoncée vendredi 5 avril en fin d'après-midi ; *« il y va non seulement de la vie de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, mais également de la paix et de la sécurité dans le Golfe. »*

L'administration est prête à consacrer une somme de dix millions de dollars (qui pourrait être majorée par la suite) à cette opération de secours, et un peu moins de 1 million de dollars supplémentaires pour une campagne de vaccination des enfants en Irak.

D'autre part, le secrétaire d'Etat, James Baker, se rendra à la frontière turque (vraisemblablement dimanche), avec un double objectif : souligner l'intérêt que les Etats-unis portent désormais au sort des réfugiés et faire pression sur Ankara, que Washington a déjà priée d'ouvrir sa frontière, mais qui n'entend pas supporter seule la prise en charge de ces réfugiés.

Cette étape en Turquie a été ajoutée à la dernière minute au programme d'un nouveau voyage de M. Baker au Proche-Orient, annoncé quelques heures avant que M. Bush ne fasse part de sa décision de parachuter des secours aux Kurdes. Le secrétaire d'Etat s'était déjà rendu dans la région au mois de mars, pour tenter de relancer le processus d'un règlement israélo-arabe.

Les espoirs suscités à l'époque sont largement retombés entre-temps, mais le retour de M. Baker dans la région montre que les Etats-Unis ne veulent pas renoncer : *« S'il n'y avait absolument aucune raison de se rendre sur place, si on était découragé, on ne se donnerait probablement pas la peine d'y aller »*, a déclaré à ce propos le porte-parole du département d'Etat, Mme Tutwiler. Les ambitions de l'administration semblent néanmoins modestes. *« Je ne crois pas que nous soyons à la veille d'un accord »*, a admis vendredi le président Bush.

M. Baker se rendra d'abord, mardi 9 avril, en Israël, comme pour souligner que c'est là que se situe actuellement le blocage majeur. Depuis la première visite du secrétaire d'Etat, le gouvernement de M. Shamir a pris une série de décisions qui sont exactement à l'opposé de ce que souhaiterait Washington : sévérité accrue à l'égard des Palestiniens, nouvelles expulsions, accélération de la politique d'implantations dans les territoires occupés. De leur côté, les pays arabes, en particulier l'Egypte, ont fait savoir que le processus prôné par Israël – normalisation des relations entre l'Etat juif et ses voisins arabes avant toute discussion de la question palestinienne – n'était pas acceptable pour eux.

JAN KRAUZE

□ **Me Langlois exprime sa satisfaction.** – Me Denis Langlois, porte-parole de l'Appel des 75 pendant la guerre du Golfe, s'est félicité, samedi 6 avril, de l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies de la résolution 688 condamnant *« la répression du peuple kurde »*, *« éternelle victime de l'histoire »*. Me Langlois a regretté, toutefois, que *« cette décision soit intervenue aussi tardivement »*. Il a aussi dénoncé *« l'hypocrisie des va-t-en guerre qui jouent aujourd'hui aux infirmiers et aux bonnes âmes charitables, alors que ce sont eux qui ont armé la dictature de Saddam Hussein »*.

Ankara et Téhéran estiment qu'un million de réfugiés pourraient chercher asile en Turquie et en Iran

Selon des recoupements établis sur la base de chiffres officiels fournis, vendredi 5 avril, par les autorités iraniennes et turques, quelque 135 000 Irakiens (dont 60 000 Kurdes), se sont réfugiés en Iran au cours des derniers jours, et près de 250 000 (en majorité kurdes) en Turquie.

Le gouvernement turc a demandé une aide d'urgence à la communauté internationale pour l'aider à faire face à cet afflux qui menace de s'amplifier dans les prochains jours, selon le président Turgut Ozal, qui a estimé qu'un demi-million de Kurdes au total pourraient chercher refuge en Turquie. M. Ozal a également estimé que si les pressions de l'ONU sur Bagdad se révélaient insuffisantes pour arrêter la répression, les alliés devraient *« prendre en considération une intervention contre l'Irak »*. Cette hypothèse a cependant été formellement écartée par Washington et Londres. Du côté iranien, l'ambassadeur de Téhéran aux Nations unies a également estimé à environ un demi-million le nombre d'Irakiens kurdes ou chiites qui pourraient tenter de se réfugier en Iran dans les prochains jours.

Bagdad, qui conteste ces chiffres, a décidé vendredi une amnistie partielle pour les insurgés kurdes. Dans un communiqué diffusé à la suite d'une réunion présidée par M. Saddam Hussein, le Conseil de commandement de la révolution (CCR), la plus haute instance politique, a proclamé *« une amnistie aux Kurdes irakiens, dans la région autonome du Kurdistan, pour trahison et tout acte punissable par la loi qui se serait produit pendant les troubles, à l'exception des assassinats, des viols et des vols »*. L'Irak a par ailleurs officiellement informé les Nations unies de sa disposition à recevoir une commission internationale pour superviser l'application de cette amnistie partielle. Les rebelles ont pour leur part qualifié de *« farce cruelle »* cette mesure. A Damas, un porte-parole de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) a réaffirmé que les réfugiés ne rentreraient au pays qu'après la chute de M. Saddam Hussein et la convocation d'élections libres sous l'égide des Nations Unies. Il a fait état d'une forte mortalité parmi les dizaines de milliers de civils affolés qui ont fui à pied vers la Turquie et l'Iran.

Un appel de Mme Mitterrand

Vendredi, des Kurdes ont manifesté dans plusieurs grandes villes d'Europe pour attirer l'attention sur la répression. A Istanbul, un homme a été tué par balle devant le consulat irakien, où un groupe de manifestants venait de commencer à lancer des pierres contre le bâtiment.

A Paris, où quelques milliers de personnes ont manifesté vendredi soir de la place de la République à l'Assemblée nationale à l'appel d'une vingtaine d'associations et partis kurdes en France, Mme Danielle Mitterrand a invité les Français, lors d'une conférence de presse au siège de France-Libertés, l'association dont elle est la présidente, à venir en aide aux Kurdes et à rejeter la notion de non-ingérence. Elle a notamment demandé aux transporteurs routiers et ferroviaires d'organiser des convois pour la Turquie. Elle a cependant précisé que ce qui se passait aux frontières turque et iranienne était, à ses yeux, une *« extermination »* et non un *« génocide »*.

Poursuivant sa mission d'exploration, M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire, est arrivé vendredi soir à Téhéran. Il devait rencontrer samedi matin le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, qui a critiqué vendredi soir les Etats-Unis pour *« avoir autorisé l'armée irakienne à utiliser ses hélicoptères »*. Le guide de la République islamique, Ali Khamenei, avait pour sa part invité, vendredi, le peuple irakien *« à résister et à en finir avec le régime baassiste de Bagdad »*. A Genève, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a dépêché vendredi une équipe de délégués en *« mission d'évaluation »* dans le nord de l'Irak. Le CICR, qui affirme avoir découvert *« l'horreur »* dans les villes sud de l'Irak, estime ne pas pouvoir faire face seul aux immenses besoins d'assistance dans toute la partie méridionale de l'Irak. – *(AFP, Reuter, AP.)*

L'aide humanitaire française

Un numéro vert à la cellule d'urgence du Quai d'Orsay

Un numéro vert (appel gratuit), pour toutes informations relatives à l'aide humanitaire française, publique et privée, au bénéfice des populations civiles irakiennes, notamment kurdes, *« victimes de la répression »*, a été ouvert à la « cellule d'urgence » du ministère des affaires étrangères à compter du 5 avril (de 9 h à 22 h). Il s'agit du numéro : 05-17-33-07.

Les dons en argent peuvent être versés sur les comptes suivants :

– Fondation France-Liberté : « SOS Kurdes » CC 45 310 Z (Caisse des dépôts et consignations)

– Croix-Rouge française : CB « Croix-Rouge Kurdes » ou CCP 600 00 Y

– Aide médicale internationale : CCP 45 44 V Paris

– Médecins du Monde : CCP 11 44 Z

– Médecins sans frontières : CCP 40 60 U Paris

– Pharmaciens sans frontières : 11 36 31 U Clermont-Ferrand

– Secours populaire français : CCP 65 437 H.

un dossier de 40 pages

Rimbaud

avec fnac

avez-vous besoin d'une psychanalyse ?

patients et analystes répondent

qui après Rocard ?

notre enquête

GLOBE

هكذا من الاصل

EUROPE

M. Iliescu à Moscou

Signature d'un nouveau traité d'amitié soviéto-roumain

Le chef de l'Etat roumain, M. Ion Iliescu, et le président Gorbatchev ont signé vendredi 5 avril un traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage entre le Roumanie et l'URSS, à l'occasion d'une visite de M. Iliescu à Moscou. C'est la première fois depuis les changements survenus en Europe de l'Est qu'un pays membre de l'ex-bloc soviétique signe un tel traité. « Une année s'est écoulée et maintenant, partout, les gens aboutissant à la même conclusion : nous avons besoin les uns des autres », a déclaré M. Gorbatchev. Ce traité, a-t-il jugé, sera « une pierre solide dans la construction de nouveaux liens entre les Etats d'Europe de l'Est ». Selon le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Alexandre Bessmertnykh, cet accord se substitue aux liens établis dans le cadre du pacte de Varsovie. – *(AFP, Reuter.)*

Les nationalistes moldaves ont choisi de se rapprocher à petits pas de Bucarest

KICHINEV

de notre envoyé spécial

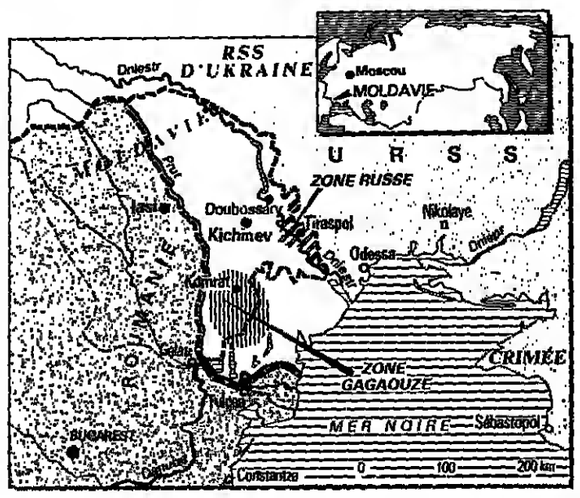

Pour Vitalia et Serge, l'arrivée de la télécommande en Bessarabie serait d'un grand secours. Ils habitent la Bessarabie, région qui fut hongroise, ottomane, russe, puis roumaine et qui est soviétique depuis 1944, mais qui ne sait pas ce qu'elle sera demain. Dans leur appartement de Kichinev, mangé par des livres roumains et russes, ils se lèvent régulièrement pour augmenter ou baisser le son de la grosse télévision couleur branchée sur « Vremia », le journal du soir de Moscou aux images kaléidoscopées.

Avant de se relever pour monter ou réduire le son du petit poste noir et blanc qui, dans le même temps, capte le « 20 heures » tremblotant de Bucarest. Comme la grande majorité des intellectuels de la Moldavie soviétique et indépendantiste, les Pavlienco, bien que parlant parfaitement le russe, penchent vers la Roumanie. Même s'ils savent que leur avenir se jouera peut-être à Moscou.

Depuis que les chars soviétiques ont ensanglanté Vilnius en janvier dernier, la police moldave, armée de kalachnikovs, monte la garde devant le Parlement de la République, qui s'est déclarée « souveraine » le 23 juin 1990. Vitalia, une des responsables de la nouvelle agence Moldova-pres, continue tranquillement de se rendre presque tous les mois à Bucarest pour des contacts avec l'agence de presse roumaine. Mais, les intellectuels et les dirigeants politiques mis à part, la majorité des Moldaves ne savent pas ce qu'ils veulent : la réunification avec la Roumanie ou leur propre République, indépendante? Ils savent en revanche ce qu'ils ne veulent pas : rester soviétiques.

Selon un sondage mené à la fois par les centres moldave et soviétique « de recherche sur les opinions », diffusé par Tass à la veille du référendum du 17 mars, 30 % des habitants d'ethnie moldave sont pour leur maintien dans l'Union. Dans son ensemble (les 35 % de russophones inclus), la population de Moldavie se prononcerait, selon ce sondage, à 43 % pour son maintien au sein de l'Union, contre 42 % pour un Etat indépendant. Seuls 3 % de la population choisiraient la réunification avec la Roumanie. *« Nous avons connu les Roumains, puis les Russes, maintenant nous voulons simplement être chez nous »*, explique un vieux paysan édenté par les famines successives.

Dans les campagnes, où vivent la majorité des Moldaves (qui forment 65 % des 4,5 millions d'habitants de la république), l'enthousiasme pour les retrouvailles avec « les frères de l'est du Prut », la rivière-frontière avec la Roumanie, est beaucoup plus tiède que chez les Moldaves de Kichinev. *« L'indépendance d'accord, mais pourquoi se réunifier avec un pays qui a tant de problèmes? »*, demande une paysanne qui ne plaisante pas avec le contenu de l'assiette familiale. *« Quarante ans de propagande soviétique ont créé une véritable roumanophobie »*, admet Iouri Rosca, le leader du Front populaire moldave. Mais, estime-t-il, *« la population moldave va comprendre qu'elle est roumaine. Je sais que la réunification aura lieu, c'est un processus historique objectif. La république moldave est un Etat artificiel »*, affirme le leader nationaliste.

Les mauvais souvenirs

Certes Staline, puis Brejnev – dont l'ascension, dit-on, dut beaucoup à son « bon travail » comme premier secrétaire à Kichinev – ont déployé des trésors d'imagination pour persuader les Bessarabiens qu'ils n'étaient pas roumains. Outre les déportations en masse et l'introduction forcée de l'alphabet cyrillique pour écrire le roumain, rebaptisé « moldave », on se souvient ici du train Bucarest-Kiev qui traversait la Moldavie, rideaux baissés, portes verrouillées. On se rappelle aussi qu'il n'y avait qu'en Moldavie où s'abonner à une publication roumaine (fût-elle du Parti) était chose impossible. Que la frontière était si hermétiquement close que des familles sont restées totalement séparées pendant près de quarante ans. Pourtant Georgi Paladi, professeur d'histoire roumaine à Kichinev, accepte une autre explication. *« Si l'expérience entre les deux guerres, sous la Roumanie, avait été plus heureuse, l'attitude face à la réunification serait aujourd'hui différente »*, admet-il. Après que la Bessarabie fut devenue roumaine, en 1918, *« la situation économique ne s'est pas améliorée »*, explique l'historien. *« Le gouvernement roumain, sentant que Moscou pouvait reprendre la Bessarabie, n'a pas fait d'investissements »*, ajoute M. Paladi.

En 1941, lorsque l'armée roumaine, appuyée par des troupes allemandes, reprend la Bessarabie à l'armée soviétique (qui l'avait occupée en 1940), *« les Moldaves, après avoir été enrôlés par les Soviétiques, ont été recrutés par l'armée roumaine. Les villages sont restés vides et personne n'était content »*, conclut le professeur. Evidemment, les non-Moldaves, – Russes, Ukrainiens, Gagaouzes, Juifs, Bulgares – qui représentent aujourd'hui 35 % des 4,5 millions d'habitants de la république, ont hérité d'encore plus mauvais souvenirs et parlent des persécutions.

Les réticences léguées par l'Histoire, ajoutées au « bon travail » de russification, expliquent, au moins autant que les pressions du Kremlin, la stratégie à long terme de réunification, finalement adoptée par les autorités nationalistes de Kichinev, qui pensent que le temps joue pour elles. Ainsi la république, qui a refusé de participer au référendum du 17 mars sur l'Union, n'a pas, contrairement à d'autres républiques, organisé un contre-référendum, dont les résultats seraient aujourd'hui incertains.

Cette nouvelle stratégie, qui consiste à ne pas hypothéquer l'avenir tout en évitant autant que possible l'épreuve de force avec Moscou, est incarnée par le président Mircea Snegur, qui, en février dernier, a pris l'ascendant sur le bouillant premier ministre nationaliste Mircea Druc. Celui-ci a été jugé, par beaucoup, responsable des tragiques événements de l'an dernier.

L'erreur des affrontements du Dniestr

Lorsqu'en octobre 1990 les minorités russophones du Dniestr (ouest de la république) et les Gagaouzes (du Sud), qui s'étaient déclarées indépendantes des nationalistes de Kichinev, ont voulu organiser leurs élections, le premier ministre moldave, face à un Parlement paralysé par les contradictions, avait pris la responsabilité d'envoyer une armée de « volontaires » moldaves pour empêcher le scrutin. Les affrontements avec les Russes du Dniestr avaient fait trois morts et l'armée soviétique était intervenue pour protéger les Gagaouzes.

Depuis ce que l'on appelle à Kichinev cette *« erreur »*, la politique des nationalistes s'est assouplie. En décembre dernier, le Parlement moldave a fait quelques concessions à Mikhaïl Gorbatchev, acceptant de *« revoir les modalités d'application »* de la loi sur la langue (le roumain, écrit avec l'alphabet latin, est devenue langue officielle), d'entériner la dissolution des détachements de volontaires et de rétablir les privilèges de logement des officiers de l'armée soviétique. Tout en refusant de revenir sur sa déclaration de nullité du pacte Ribbentrop-Molotov, en vertu duquel la Bessarabie a été annexée. *« Même un décret présidentiel ne peut changer l'Histoire »*, avait alors déclaré le Parlement moldave qui avait aussi à nouveau rejeté la suprématie des lois de l'Union. Ce qui a donné des arguments aux républiques du Dniestr et de Gagaouzie pour refuser de se dissoudre, comme le demandait M. Gorbatchev dans le même décret.

En janvier, le Parlement avait aussi accepté que les conscrits moldaves puissent servir dans l'armée soviétique hors des frontières de leur république. Avant de faire machine arrière en mars, après le retour, en janvier et février, dans des cercueils, des corps de douze appelés de la république (dont huit moldaves). La guérilla politique continue donc, mais les autorités préfèrent s'occuper de développer *« les relations économiques et culturelles »* avec Bucarest. Le 12 février, le président Snegur est venu à Bucarest officialiser cette politique de rapprochement par petits pas lors d'une séance solennelle du Parlement roumain, qualifié d'*« historique »*.

Inviolabilité des frontières

Le ministre roumain des affaires étrangères, M. Adrian Nastase, s'est, lui, rendu à Moscou le 22 mars, pour donner des gages et signer un traité d'amitié qui reconnaît *« l'inviolabilité des frontières »*. De retour à Bucarest, après une escale à Kichinev, M. Nastase a déclaré qu'il fallait *« accepter, pour le moment, l'idée de deux Etats roumains »*, tout en espérant qu'avec le développement des relations culturelles et économiques, *« la frontière pourrait, dans l'avenir, ne plus avoir de signification »*. *« Nous devons passer le Prut »*, mais *« pas de façon violente »*, a estimé le ministre roumain, car *« les effets politiques seraient imprévisibles »*, étant donné *« le rapport de forces »*.

Peu à peu, Roumains et Moldaves s'efforcent donc d'effacer la frontière. *« Cent entreprises mixtes, moldavo-roumaines, ont déjà été créées »*, explique M. Sergiu Chircu, ministre-adjoint de l'économie de Moldavie. *« Et plus de mille lycéens et mille étudiants ont été envoyés cette année faire leurs études en Roumanie »*, précise-t-il. La priorité donnée à la formation en langue roumaine (seuls 6 % des Moldaves de la république ont fait des études supérieures contre 18 % des Russes) mène à Bucarest.

L'effondrement de l'économie de la république a l'air de moins préoccuper les dirigeants moldaves. *« Tout ceux qui sont ici par intérêt et non parce qu'ils tiennent à cette terre partiront »*, expliquent en privé certains responsables. Tactique de profil bas face à Moscou pour permettre le développement de liens profonds avec Bucarest : le discret chemin vers la réunification a besoin de temps. Il pourrait être obstrué par la difficile question des frontières.

A Kichinev, les nationalistes n'excluent pas d'abandonner les territoires du Dniestr et de renoncer à revendiquer la Bukovine (Nord) et le sud de la Bessarabie, donnés par Staline à l'Ukraine. *« L'abandon du Dniestr est une variante possible »*, pense Iouri Rosca. *« Quand à la Bukovine et au Sud, tout dépendra de qui va parler : Bucarest ou Kichinev. Si c'est Kichinev, nous aurons une position plus dure »*, ajoute le leader du Front populaire. Abandons territoriaux contre réunification? Avant d'en arriver là, il faudra que les Moldaves choisissent une option. Et dans leur choix, beaucoup dépendra de ce que leur offriront et Moscou et Bucarest.

Il est 21 heures. Vitalia et Serge Pavlienco regardent maintenant le journal télévisé de leur république « souveraine ». Après, ils choisiront une émission soviétique, ou roumaine. Suivant l'intérêt.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

ALLEMAGNE : après l'assassinat de M. Rohwedder

La politique de privatisation de la Treuhand sera maintenue

BERLIN

de notre correspondant

Malgré les critiques dont la Treuhand a fait l'objet quant aux méthodes utilisées, le ministre allemand des finances, M. Theo Waigel, et la direction de cet organisme ont publiquement fait savoir cette semaine leur volonté de continuer la politique d'assainissement de l'industrie est-allemande selon la voie qui a été dessinée par Detlev Rohwedder, assassiné lundi 1er avril. Sa succession devrait être annoncée dans le courant de la semaine prochaine.

Les autorités gouvernementales se sont refusées à indiquer des noms, mais la logique de la continuité milite en faveur de Mme Birgit Breuel, la personnalité la plus en vue de la Treuhand après Detlev Rohwedder. Responsable des quinze directions régionales, elle est originaire d'une famille de banquiers hambourgeois et avait été, ces dernières années, ministre de l'économie puis des finances du Land de Basse-Saxe.

Dans une interview publiée vendredi dans le quotidien *Suddeutsche Zeitung*, Mme Breuel a réaffirmé que la privatisation des entreprises était à son avis la façon la plus sûre de leur donner les moyens de retrouver leur place sur le marché. Elle prévoit une action renforcée pour trouver des acquéreurs. Un *Who's Who* de toutes les entreprises dont la Treuhand a la charge vient d'être rendu public.

Après avoir hésité, le syndicat IG Metall a décidé de poursuivre les manifestations du lundi contre le chômage. Rendez-vous a été pris pour le 8 avril à Leipzig. Le chancelier Helmut Kohl doit en principe se rendre dimanche à Erfurt, première étape d'une série de visites dans les Länder de l'ex-RDA.

H. DE B.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

L'ancien sénateur John Tower meurt dans un accident d'avion

L'une des personnalités les plus controversées de la politique américaine, l'ancien sénateur républicain du Texas John Tower, est morte vendredi 5 avril, dans un accident d'avion près de Brunswick (Géorgie). L'appareil, un Embraer 120 de fabrication brésilienne, qui assurait une desserte entre Atlanta et Brunswick, s'est écrasé et a pris feu à 15 heures (heure locale). Les vingt passagers et les trois membres d'équipage sont morts. Parmi les victimes se trouvent la fille du sénateur et un astronaute, Manley Lanier Carter, quarante-trois ans, qui avait pris place à bord de la navette Discovery lors d'une mission de cinq jours pour le compte du Pentagone en 1989.

Le président Bush s'est déclaré *« profondément attristé »* par la mort de l'ancien sénateur, un ami depuis trente ans. John Tower, qui avait soixante-cinq ans, avait été pendant de nombreuses années un membre influent de l'*establishment* politique de Washington. Petit, trapu et combatif, il était natif de Houston (Texas). Elu pour la première fois au Sénat en 1961, il devait y siéger sans discontinuer pendant vingt-quatre ans. Choisi à la fin de 1988 comme secrétaire à la défense par le président élu George Bush, il avait vu sa nomination repoussée par le Sénat.

John Tower n'avait jamais oublié ni surmonté l'humiliation que lui imposa le Sénat le 5 mars 1989, en rejetant sa nomination comme secrétaire à la défense. Loin de pratiquer le pardon des offenses, il n'avait pas ménagé, dans une autobiographie récente (1) tous ceux qui, au Congrès ou dans les médias, s'étaient opposés à lui. Au cours des deux siècles d'existence de l'Union, huit personnalités seulement, parmi celles proposées par le chef de l'exécutif, ont été rejetées par le Sénat.

Le vote très serré des sénateurs (57 contre 43) était conforme aux clivages politiques. Les démocrates n'avaient pas manqué l'occasion de tenir en échec le président Bush à peine installé à la Maison Blanche. Mais la personnalité controversée de Tower était aussi au cœur du débat. Outre les démocrates, quelques républicains conservateurs champions de la morale avaient rejoint les féministes pour condamner un homme coupable, à leurs yeux, de trop aimer le whisky et les femmes, et qui se voyait reprocher aussi ses liens étroits avec les compagnies d'armement.

Bien qu'il s'en soit défendu, l'amertume et la rancune dominent, dans son livre, ses jugements sur ses pairs. Le sénateur Exon *« boit, boit énormément »*, le sénateur Glenn *« n'est pas l'homme le plus intelligent de Washington »*, le sénateur Hollings est *« un vrai démagogue alliant l'arrogance à la suffisance »*, le sénateur Mitchell *« se prétend plus subtil qu'il ne l'est vraiment »*, le sénateur Byrd est *« un petit esprit »*, le sénateur Warner *« ne se rend même pas compte quand on l'utilise »*. Et bien entendu, le sénateur Nunn, son principal adversaire, celui qui anima la campagne contre sa nomination, est la cible principale : *« ... un calomniateur sans scrupules... un ambitieux prêt à tout pour atteindre son objectif ... un hypocrite ennuyeux »*.

Trop préoccupé de se défendre contre ce qu'il appelait des *« demi-vérités, des insinuations, des ragots, des mensonges »*, John Tower n'avait rien révélé de très nouveau sur ses vingt-cinq ans de vie publique. Il avait surtout livré des anecdotes et exprimé ses convictions, celles d'un républicain bon teint qui servit fidèlement Nixon et Reagan, du champion d'un exécutif fort luttant au Congrès pour limiter les coupes sombres prévues dans le budget militaire, et plaidant pour la modernisation des armements.

Négociateur aux conversations de Genève sur les Salt, et sceptique, comme certains chefs militaires, sur l'IDS (« la guerre des étoiles »), il estimait que le *« génie »* de Reagan était d'avoir obligé l'Union soviétique à négocier sérieusement, par crainte de laisser les Etats-Unis s'engager dans un programme qui modifierait en leur faveur l'équilibre stratégique. A Genève, les distractions étaient rares et les membres de la délégation américaine se changeaient les idées dans de nombreuses petites fêtes. D'où un certain relâchement des mœurs. Les adversaires de la nomination de John Tower ne manquèrent pas d'en faire état, tout comme son apparition dans un costume de Superman au cours d'une soirée organisée par la presse de Dallas.

Marié et divorcé deux fois, s'il avouait : *« J'aime les femmes... »*, il n'hésitait pas à prendre à témoin le visiteur qui venait l'interroger dans son bureau de Washington, du peu de sérieux des renseignements recueillis par le FBI : *« Absolument rien n'a été prouvé. Aucune photo compromettante n'a été prise, aucun témoin n'a témoigné »*, disait-il. Il souriait et se détendait en évoquant ses prétendues incartades, comme celle, par exemple, *« complètement fausse »* selon lui, racontée par un témoin douteux, qui indiqua au FBI avoir vu le sénateur danser avec une ballerine russe sur un piano avant de commencer à se déshabiller.

« Avez-vous déjà dansé sur un piano et enlevé vos vêtements? » lui demanda très sérieusement l'agent du FBI. *« J'ai déjà du mal à danser sur le plancher »*, répondit-il...

HENRI PIERRE

(1) Consequences, Little Brown, New-York, 1991.

Six morts dans une prise d'otages à Sacramento

Après plus de huit heures d'attente fébrile, la police a lancé l'assaut, vendredi 5 avril, contre un magasin de matériel électronique de Sacramento (Californie) où quatre individus armés retenaient prisonnières une trentaine de personnes. Trois des malfaiteurs et trois otages ont été tués.

Au moins treize autres otages ont également été blessés dans la fusillade. Un témoin affirme avoir vu l'un des malfaiteurs ouvrir le feu à l'aveuglette sur les otages peu avant que l'assaut soit donné. Le shérif du comté de Sacramento a précisé que les quatre hommes, membres d'un gang de jeunes Asiatiques, demandaient à aller en Thaïlande et n'avaient, semble-t-il, pas l'intention de dévaliser le magasin. Une station locale de télévision a affirmé que les ravisseurs ont exigé des armes, des gilets pare-balles, un hélicoptère et une somme de 4 millions de dollars (environ 22 millions de francs) en liquide. – *(AP.)*

□ **Mort du journaliste et soviétologue américain Henry Shapiro.** – L'un des vétérans des journalistes occidentaux en URSS, Henry Shapiro, est mort jeudi 4 avril aux Etats-Unis. Né en Roumanie en 1906, il avait émigré avec sa famille aux Etats-Unis et se rendit pour la première fois à Moscou en 1933 pour y suivre des études de droit comparatif. Mais il entrait bientôt dans la carrière de journaliste et devenait, en 1937, correspondant permanent de l'agence United Press International en Union Soviétique. Il conserva ce poste jusqu'à sa retraite en 1973, c'est à dire à travers les années de guerre et sous les règnes successifs de Staline, Khrouchtchev (avec qui il eut de longs entretiens) et Brejnev.

□ **HAITI : Mme Pascal-Trouillot en résidence surveillée.** – L'ancienne présidente provisoire de Haïti, Mme Ertha Pascal-Trouillot, a été libérée vendredi 5 avril, après vingt-quatre heures de détention au pénitencier national de Port-au-Prince. Elle a été aussitôt placée en résidence surveillée. Incarcérée sous l'accusation de *« complicité »* dans le coup d'Etat manqué de janvier dernier, sa libération a été décidée pour permettre la poursuite de l'enquête, selon un communiqué du ministère de la justice. – *(AFP.)*

Un neveu du sénateur Kennedy suspecté de viol

Un neveu du sénateur Edward Keonedy, M. William Kennedy Smith, trente ans, étudiant en médecine, a été identifié, vendredi 5 avril, par la police comme le principal suspect dans l'affaire du viol d'une jeune femme. L'incident, qui défraie la chronique américaine (*Le Monde* du 6 avril) s'est produit le week-end dernier dans une propriété du clan Kennedy à Palm-Beach, en Floride. Le porte-parole de la police locale s'est refusé à dire si le suspect serait arrêté.

La victime – dont le nom n'a pas été révélé – avait rencontré samedi 30 mars, dans un club de Palm-Beach, le sénateur Kennedy, son fils Patrick et son neveu William. Elle aurait suivi les trois hommes dans leur propriété pour y boire *« quelques cocktails »*. Le quotidien *New York Post* a publié vendredi l'interview d'une autre femme, amie de la première, qui affirme avoir participé à la soirée et qu'à l'heure où le viol a eu lieu le sénateur Ted Kennedy lui *« a couru après, vêtu seulement d'un T-shirt »*, cette poursuite s'étant *« terminée sans dommage »* – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La visite à Pékin de M. Douglas Hurd

La Chine ne renonce pas à ses prétentions d'accroître son influence sur la gestion de Hongkong

Le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a été le premier chef d'une diplomatie occidentale à normaliser, par une visite à Pékin, les relations entre son pays et la Chine de l'après-Tiananmen. Il n'a pas pour autant obtenu de concession sur le point qui constitue la principale pomme de discorde entre les deux capitales, la construction d'un nouvel aéroport international à Hongkong.

PÉKIN
de notre correspondant

Le désaccord reste entier, à en croire M. Hurd, qui dressait samedi 6 avril le bilan de ses entretiens avec les plus hauts dirigants chinois, non pas sur le principe de la mise en œuvre de ce projet, mais sur son financement, ce qui revient dans une large mesure au même. La Chine lie en effet la question de l'aéroport à celle de l'état prévisible des finances de la colonie britannique lors de sa rétrocession, le 1er juillet 1997. Sur ces deux points, M. Hurd a concédé qu'il n'avait *«pas été possible de parvenir à un accord complet»*, bien que certains *«champs de désaccord aient été réduits»*.

L'affaire est devenue un test de la bonne volonté de Pékin sur l'avenir de Hongkong. Londres cherchait à présenter la construction du nouvel aéroport, rendu nécessaire par la saturation de l'actuel, comme un gage de confiance. La Chine veut obtenir la garantie que la charge financière de cette réalisation très ambitieuse ne proviendra pas des revenus fiscaux de Hongkong, qu'elle compte bien utiliser à ses propres fins.

Mais ce différend cache un désaccord plus profond : tout en s'en défendant vertueusement, et contre l'esprit de la déclaration conjointe de 1984, Pékin cherche à accroître son influence sur les décisions concernant la colonie. M. Hurd a pu se dire satisfait des promesses que le régime communiste *«n'entendait pas exercer un droit de veto ou rechercher une gestion commune»* des affaires de Hongkong durant la période de transition. Son échec sur l'aéroport montre que Londres n'est plus en position de force pour négocier avec la Chine.

L'exercice de M. Hurd, premier parmi les Occidentaux à faire à Pékin le *«cadeau de la normalisation» après Tiananmen*, visait donc plutôt à *«vendre»* à l'opinion de Hongkong l'apparence d'un *«business as usual»* avec la République populaire. Il s'agissait de tenter de faire oublier que c'est le principe même de l'autonomie financière future de Hongkong qui est en jeu, et donc la garantie donnée par les Chinois que le capitalisme continuera de fleurir dans la quatrième place financière du monde.

M. Hurd s'est efforcé de désamorcer les critiques en faisant part à ses interlocuteurs de *l'«inquiétude»* de Londres sur d'autres sujets, comme le Tibet et les droits de l'homme : il s'est ému de voir quatre résidents de Hongkong condamnés récemment à des peines de prison par des tribunaux du continent sous l'inculpation de participation à l'agitation démocratique de 1989.

Tandis que M. Hurd se trouvait à Pékin, le trône chinois a tenu à montrer qu'il n'avait nullement l'intention de laisser Hongkong devenir une «capitale du Sud» appelée à régner, par le biais de l'économie, sur la Chine méridionale. La démonstration en est venue avec la nomination du gouverneur de Canton, M. Ye Xuanping, à un poste de vice-président de la Conférence consultative politique du peuple chinois.

M. Ye, âgé de soixante-sept ans, résistait depuis belle lurette aux prétentions de Pékin à régenter les provinces les plus ouvertes sur le monde extérieur. Il était parvenu à cette position grâce à sa filiation avec l'un des dix grands barons de la légende communiste, le défunt maréchal Ye Jianying. Qunique membre du PCC, M. Ye ne s'est guère caché, pour faire prospérer sa province, d'une certaine prédilection peur les méthodes capitalistes de Hongkong. Ce qui lui avait attiré l'ire des vieillards effrayés de voir le pouvoir du parti se morceler entre intérêts régionaux.

Nommer un gouverneur de province *trop puissant* à un poste honorifique dans la capitale n de tout temps *constitué*, en Chine, le *moyen* le plus commode de le priver de sa base de pouvoir. La promotion de M. Ye est une punition déguisée, qui ne fera pas oublier le rôle crucial qu'il a joué pour contraindre les conservateurs de Pékin à réviser de manière spectaculaire les idées conservatrices qu'ils nourrissaient an lendemain de Tiananmen en matière d'économie.

La mesure qui le frappe risque donc de se retourner contre ses auteurs : M. Ye n'a pas fait mystère, dans des déclarations suivant sa «promotion», de ses intentions de poursuivre son action réformiste à Pékin. Un nouveau loup dans la bergerie pékinoise?

FRANCIS DERON

Les Douze à la recherche d'une diplomatie commune

Suite de la première page

L'UEM, ainsi que l'union politique, en raison des bouleversements politiques et institutionnels qu'elles supposent, font resurgir d'anciennes querelles existentielles, en particulier sur la supranationalité, qui, même vieillies, pourraient se révéler déstabilisatrices. Les Douze qui, depuis 1985, resserrent leurs liens, risquent d'être rattrapés par l'idéologie.

La crise de confiance actuelle provient de la multiplication des projets qui, parfois, se télescopent, et dont les objectifs, à force d'être débattus on contestés, se brouillent. Il est temps de se ressaisir, autrement dit de recentrer le débat, d'ajuster ce qui doit l'être, de hiérarchiser, on au moins de définir une cohérence aux différentes opérations en cours. Tel devrait être l'objectif des deux conseils européens qui se tiendront sons la présidence luxembourgeoise le 8 avril, puis les 28 et 29 juin.

Il est légitime que les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze commencent cette sorte d'audit de la construction européenne luodi à Luxembourg par l'uninn politique et la mise en place d'une politique étrangère commune puisque aussi bien, après les cafouillages de la crise du Golfe, c'est le dossier le plus sensible. *«Eerire une Constitution demande beancoup de retenue»*, constatait vnici quelques jnurs un des participants de la conférence gouvernementale sur l'union politique, voulant ainsi faire comprendre que celle-ci, compte tenn de la nature de l'exercice – un traité est conçu pour durer – ne pouvait être affeetée par l'effervescenee conjoncturelle.

Il resto que le débat suscité par l'initiative franco-allemande d'avril 1990 ne fait que s'engager. Sur trois points au mnins, il se développe d'une manière plutôt conflictuelle : les rôles respectifs du Cunseil européen, du conseil des ministres et de la Cnmmissinn; le renfnrcement des pouvnirs du Parlement européen et l'avenir des relatinns avec les Etats-Unis en matière de défense.

Cependant, lnrs de la réunion infnrmelle que les ministres des affaires étrangères des Douze ont consacrée le 26 mars à la mise en œuvre d'une politique de sécurité et de défense commune, on a pu remarquer l'optimisme manifesté tant par M. Jacques Poos, le président luxembourgeois, que par M. Jacques Delors. Le président de la Commission, abordaot le problème des relations entre l'Union de l'Europe Occidentale et la Communauté d'une part, l'OTAN, d'autre part, a estimé qu' *«on distinguait déjà très bien comment on pourrait arriver à un consensus à la fin de la conférence intergouvernementale»*.

La phase devaot conduire à l'UEM n'est guère mieux balisée, même si les chefs d'Etat et de gouvernement ont adnplé, en octobre 1990, des directives précises à l'intention de la cooférence intergouvernementale. Depuis que celle-ci a commencé ses travaux, les Allemands, qui en raison de leur puissance éconnmique et monétaire, y jnuent le premier rôle, se livrent à un jeu déconcertant.

Un jour le président de la Bundesbank, le lendemain le ministre des fioances ou son secrétaire d'Etat, contestent tel ou tel point du mandat approuvé à Rome, s'interrogent sur l'opportunité de passer à la deuxième étape à la date prévue du 1er janvier 1994, expliquent qu'il serait dénué de sens d'installer la Banque centrale commune dès la deuxième étape, alors que la souveraineté monétaire ne se partageant pas, il est exclu de lui transférer des pouvnirs sensibles avant la troisième étape.

De surernit, cette troisième étape, celle de la monnaie uniqne, les éminences monétaires d'nutre-Rhin dnnoent l'impression de croire qu'elle ne verra pas le jour nvant un avenir lnintain; à moins que dans une première phase, seul *un noyau* très limité de pays privilégiés soient nutorisés à s'engager dans l'entreprise. De tels commentaires angoissent Bruxelles, comme Paris, et laissent des traces dans les esprits, même lorsqu'ils sont suivis de démentis en provenance de Bonn, confirmant le ferme engagement de l'Allemagne, confnrmément aux nrientations arrêtées à Rome.

Contre-performance

Il reste que le débat sur le contenu de la deuxième étape, sur les modalités de passage de la première à la deuxième, puis de la deuxième à la troisième, est lnin d'être achevé. De telles tensinns conduisent inévitablement l'upinion à s'interroger sur la détermination franco-allemande, à penser qne l'UEM pourrait être plus lnngue à mettre en place qu'envisagé initialement, à éprouver des doutes sur la possibilité concrète de mieux influencer l'actinn conjoneturelle qui serait alors offerte à notre gouvernement. Le projet d'uninn monétaire, enfant chéri de la diplomatie européenne de la France, n'est plus tout à fait regardé comme cette «marche à l'étoile» qui depuis 1988 a justifié tant d'accommodements.

Déçu par la contre-performance des Douze durant la crise du Golfe, perplexe quant aux bénéfices à attendre de l'UEM, l'Européen dogmatique serait-il au moins en droit de se réjouir en contemplant la mise en place, à peu près sans faille, du grand marché? Les directives sur la libre circulatino des personnes, des biens, des capitaux, des services, ont été adoptées dans les délais voulus et sont maintenant transposées à un rythme à peu près satisfaisant dans les législations nationales.

Récemment des progrès ont été enregistrés dans les secteurs réputés les plus réfractaires à l'harmonisation : il y a bien espoir que les Douze parviennent à rapprocher leurs taux de TVA et de taxes à la consommation de telle manière qne les écarts qui subsisteront ne provoquent pas de distorsien de concurrence lorsque, le 1er janvier 1993, disparaîtront les contrôles aux frontières. La persévérance dont est capable M. Jacques Delnrs fait que la Commission est en train de lronver des garanties pnur les salariés et que le marcbé unique signifiera un progrès également sur le plan social.

Mais le ciel s'obscurcit. On a répété que le marché unique avait permis la créatinn de milliers d'emplnis. Sans doute, mais cette vérité ne s'applique guére à la filière électronique et infnrmatique, eo pleine dérnute face aux concurrences américaine et japonaise. Dans ce secteur stratégique, le constat ne peut être que sévère : la politique de l'Acte unique n'a pas atteint cet objectif central qui était de rendre nos entreprises plus compétitives. L'industrie automobile est également menacée, et, paradnxe tragique, au train où vont les choses, 1993 risque de devenir l'année de la faillite industrielle outre-Rhin.

Analyser les raisnns de ces échecs (inexistence de la politique eummerciale extérieure, faiblesse des structures bancaires et industrielles, inefficacilé des politiques de recherche), puis réagir, devient assnrément la priorité pour les Douze. Les premières tentatives dans ce sens, telle la récente communication de la Cummission sur l'industrie électronique, ne sont pas inintéressantes, mais elles révèlent les divisinns profondes qui paralysent encore l'Europe. En dépit des mots prnnnncés, la Communanté n'est pas prête pour une politique industrielle efficace. Ce pourrait être la principale raison du malaise, car les grandes réfnrmes en chantier, politiques et monétaires, exigent pour être menées à bien que l'intendance suive.

PHILIPPE LEMAITRE

La tournée de M. Roland Dumas au Maghreb

Droits de l'homme et démocratisation au cœur des discussions franco-mauritaniennes

NOUAKCHOTT
de notre envoyé spécial

L'avion de M. Roland Dumas se glisse entre deux Boeing des Iraqi Airways «réfugiés» sur l'aéreport de Nouakchott, comme le sont des navires marchands irakiens dans le pon de Nouadhibou.

Pour les entretiens qu'a eus, vendredi 5 avril, le ministre français des affaires étrangères avec les dirigeants mauritaniens, cette entrée en matière était aussi inévitable que celle provoquée, la veille, par la publication d'un rapport d'Amnesty International dénonçant la mort de quelque deux cents détenus politiques dans les prisons du pays – pour la plupart des Noirs subissant les conséquences des querelles ethniques qui les opposent aux Maures et ont entraîné, en 1989, un dramatique conflit avec le Sénégal.

Après une heure de tête à tête avec le président Ould Taya, M. Dumas a souligné qu'il avait d'abord été question de la crise du Golfe. De part et d'autre, en est tombé d'accord pour tourner au plus vite la page sur les divergences entre les deux gouvernements a ce sujet.

La Mauritanie est l'un de ces pays africains sur lesquels M. Saddam Hussein avait jeté son dévolu pour proposer aide et assistance, en échange d'un soutien qui, durant cette crise, s'est exprimé à plusieurs reprises à Nouakchott sous forme d'un alignement sur les positions irakiennes. Et des manifestations de rue ayant obligé la communauté française en Mauritanie à se regrouper par précaution à l'ambassade..

Sachant que M. Dumas ne manquerait pas d'insister – ainsi qu'il l'avait fait la veille au Maroc – sur le respect des droits de l'homme ainsi que sur le lien nécessaire entre démocratie et développement, en Afrique comme ailleurs, le colonel Ould Taya a pris les devants, non seulement en rappelant qu'il avait déjà ordonné, en mars, la libération de prisonniers politiques, mais encore qu'il s'apprêtait à prendre d'autres mesures de clémence et révélerait dans un très prochain discours une série de décisions pour favoriser la démocratisation du régime. M. Dumas a pris soin de déclarer que *«la France suivrait avec beaucoup d'intérêt cette évolution des choses»*.

Fort démunie, la Mauritanie ne peut guère se permettre de froisser davantage son principal bailleur de fends, d'autant qu'aujourd'hui les pays arabes membres de la coalition anti-irakienne punissent financièrement Neuakchott pour sen alliance avec Bagdad. Le régime mauritanien, d'autre part, est de plus en plus isolé maintenant que le Mali voisin vient de s'engager sur la voie démocratique. Enfin, prévoyant une *«nouvelle phase»* de la coopération entre les deux rives de la Méditerranée, Paris compte mettre en valeur ses relations avec l'ensemble que constitue l'Union du Maghreb arabe dont la Mauritanie devrait prendre la présidence cette année.

FRANCIS CORNU

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : la lutte contre la violence

L'ANC lance un ultimatum au président De Klerk et à son cabinet

Le Congrès national africain (ANC) durcit le ton. Il y a une semaine, avant de rencontrer M. Mangosuthu Buthelezi, le président de l'Inkatha, un parti à dominante zouloue, le vice-président de l'ANC, M. Nelson Mandela, avait annoncé que le comité exécutif national (NEC), la plus haute instance de l'organisation, allait se réunir afin de prendre des décisions exceptionnelles pour prévenir la violence. Le NEC a ainsi adopté, vendredi 5 avril, le texte d'une *«lettre ouverte destinée au président De Klerk et à son cabinet»*. Le chef de l'Etat a aussitôt répliqué que les exigences exprimées dans cette lettre visaient à *«camoufler de graves dissensions internes»* et souhaité que personne ne *«tente de tirer un avantage politique»* de la violence.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les termes de la lettre sent très fermes à l'égard du pouvnir et durs à l'encontre de l'Inkatha, accusé de collusion avec le régime pour nblenir une place à la table des négociations. L'ANC menace de ne pas aller plus lnin daos ses discussions sur l'organisatinn d'une *«conférence de tous les partis»* et snr la *«future Constitution»* du pays, si le gouvernement ne satisfait pas, *«avant le 9 mai»*, à sept conditions.

En soulignant *«l'attitude équivoque des autorités dans le cycle de violence»* qui trahit *«un cynisme irresponsable»* ou *«une connivence évidente dans l'organisation de la terreur»*, l'ANC exige l'interdiction du port d'armes, traditionnelles ou modernes, lors de rassemblements; la démissien des ministres de la loi et de l'ordre et de la défense, MM. Adriaan Vlok et Magnus Malan; le démantèlement des unités spéciales anti-insurrectionnelles et la suspension des policiers impliqués dans les récents massacres de Sebokeng et de Daveyton.

L'ANC veut obtenir l'assurance que la police et l'armée utiliseront des méthodes civilisées de contrôle des foules et ne seront plus pourvues eo balles réelles. Il demande la transformation des «hostels», ces résidenees pour travailleurs migrants célibataires, en habitations familiales, ainsi que la censtitution d'une commission d'enquête indépendante, chargée de faire la lumière sur le rôle des forces de l'ordre impliquées dans les violences.

Le NEC s'interroge aussi sur *«les vrales intentions et la sincérité du gouvernement dans le processus de paix et de démocratisation de l'Afrique du Sud»*, en posant ce qu'il convient d'appeler un ultimatum. Pour autant, l'ANC ne menace pas d'interrompre le processus des négociations engagées offieiellement en mai 1990.

Autocritique

En sacrifiant aux radicaux de sa branche armée et aux nombreux membres du Parti communiste qui militent en son sein, l'ANC fait souffler un vent froid sur ses relatinns avec le gouvernement. Mais, cette raideur soudaine ne risque-t-elle pas de conduire l'organisation de M. Mandela dans une impasse?

Il est peu probable que le président De Klerk accepte, par exemple, de se séparer de deux ministres qu'il protège depuis plusieurs meis, en dépit des révélations fracassantes sur les assassinats politiques perpétrés par des services secrets placés sous leur respnnsabilité. Quelle marge de manœuvre conserverait alors l'ANC, qui a déjà perdu l'initiative politique au profit du gouvernement, si l'nn en croit un de ses documents internes qui sera discuté, en juin, lors de la prochaine conférence nationale?

Selon ce document qui porte sur les *«stratégies et tactiques de l'ANC»*, le mnuvement n'a pas été *«suffisamment prompt à mettre en place ses structures et à s'adapter au nouveau cadre de lutte»*. Autocritique qui contredit, aujeurd'hui, la belle assurance de certains orateurs qui avaient affirmé, en décembre, lors de la conférence consultative, que l'ANC conservait l'initiative stratégique. Moyen de justifier, à l'époque, aux yeux des jeunes militants exaspérés et frondeurs, que la suspension de la lutte armée s'inscrivait dans une stratégie parfaitement maîtrisée.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **MALI : formatinn d'un nouveau gouvernement.** – Principalement eumposé de techniciens peu eunnus du grand public, le nouveau gouvernement dont la compositinn a été annoneée, vendredi 5 avril, sera chargé de conduire le pays aux électiens municipales, législatives et présidentielle, d'ici au 20 janvier 1992. Deux femmes et cinq militaires font partie de cette équipe de transition, composée de vingt-deux membres dnnt certains nnt été emprisonnés sous le régime du général Mnussa Traoré, et dirigée par M. Soumana Sacko. – *(AFP.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : congrès extraordinaire de l'ancien parti unique.** – Le congrès extraordinaire du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), au ponvoir depuis l'indépendance, aura lieu, du 12 au 14 avril, à Abidjan, a annoncé, vendredi 5 avril, la radin nationale. Ce congrès doit permettre l'élection d'nn secrétaire général et des instance dirigeantes du parti, présidé par le chef de l'Etat, M. Félix Hnupbouët-Bnigny. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : appel nu boycottage des électinns par les communistes.** – Rassemblés au sein du Parti d'avant-garde socialiste (PAGS), les communistes ont appelé, vendredi 5 avril, au boycottage des premières électinns législatives pluralistes, prévues le 27 juin. Dans un communiqué, le PAGS présente le scrutin comme une aventure pouvant déboueber sur une victoire des islamistes. Il appelle le *«peuple dans son ensemble et ses forces démocratiques et patriotiques à rejeter cette aventure dangereuse pour le pays et à réclamer l'interdiction de partis obscurantistes qui menacent le devenir du pays»*. – *(Reuter.)*

Publicité

Un nouveau produit arrive en pharmacie

LES AMÉRICAINS COMBATTENT LES RIDES

NEW-YORK - Le professeur G. Letizia a rendu compte des résultats d'expériences éxécutées par l'Institut AMA de New York, sur une nouvelle pommade contenant du rétinol, qui semble en mesure de réduire la profondeur des rides.

Après avoir indiqué que la mission d'étudier les effets de la nouvelle pommade lui avait été confiée par une multinationale en produits cosmétiques pour pharmacies, le professeur Letizia a déclaré: «Cette pommade a été appliquée sur 26 personnes, agées de 45 à 60 ans, sur une moitié du visage. Les mesures effectuées au début et à la fin du traitement ont mis en évidence une réduction significative des rides, par rapport à la partie du visage non traitée.»

Le siège de New-York de la société Korff, productrice du nouveau produit, est assailli d'appels téléphoniques de personnes qui veulent tester cette nouveauté. Après une première distribution dans les pharmacies américaines, la pommade est disponible dans les pharmacies françaises en deux formules: Anti-Age Retard pour une action visible en quelques mois et Anti-Age Super pour une action énergique, selon les conseils du pharmacien. Pour les personnes de 55 ans et plus il existe un produit spécifique.

هكذا من الاصل

La convention nationale du PS

M. Mauroy maintient sa proposition d'avancer la date du congrès

M. Michel Rocard devait s'adresser, samedi 6 avril en fin de matinée, à la convention nationale du PS réunie à Cachan (Val-de-Marne) pour débattre du « nouvel ordre mondial ». La convention a pour tâche, aussi, d'arrêter les orientations du parti pour les mois à venir. M. Pierre Mauroy devait y défendre sa proposition d'avancer à la fin de l'année le prochain congrès. La décision sur cette question étant du ressort du comité directeur, qui se réunira en juin.

Vingt ans après la refondation du PS au congrès d'Epinay, point de départ de la conquête du pouvoir par la gauche, comment refaire de ce parti, en tant que tel, l'un des acteurs principaux de la vie politique ? C'est la question que se posent les socialistes et, au premier rang d'entre eux, M. Pierre Mauroy, qui, depuis le congrès de Rennes, il y a un an, constate que la capacité d'initiative du PS est considérablement affaiblie. Or, face aux échéances à venir, c'est, pour une grande part, au PS qu'il incombe de proposer les réponses idéologiques et politiques autour desquelles pourra se ressouder l'électorat de la gauche, parfois déconcerté par la façon dont celle-ci assume, depuis dix ans, la responsabilité du pays.

Comme l'observe M. Gérard Le Gall, inspiniste, membre adjoint du secrétariat national, dans *Libération* du 6 avril : « *Le mal-être du PS vient plus d'un flou identitaire et d'un trouble stratégique que d'un problème de* leadership ou *de querelles de courants.* » La difficulté, pour les socialistes, est de maîtriser un débat stratégique qui leur échappe largement et dont les clés sont dans la main du président de la République, principalement, et, secondairement, dans celle du premier ministre. Ce débat, faute d'être mené de façon ouverte, l'est au travers de décisions pratiques, qu'il s'agisse des négociations engagées au cas par cas par l'hôtel Matignon sur les textes soumis au Parlement – tantôt vers le centre, sur la solidarité financière des communes, tantôt vers le PCF, sur la Corse – ou du projet de réforme du mode de scrutin pour les élections régionales.

La formule retenue par le PS, qui consiste à transposer au niveau régional, mais avec des listes présentées dans le cadre du département, le système appliqué depuis 1983 pour les élections municipales, a l'avantage, aux yeux de ses défenseurs, de poser devant les électeurs le problème des alliances : à droite, le RPR et l'UDF devront décider s'ils acceptent, ou non, de s'entendre avec le Front national ; à gauche, les communistes devront choisir entre l'accord avec le PS ou la fin de leur présence dans les conseils régionaux. Le Parti socialiste, « parti de second tour », serait le principal bénéficiaire de cette formule. Cependant, il n'est pas sûr que celle-ci soit acceptée au Parlement, la droite étant hostile au réservée, et ceux des siens qui y seraient

favorables soubaitant que le cadre de l'élection soit la région au lieu du département. M. François Mitterrand ne veut pas en entendre parler.

Dans ces conditions, le risque existe, pour le PS, de devoir aller aux élections de mars prochain avec le mode de scrutin actuel, la proportionnelle simple, qui aurait pour effet d'encourager le formation de « petites » listes et la dispersion de son électorat. Si la volonté du chef de l'Etat est de redistribuer les cartes de la « majorité présidentielle », comme il avait déjà tenté de le faire pour les élections législatives de juin 1988, cette méthode est la plus adéquate. Que les socialistes veuillent cela d'un mauvais œil n'a rien d'étonnant.

La meilleure façon, pour eux, de reprendre l'initiative et de parer au danger d'élections régionales qui réduiraient encore le rôle de leur parti est-il, comme semble le penser M. Mauroy, d'avancer à la fin de l'année la date de leur prochain congrès, afin d'associer l'adoption de leur « projet pour l'an 2000 » à une clarification stratégique et à une remise en ordre interne ? Les réponses à cette question sont diverses.

Vendredi soir, lors de la réunion des partisans de la motion 1 du congrès de Rennes, c'est-à-dire des amis de MM. Mauroy, Louis Mermaz et Lionel Jospin, de nombreuses questions ont été posées au premier secrétaire sur ses objectifs. M. Jospin a expliqué, en substance, que l'initiative d'avancer le congrès revient au premier secrétaire et qu'il lui était arrivé de la prendre lorsqu'il occupait cette fonction (pour le congrès d'avril 1987).

Cependant, le ministre de l'éducation nationale estime que, dans la situation actuelle, une telle décision ne peut avoir d'efficacité que si les dirigeants du parti – en clair, les chefs des principaux courants – sont d'accord entre eux sur le résultat auquel ils veulent parvenir.

Les mandats de M. Fabius

M. Jospin mettait le doigt, ainsi, sur le problème posé par l'hostilité de M. Fabius à la proposition du premier secrétaire. Aussi, ce dernier s'est employé à corriger l'impression donnée par sa discussion du 3 avril avec le président de l'Assemblée nationale, en affirmant qu'il n'y avait pas eu véritablement d'affrontement entre eux et que, même si la conversation avait été parfois vive, la réponse de M. Fabius n'avait pas été résolument négative. Il reste que les amis de celui-ci avaient publié, aussitôt après son entretien avec M. Mauroy, un communiqué dans lequel ils affirmaient ne voir « *guère l'utilité d'un nouveau congrès* » (*le Monde* du 5 avril). Quoi qu'il en soit, pour le premier secrétaire, dès lors que le congrès ne peut avoir lieu à sa date normale, qui coïncide, en mars, avec celle des élections régionales et cantonales, le choix est de le repousser à juin ou de l'avancer à décembre. Cette seconde solution a sa préférence.

Les fabiusiens soupçonnent M. Mauroy de faire ce choix pour des raisons de « cuisine » interne, ce dont le premier secrétaire se défend avec vigueur. Selon eux, en effet, un congrès réuni en 1991 se ferait sur la base des mandats de 1990, ce qui les priverait du bénéfice des adhésions qu'ils pourraient recueillir cette année. Au-delà de ces considérations mesquines, les amis du président de l'Assemblée nationale soupçonnent M. Mauroy de vouloir les piéger et faire un congrès exclusivement à son profit.

Ce soupçon n'est pas absent, non plus, de l'esprit de certains jospinistes. Aussi le premier secrétaire est-il encore loin d'avoir gagné cette partie, dont l'issue se décidera, en juin prochain, au comité directeur.

PATRICK JARREAU

ANDRÉ LAURENS

LIVRES POLITIQUES

SAVEZ-VOUS que les socialistes occupent le pouvoir en France depuis dix ans ? Les socialistes, parfaitement, ceux-là mêmes qui avaient fait si peur en 1981 et qui, selon les sondages, donnent tellement satisfaction maintenant. Il faut dire qu'ils ont bien changé depuis l'époque de l'union de la gauche et du programme commun. Songez qu'en 1969 le PS se définissait comme un parti révolutionnaire ! En 1990, il est un rassemblement qui « *met le réformisme au service des espérances révolutionnaires* ».

Les socialistes ont changé mais sans renoncer à leur diversité, laquelle reste conflictuelle ; elle est même raisonnée par les stratégies successorales, ce qui n'en rend pas plus clair le contenu. L'erreur serait de se laisser aveugler, comme les héritiers le font, par la perspective de l'après-mitterrandisme, car, en arrière-plan de la guerre de succession, il y a aussi un parti, le PS, tel qu'il a évolué, tantôt favorablement, tantôt douloureusement, à l'ombre du pouvoir. C'est à lui que s'intéressent Annie Philippe et Daniel Hubscher. Au terme d'une enquête de plusieurs mois, ils en livrent une radiographie et en proposent un mode d'emploi.

Les deux auteurs ont étudié les dirigeants, les adhérents, les sympathisants, les courants, la vie et le fonctionnement du parti, au niveau national et au niveau local, dans ses principales zones d'implantation. Cursus politiques, données sociologiques, analyses comparées des diverses sensibilités, description des instances, présentation des débats internes et visites sur le terrain certes et chiffres à l'appui, rien n'est laissé de côté, ni les rivalités de personnes ni le manque de vigilance dans le contrôle des comptes et des mécomptes financiers.

Nos enquêteurs apportent beaucoup de clarté sur ce qui sépare les cinq principaux courants en montrant qu'ils ne distinguent, au-delà de leurs chefs de file, par le rôle qu'ils réservent à l'Etat dans la transformation sociale, au parti et à sa doctrine dans le confrontation politique. Des diverses formes de social-démocratie, plus ou moins jacobines et radicales, au socialisme perçu comme *culture plutôt que comme mode d'organisation économique*, de la conquête des mairies et mandats parlementaires aux grandes stratégies présidentielles, on comprend que ce qui paraît diviser le PS, et souvent le diviser, contribue aussi à le constituer.

Pour se mettre au courant des socialistes

Selon Annie Philippe et Daniel Hubscher, ses points de faiblesse sont peut-être ailleurs : d'une part, dans l'incapacité d'avoir pris, faute de temps, le relais d'un PC trop rapidement affaibli ; d'autre part, dans un succès gestionnaire acquis au prix d'une crise d'identité. Le socialisme existe ; il existe même en plusieurs versions potentielles. Il lui reste, en somme, à se retrouver dans une certitude, minimale mais communs, sur ce qu'il est et ce qu'il fait.

L'histoire du PS depuis le congrès d'Epinay, en 1971, nourrit un autre ouvrage, mais dans une perspective différente : celle de la succession de François Mitterrand et de la stratégie présidentielle. Cette dernière commande tout, selon l'auteur de *l'Après-Mitterrand*. Eric Dupin écrit : « *Avec son corset électoral majoritaire et la prédominance du fait présidentiel, la Ve République a transformé le PS en une grande formation électorale. Une fois le gaullisme essoufflé, elle lui a ouvert la porte du pouvoir. Mais le même mécanisme institutionnel, sorte de machine élective, a progressivement vidé le parti de sa substance. Au plan national, le PS s'est transformé en une machine à sélectionner les candidats à l'élection présidentielle.* »

Après avoir tardé, le réussite a été au rendez-vous à deux reprises, en 1981 et 1988, mais, depuis, les choses ont changé en ce sens que « *le parti n'est plus la chose du président* ». Ses héritiers s'affrontent au nom de rivalités personnelles et, souvent, en dehors de véritables enjeux politiques. C'est cette évolution que raconte et analyse Eric Dupin. Il observe que le PS a souffert doublement de son succès : d'une part, le recrutement de l'appareil gouvernemental socialiste a opéré une sévère ponction dans les cadres du parti ; d'autre part, l'absence de ministres au bureau exécutif a appauvri la relation entre le pouvoir et la base militante. La guerre des courants, ouverte dès 1988, a achevé de réduire la PS à l'impuissance.

Redevenu parti de gouvernement, il est sous l'empire de ses élus plus que de ses militants, et, selon l'auteur, les baronnies et les parvenus y fleurissent, tandis qu'éclosent les compromissions et les affaires. Son substrat idéologique paraît aussi versatile que ses résultats électoraux fluctuants. Tel est le champ clos dans lequel s'affrontent les héritiers. Eric Dupin décrit de manière alerte cette famille au sein de laquelle s'opposent trois enfants terribles, le fils choisi, Laurent Fabius, le fils rebelle, Lionel Jospin, et le fils subi, Michel Rocard, sous les regards intéressés des « *neveux de la main gauche* ». Il trace les portraits en situation des prétendants à la succession et évalue leurs atouts et leurs défauts respectifs avec la maestria d'un expert du sérail : il livre une profusion de détails, d'avis et de jugements puisés à l'intérieur du parti, tout en conservant le recul de l'observateur extérieur.

Eric Dupin estime qu'actuellement les meilleures cartes sont entre les mains de Michel Rocard, sauf qu'il risquerait d'en perdre le bénéfice s'il conduisait les socialistes à un échec électoral aux législatives de 1993. Tout le problème, pour François Mitterrand, qui n'a aucune envie de revivre une seconde cohabitation en fin de mandat, est de savoir avec quel premier ministre il passera le mieux ce cap difficile. Quant au PS, menacé de l'intérieur par un processus de fragmentation, il a le choix, selon l'auteur, entre deux destins : l'un, passif, consistant à devenir une vague marque politique à usage électoral ; l'autre, volontariste, le conduisant à inventer un autre militantisme et un nouveau réformisme. Ces orientations ne sont pas forcément incompatibles avec des ambitions et des stratégies présidentielles. Il faudrait, sans doute, le rappeler aux intéressés.

▶ *Enquête à l'intérieur du Parti socialiste*, d'Annie Philippe et Daniel Hubscher, Albin Michel, 420 pages, 140 F.

▶ *L'Après Mitterrand*, d'Eric Dupin, Calmann-Lévy, 332 pages, 120 F.

Le « post-scriptum » des élus originaires du Maghreb

Il y a quelques semaines, ils retrouvaient leur terre natale pour une mission d'explication. L'émotion est toujours intacte.

Le président de la Conférence nationale des élus socialistes originaires du Maghreb, M. Georges Morin, devait rendre compte, samedi après-midi 6 avril, devant la convention nationale du PS, de la mission qu'il a conduite à Tunis, Alger et Rabat, du 7 au 12 mars, pour prendre la mesure du fossé qui s'est creusé entre la France et les pays maghrébins depuis la guerre du Golfe. Nous avons sollicité, en guise de « post-scriptum », le sentiment des élus locaux socialistes qui l'accompagnaient lors de cette visite, vécue par la plupart d'entre eux comme un choc émotionnel.

Malika Chaïb, conseiller municipal de Gières (Isère), raconte encore le trac qu'elle éprouvait, il y a on mois, en débarquant à l'aéroport d'Alger, deuxième étape de la « mission du dialogue » du PS au Maghreb : « *C'était dingue, j'étais morte d'angoisse !* » Ce n'était pas la première fois que cette étudiante de vingt-trois ans foulait la terre de ses ancêtres, mais cette fois-là ressemblait encore à la première. Alors, à peine arrivée sur le sol de cette Algérie peu encline au féminisme, elle a bravé un tabou : « *J'ai allumé une cigarette et je l'ai fait par provocation, comme pour dire à tous les Algériens : je vous respecte, mais respectez-moi !* » Aujourd'hui, Malika est soulagée : « *Le message d'amitié que nous voulions apporter à tous nos amis du Maghreb est bien passé. Ils ont vidé leur sac, mais on s'y attendait un peu, et je garde l'impression d'avoir ouvert une voie.* »

Tel est aussi le sentiment de Zaïr Kedadouche, le jeune militant de France-Plus, « *né à Tourcoing* », qui s'est senti « *encore plus français là-bas* ». « *Les Algériens, les Marocains et les Tunisiens que nous avons rencontrés ont souvent fait preuve d'un anti-américanisme proportionnel à leur méconnaissance des Etats-Unis, mais ils n'ont pas toujours tort de dire que les Français méconnaissent totalement le monde arabe*, dit-il. *C'est vrai pour les beurs comme pour les autres. Il faut faire un effort de chaque côté.* »

Pied-noir, Fernand Belda, adjoint au maire de Châtenoy-le-Royal (Saône-et-Loire), a surtout été « *touché* », au cours des échanges de vues sur les responsabilités de la France dans la guerre du Golfe, « *par les critiques sur les atteintes aux droits de l'homme* ». Cela ne l'a « *pas culpabilisé* », mais « *en moi-même*, confie-t-il, *je me disais parfois : ils ont raison* ».

Nadia Hammadi-Denis, conseiller municipal de Dijon, n'hésite pas à parler de « *parano* » à propos de certaines des thèses défendues à Tunis, Alger et Rabat par les censeurs de l'attitude française vis-à-vis de l'Irak. Elle a été agacée par leurs fréquentes références à de Gaulle, mais elle les rejoint totalement sur la nécessité de régler une fois pour toutes la question palestinienne dans le sens de l'équité. « *Ils ont raison*, juge-t-elle. *Nous tenons le même discours depuis dix ans. Il faut, maintenant, passer aux actes et aller jusqu'au bout.* »

« *Il ne faut plus, en effet, qu'il y ait deux poids et deux mesures*, souligne M. Saïd Merabti, adjoint au maire de Vitrolles (Bouches-du-Rhône). *Cela rétrécirait le blason de la France, tout en permettant aux démocrates locaux de mieux lutter contre l'obscurantisme que représentent les islamistes.* »

Chez Alain Marcus, adjoint au maire de Lieucourt (Oise), qui n'était pas revenu au Maghreb depuis l'indépendance de l'Algérie, c'est l'émotion qui contient de prédominer, « *l'émotion d'avoir retrouvé le sol natal, d'avoir senti que, dans les trois pays du Maghreb, on aime encore la France, malgré le dépit actuel, qui est justement, à vrai dire, un dépit amoureux* ».

« La condescendance des ambassades »

Le maire de Val-de-Reuil (Eure), Bernard Amsalem, qui retrouvait, lui aussi, sa terre natale pour la première fois, retient surtout, au-delà de la « *fracture profonde* » créée par la guerre du Golfe de part et d'autre de la Méditerranée, deux constats : « *La démocratie est en marche au Maghreb*, notamment en Algérie. *C'est la découverte importante que nous avons faite. Il ne faut pas décevoir ces populations. La crise a, aussi, provoqué une prise de conscience des Maghrébins. J'ai été impressionné par la résistance à l'invasion culturelle américaine. L'unité de la région se fait, et la France doit l'accompagner en accentuant sa coopération.* »

« *Cela implique, de la part de la France*, ajoutent Henri Finri et Habib Hanana, élus municipaux de Chilly-Mazarin (Essonne), *l'obligation d'une politique de coopération plus cohérente et plus vigoureuse.* » « *L'aide française et européenne aux pays de l'Europe de l'Est ne doit pas faire oublier la nécessité de construire l'Europe du Sud avec le Maghreb* », souligne Karim Mechaï, conseiller municipal de Cergy (Val-d'Oise). « *Il y a urgence, car il y a un danger*, insiste Alain Koskas, conseiller municipal de Charleville-Mézières (Ardennes). *Il y a danger parce que l'aspect passionnel de la crise de confiance entre la France et les pays du Maghreb peut, paradoxalement, pousser ceux-ci à développer leur coopération avec l'Italie et l'Espagne, mais aussi avec les Américains et les Britanniques, c'est-à-dire avec les pays qui n'ont pas de passé commun avec eux.* »

La diplomatie officielle suivra-t-elle ? Daniel Delmas, adjoint au maire de La Montagne (Loire-Atlantique), en doute. « *A mon sens*, dit-il, *le Quai d'Orsay évalue mal le Maghreb. J'ai été surpris par la condescendance des ambassades sur les éléments que nous rapportions. Notre gouvernement est un peu court.* » De l'avis de cet Oranais, il convient de prendre en compte les reproches faits par les Maghrébins à certains médias et d'agir, « *au besoin par la voie réglementaire* », pour mettre fin à « *ces excès de mises en scène télévisées qui dénaturent les informations* ». « *L'enjeu est de taille*, dit-il, *car les médias constituent la clé du processus de démocratisation qui fait, déjà, des pays du Maghreb des pays majeurs, qu'il faut traiter en partenaires.* » Un point de vue que partage Dominique Chemla, conseiller municipal de Yerres (Essonne) : « *L'internationalisation de l'image par l'intermédiaire des satellites et de la multiplication des antennes paraboliques, en particulier en Algérie, impliquent désormais, de la part des professionnels, l'intégration d'une notion éthique et culturelle : le respect de l'image d'autrui.* »

Le mot de la fin ? Il revient de droit au « colonel », le doyen de la mission, Hocine Chabaga, adjoint au maire de Villeurbanne (Rhône), qui a été « *surpris par la franchise* » de ses interlocuteurs tunisiens, algériens et marocains, avec lesquels le débat a parfois été « *dur* », mais qui en tire une conclusion toute personnelle : « *J'ai une fierté ou lendemain de ce voyage : la fierté de ma double appartenance. Grâce à elle, je les ai compris.* »

ALAIN ROLLAT

POLITIQUE

…ate du congrès

…scriptum » des élus …ures du Maghreb

La nouvelle organisation de l'administration territoriale

Le seuil de population requis pour créer une « communauté de ville » est abaissé à vingt mille habitants

Les députés ont poursuivi brièvement, vendredi 5 avril, l'examen du projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République. Sur proposition du rapporteur de la commission spéciale, M. Christian Pierret (PS, Vosges), l'Assemblée nationale a adopté un amendement abaissant de trente mille à vingt mille habitants le seuil de population nécessaire pour la création d'une « communauté de ville ».

Le projet de loi prévoyait, d'autre part, une formule de coopération plus contraignante pour les agglomérations de cinquante mille habitants et plus. Suivant le souhait de l'opposition, le gouvernement est revenu à son projet originel en faisant passer ce seuil à cent mille habitants et plus. Pour les agglomérations de cette taille, il est précisé, dans un article additionnel présenté par le gouvernement, que les propositions de création de « communautés de villes » (établies dans le schéma départemental de coopération) sont transmises par le préfet aux communes concernées. La « communauté de ville » est créée par arrêté du préfet sauf si un tiers au moins des conseils municipaux des communes concernées, représentant plus du tiers de la population totale, ou une commune représentant plus de la moitié de la population totale ont donné un avis défavorable à sa création. Les communes disposent d'un délai de trois mois, reconductible une fois, pour faire connaître leur avis. Au terme de ce délai, elles doivent transmettre leurs délibérations.

Les députés devaient poursuivre et achever la discussion de ce texte lundi 8 avril.

P. S.

Les nationalistes modérés sont satisfaits de la reconnaissance du « peuple corse »

Les élus du MPA (nationalistes « modérés ») à l'actuelle Assemblée de Corse ont déclaré, jeudi 4 avril à Paris, que la reconnaissance du *« peuple corse, composante du peuple français »*, est une *« avancée politique incontestable malgré son ambiguïté »*. Le MPA reconnaît les *« évolutions positives »* liées au projet de statut, malgré les *« zones d'ombre »*. Le MPA a vivement mis en cause les *« clans »* traditionnels *« de tous bords »* en demandant à l'Etat de changer d'attitude à leur égard, car *« il faut couper les fils de ces pantins et contribuer à ce que la démocratie ait un sens »* en Corse.

La veille à Bastia, A Cuncolta Naziunalista (nationalistes « durs ») avait, pour sa part, demandé à l'Etat de *« prendre en compte certaines revendications fondamentales sous peine de voir très rapidement le problème national corse s'enliser dans l'impasse répressive, génératrice de nombreux drames »*. A Cuncolta demande à l'Etat de *« cesser de gagner du temps »* et de *« mettre un terme à sa diplomatie secrète »* sur l'île, sans *« s'illusionner sur les appuis qu'il croit avoir trouvés »*.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, à Bonifacio, un hôtel en construction a été partiellement détruit par des charges explosives après que quatre hommes armés de pistolets mitrailleurs eurent menacé une vingtaine d'ouvriers italiens. Cet attentat a été signé « R », au nom de l'organisation clandestine « Resistenga ». La veille, dans la nuit de mardi à mercredi à Ajaccio, un autre attentat signé par l'organisation proche des nationalistes A droga basta (La drogue ça suffit) avait sérieusement endommagé, sans faire de victime, la voiture d'un employé municipal soupçonné d'être lié à un trafic de drogue.

□ **M. Gilles de Robien rectifie son vote.** – M. Gilles de Robien, député UDF-PR de la Somme, a demandé, jeudi 4 avril, la rectification de son vote sur l'article premier du projet de loi sur la Corse. M. de Robien, comptabilisé parmi les non-votants, affirme avoir voulu voter contre cet article reconnaissant *« le peuple corse »* comme *« composante du peuple français »*. A ce propos, le groupe des députés UDF a tenu à souligner qu'à l'exception de M. José Rossi, rapporteur du projet de loi, tous ses membres ont voté contre l'article premier.

Les ambitions électorales du Front national

M. Bruno Megret à l'assaut de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Bruno Megret, délégué général du Front national, s'est rendu dans le Var, jeudi 4 avril, afin de lancer la campagne du parti d'extrême droite pour les élections cantonales et régionales de 1992 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. M. Megret a assuré que, pour la gestion de la région, l'UDF et le RPR *« seraient une force de soutien amical à un FN fort et dirigeant »*. Depuis plusieurs mois (*le Monde* du 17 octobre 1991), M. Megret s'implante dans cette région et plus particulièrement dans les Bouches-du-Rhône où il projette de se présenter aux élections législatives de 1993.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

L'implantation de M. Megret à Marseille, comme celle de M. Yvan Blot à Hyères (Var), s'inscrivent dans la stratégie du Front national qui vise, d'une part, à enraciner son action politique dans les régions et, d'autre part, à exercer des responsabilités de gestion pour démontrer que le parti est apte à diriger les affaires du pays. Bastion du lepénisme, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est évidemment la plus propice à la réalisation de ce double objectif. Pour le délégué général, il s'agit aussi de se tailler un fief personnel dans un département qui l'a rejeté aux élections législatives de 1988, mais dans lequel il espère bien, cette fois, s'établir durablement. Quels que soient les résultats des prochaines élections régionales, il sera candidat, aux législatives de 1993, dans la douzième circonscription (Marignane) où Jean-Pierre Stirbois avait échoué il y a trois ans (1).

Ce deuxième parachutage du lieutenant de M. Jean-Marie Le Pen n'est pas comparable au précédent. M. Megret n'a guère eu de peine à faire reconnaître son autorité dans une fédération où le pouvoir, faute de leader et en raison de crises à répétition (dix des vingt-cinq élus régionaux ont démissionné du parti depuis 1986), était à saisir. Une « tournée des popotes » de trois mois lui a permis de prendre en main ses troupes. En tout, une dizaine de visites sur le terrain, à l'occasion desquelles il a testé ses thèmes de campagne, à commencer par ceux, prioritaires, de la sécurité et de l'immigration. Le parti lepéniste dramatise à outrance la situation sociale dans les Bouches-du-Rhône, département livré, selon lui, à *« des bandes ethniques organisées »*, et, par extrapolation, dans la région, menacée, ni plus ni moins, de *« libanisation »*.

Au terme de cette première phase, M. Megret a ouvert *« une période d'acclimatation »* consistant à « démarcher », en sa qualité de député européen, les diverses autorités ou élus importants du département et de la région. Le maire de Marseille, M. Robert Vigouroux, n'a pas donné suite, jusqu'alors, à sa demande d'entrevue. Les chefs militaires, l'archevêque de Marseille, le préfet, le président (socialiste) du conseil général, ceux des chambres de commerce des Bouches-du-Rhône et de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont répondu, avec plus ou moins d'empressement. Ce qui l'autorise d'ores et déjà à dire qu'il *« commence à être pris en compte par l'ensemble des acteurs de la vie marseillaise et provençale »*.

« Le rouleau compresseur est en marche »

Il a également peaufiné l'organisation de sa campagne. Le 19 janvier, le délégué général a mis en place un comité de coordination régional de quinze membres. Une cinquantaine d'*« orateurs régionaux »* vont prendre la route pour prêcher la bonne parole dans chaque canton – renouvelable ou non – d'ici à la fin de l'année. Après *« une action symbolique »* le 10 mai, à Marseille, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc et de la *« commémoration de dix ans de pouvoir socialiste »*, le coup d'envoi officiel de la campagne sera donné, sur la Canebière, le 25 mai, en présence de M. Le Pen. *« Le rouleau compresseur est en marche »*, proclame M. Megret.

Le Front national n'a pas la *« prétention »* de remporter la majorité absolue au conseil régional, mais celle d'obtenir plus d'élus que l'UDF et le RPR réunis. Il veut *« inverser les rôles »*. M. Megret n'imagine pas *« un seul instant »* que la droite ait *« la duplicité de ne pas considérer comme réciproque l'accord actuel de gestion, dans la région, avec le Front »*. En attendant ce test, le délégué général, mal loti dans les sondages (2), ne se gênera pas pour critiquer ses alliés de *« l'établissement »* *« complices des méfaits du socialisme »*. M. Bernard Tapie, probable tête de liste de la majorité présidentielle, est qualifié de *« candidat bidon »* qui, s'il venait à être élu, *« ne s'intéresserait pas plus à la région qu'à sa circonscription »*.

Dans l'entourage de M. Jean-Claude Gaudin, l'actuel président (UDF-PR) du conseil régional, on minimise le danger que pourrait constituer un scrutin dans lequel la droite serait prise en tenaille entre l'extrême droite et la majorité présidentielle. *« Le FN*, fait-on remarquer, *pourra difficilement combattre une politique dont il a constamment voté les grandes orientations. Il reste, par ailleurs, à prouver, après les précédents de 1988, que ses chances augmentent avec le parachutage d'un leader national. »* Les amis de M. Gaudin mettent en doute, enfin, la crédibilité de l'extrême droite dans une élection dont l'enjeu est la gestion d'une grande institution.

GUY PORTE

(1) M. Stirbois avait obtenu 44,13 % des voix au second tour de scrutin, alors que M. Megret avait recueilli 43,90 % des suffrages dans la dixième circonscription (Gardanne).

(2) Plus de la moitié des Marseillais ignorent encore son nom et si 33 % de ceux qui déclarent le connaître ont de lui une *« très bonne »* ou une *« assez bonne opinion »*, 24 % d'entre eux, seulement, souhaitent qu'il joue un rôle plus important au cours des mois à venir dans la vie politique locale.

□ **M. Wetzel : *« des points de différence fondamentaux »* avec M. Le Pen.** – M. Laurent Wetzel, maire CDS de Sartrouville, a déclaré, vendredi 5 avril, sur France-Inter qu'il a *« des points de différence fondamentaux »* avec le programme du Front national. *« Je crois à la possibilité d'une société multi-culturelle et multi-ethnique par assimilation »*, a-t-il affirmé, après avoir critiqué la position de M. Le Pen pendant la guerre du Golfe. *« Il faudrait que M. Le Pen revienne sur de tels comportements, sur de telles déclarations et sur un tel programme pour que quelque alliance électorale que ce soit soit envisageable »*, a conclu M. Wetzel.

POINT DE VUE

Pourquoi j'ai mis les pieds dans le plat

par Gérard Longuet

Evoquant les prochaines échéances électorales, M. Gérard Longuet, président du Parti républicain, a récemment estimé que l'opposition ne devait pas exclure certaines alliances locales avec le Front national (*le Monde* du 29 mars). Il précise ci-dessous son point de vue.

J'AI parfaitement conscience d'avoir sur un sujet sensible « mis les pieds dans le plat », et certainement ainsi provoqué un malaise chez les uns, une jubilation chez d'autres. Mais enfin, j'aime parler vrai et n'entends pas me corriger trop vite de ce travers.

J'écarte d'emblée les critiques des donneurs de leçons socialistes. Ils ne me paraissent guère qualifiés pour entonner le chœur des bonnes consciences offensées ; depuis dix ans, la politique socialiste en matière d'immigration, de sécurité, de justice, d'emploi, par ses échecs et ses insuffisances, a largement alimenté le courant protestataire dont se nourrit le Front national. Il n'existait pas avant 1981, doit-on le rappeler.

Le cynisme des socialistes, avec l'adoption de la proportionnelle en 1986, a permis l'émergence institutionnelle du Front national. Leur refus affirmé du Front national au plan des principes ne les conduit pas à refuser les victoires obtenues directement ou indirectement par l'attitude des dirigeants du FN.

Le FN devient alors l'arme ultime d'un PS essoufflé, sans projets, sans union, mais pas sans malice.

Très concrètement, en se proposant de bouleverser la loi électorale régionale, Michel Rocard peut confier ou refuser aux formations politiques extrêmes le soin d'arbitrer la bataille entre les deux forces de gouvernement, libérale ou socialiste. Je ne désespère pas de son honnêteté intellectuelle mais je jugerai le gouvernement à ses actes et n'accepterai aucune leçon de morale, si d'aventure ce dernier décidait en fin de compte de laisser aux formations extrêmes par leur report le soin de choisir à la place de la majorité des Français qui souhaitent une démocratie apaisée.

Dans ma famille politique, l'union UDF-RPR, mon souci de faire confiance aux instances départementales et régionales pour les élections de ce niveau a été ressenti par les uns comme une gaffe, par les autres comme une provocation. Je n'accepte naturellement ni l'une ni l'autre de ces interprétations, mais je crois utile de préciser mon point de vue.

D'abord, je n'accepte pas l'ambiguïté actuelle où personne ne prend ses responsabilités. Les uns tempêtent fort et souvent sincèrement contre le FN, d'autant plus qu'ils n'en ont pas chez eux. Mais ils laissent entier le dilemme : se résigner à Mitterrand par crainte de Le Pen. Les autres brandissent l'article 7 de la charte UPF sans se préoccuper de son application locale, ce qui entraîne naturellement un discrédit des états-majors nationaux. Il y a enfin ceux qui se taisent et pratiquent une sorte de « pas vu, pas pris » pour sauver leurs pouvoirs locaux…

Prise de conscience

Ces ambiguïtés ne peuvent être indéfiniment prolongées à la veille des élections de 1992 et de 1993. Il faut en parler franchement au moment même où le FN est déstabilisé par les positions inacceptables et d'ailleurs incompréhensibles de son dirigeant. Beaucoup d'électeurs de droite se demandent avec inquiétude quelles auraient été l'image et la dignité de la France s'il y avait eu trente ou quarante députés pro-irakiens.

C'est bien maintenant qu'il faut avoir le courage d'aborder les sujets difficiles :

1) Refus de gouverner avec Jean-Marie Le Pen et naturellement refus d'organiser pour les législatives de quelconques accords de désistement. De plus, le PR soutient un projet de loi tendant à instaurer le scrutin uninominal à un tour pour les législatives, qui aurait le mérite d'écarter tous les extrêmes de la vie politique française, condition d'une démocratie apaisée.

2) Au niveau régional, maintien du système proportionnel à un tour qui libère les grandes formations de l'arbitrage des extrêmes.

3) Au plan départemental, j'ai constaté un état de fait qui correspond d'ailleurs à une évolution de fond, la décentralisation et son corollaire, l'émergence de majorités locales souvent fort composites, de la Lorraine à la Provence en passant par Biarritz.

Oui, j'ai mis le projecteur sur cet état de fait, car je souhaite une prise de conscience des conséquences inexorables.

Si l'on accepte cette situation, il faut en tirer les leçons présentes et futures. Il y a et il y aura des arrangements locaux insolites de toute nature et même avec le FN, et j'emploie avec précision le terme arrangement. On peut les considérer comme graves, car contraires aux valeurs et aux engagements de l'opposition. Mais on peut aussi rappeler, dans le cas particulier de l'extrême droite, que plus du tiers des élus régionaux du FN ont quitté leur formation grâce à ces arrangements. C'est l'érosion des élus et peut-être de l'électorat.

Au contraire, si l'on n'accepte pas cet état de fait, et c'est mon cas, il ne faut pas en rester là. Il faut agir en relançant l'union au niveau national et surtout au niveau local pour créer la dynamique unitaire qui nous fera respecter par notre propre électorat.

C'est prioritairement au plan local qu'il faut installer des autorités politiques représentatives de toute l'opposition qui puissent faire appliquer effectivement les principes de l'UPF, par exemple, mais pas seulement, son article 7. Des instances locales fortes qui soient un point d'attraction et un point de ralliement.

Le pire serait le statu quo. Tel est le vrai sens de mon message abrupt parce que soucieux de vérité.

□ **M. Pierre Botton obtient un droit de réponse dans *l'Express*.** – A la suite de la publication, jeudi 4 avril, par *l'Express*, d'un article le mettant en cause, M. Pierre Botton, gendre du maire de Lyon, M. Michel Noir, a obtenu, le soir même, du tribunal de Paris saisi en référé, de faire publier un communiqué de protestation dans le prochain numéro de cet hebdomadaire et dans un quotidien de son choix. M. Francis Cavarroc, vice-président du tribunal de Paris, a estimé que M. Botton avait subi, du fait de la teneur des allégations et *« de la brutalité de leur expression, un trouble manifestement illicite, tant dans sa personne que dans son entourage et ce, quel que soit, par ailleurs, l'écho déjà donné par la presse à ses relations avec M. Noir »*. M. Botton avait demandé une publication dans six journaux.

□ **DOM : création d'un groupe interparlementaire.** – Les vingt-trois députés et sénateurs des quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion) ont annoncé, vendredi 5 avril, la création d'un groupe interparlementaire destiné à défendre l'économie agricole des DOM dans la perspective du marché unique européen de 1993. Au cours de leur première réunion, jeudi, au Sénat, ils ont notamment décidé de *« solliciter du président de la République une initiative permettant d'arrêter les dispositions nécessaires au développement et à la sauvegarde de l'économie agricole des DOM »*, notamment en ce qui concerne la production bananière et la filière canne-sucre-rhum.

L'Etat revient

Suite de la première page

Jusqu'à présent, l'affaire était entendue : la domination du « privé », le culte du « chacun pour soi », paraissaient nous conduire inexorablement sur la voie de l'Etat minimal, selon les normes anglo-saxonnes. La France « socialiste » n'était pas en reste, elle qui, fraîchement identifiée à la « France qui gagne », s'adonnait aux joies du capitalisme, fût-il « tempéré », avec l'ardeur des néophytes. Au point que le Paris de M. Mitterrand semblait devoir passer à la postérité comme la dernière place forte du monétarisme.

Depuis quelques mois pourtant, ce contexte change. Les Etats-Unis les premiers ont, semble-t-il, pris conscience de la dégradation des services publics, et des conséquences désastreuses de celle-ci, consécutive à l'application du dogme reaganien du « moins d'impôt ». *« Je veux vous rendre l'argent que cet homme vous a pris »* : tel était le slogan de Ronald Reagan dans sa campagne contre Jimmy Carter. Aujourd'hui, les républicains eux-mêmes sont habités par le doute, tandis que les démocrates rivalisent d'éloquence autour d'un thème que l'on croyait réservé aux querelles hexagonales : faut-il une politique industrielle volontariste ? Le renversement est ici presque complet : s'il ne touche pas encore les pratiques gouvernementales, il a déjà largement atteint l'opinion.

En Allemagne, le chancelier Kohl, qui pourtant ne passe pas pour réactionnaire, a choisi de faire confiance au seul marché pour mettre sur pied l'unification, au point qu'à la limite la logique de sa politique devrait entraîner la fermeture de toutes les entreprises est-allemandes. Aussi l'immense problème social qui a surgi va-t-il conduire l'Etat allemand à se montrer plus directif pour tenter de maîtriser le rythme même du processus de reconstruction.

Ce changement, qui n'épargne pas la Grande-Bretagne de M. Major, ne pouvait pas ne pas gagner nos propres rivages. Ne serait-ce que parce que la France est devenue, elle aussi, une société duale, si ce n'est à plusieurs vitesses. Maigre bilan social pour une gauche qui promettait, précisément, face à M. Giscard d'Estaing, de repousser ce spectre-là, matérialisation de la « cruauté » d'un capitalisme qui distingue les forts et les faibles, les compétitifs et les laissés-pour-compte. On a donc vu réapparaître, dans l'opinion, la question des inégalités ; ce thème redevenant objet d'aspiration et d'attente.

« Réflexes, crispations, protestations »

« La crise économique (...) provoque dans les classes moyennes appauvries des réflexes et des crispations qui les poussent à radicaliser leurs protestations ; il y a longtemps que l'on sait que la prolétarisation de ces groupes sociaux produit un type de révolte où l'extrémisme de la droite s'alimente » : ce commentaire n'est pas de Mme Danielle Mitterrand retour de l'île de la Réunion, ni même de M. François Mitterrand à l'adresse de M. Michel Rocard. Il est du premier secrétaire du PS : M. Mitterrand caractérisait en ces termes, le 2 avril 1979, les effets de la politique de M. Giscard d'Estaing.

Douze ans plus tard, la *« radicalisation »* de la protestation annoncée par M. Mitterrand a pris corps, à Vaulx-en-Velin comme à Saint-Denis de la Réunion ; on sait maintenant de quel *« type de révolte »* il s'agit ; et l'extrémisme de la droite, incarné par le Front national, pèse sur l'ensemble de la vie publique alors qu'il en était absent dans la décennie précédente.

Le mal des banlieues, la spirale de l'exclusion, ne sont plus à décrire. Le gouvernement en tire la conclusion – dur réveil pour la gauche – qu'il lui faut faire prévaloir un *« devoir d'intégration »* qui ne soit pas limité aux jeunes beurs, mais qui concerne l'ensemble des personnes menacées de marginalisation. Il lui faut pour cela s'appliquer à lui-même une grille d'analyse classique et revenir à une pratique de réforme par le haut qu'il avait délaissée, aggiornamento oblige.

La politique de la ville apparaît ainsi comme une ré-étatisation partielle, tardive et bien utile, de la politique. Faut-il rappeler que le premier ministre n'était pas fondamentalement attaché à la création de ce ministère ? Faut-il aussi souligner que le projet de loi sur la sécurité intérieure était bloqué depuis un an et demi par ses services ? Cet attentisme-là n'est plus de mise. Mais il serait absurde, au nom de l'urgence, de restaurer l'Etat-Léviathan.

La réponse aux problèmes de l'heure, auxquels la société risque d'être confrontée pour de longues années, ne peut être recherchée – et ne l'est d'ailleurs pas – par les voies de la nationalisation ou du matraquage fiscal. Il n'y a plus de clé unique. Il ne peut y avoir de réponses que sectorielles, cas par cas, à charge pour le gouvernement d'être animé par la volonté de traquer l'injustice et les inégalités là où elles se trouvent. Pour les débusquer, M. Jean-Louis Bianco avait proposé naguère d'établir un rapport annuel sur les inégalités, sorte de discours sur l'état social de la nation, débattu au Parlement, qui aurait le mérite de donner à chacun le même instrument de mesure et surtout d'inciter l'Etat à agir avant que la rue ou les sondages ne le rappellent à ses devoirs.

En attendant qu'une telle initiative prenne corps, et surtout que les socialistes mettent de l'ordre dans leurs idées, M. Rocard puise dans le stock de la deuxième gauche : il assouplit le fonctionnement de l'économie mixte, en permettant au secteur public de « respirer » ; il reste fidèle à une inspiration girondine (statut de la Corse), mais revient aussi à des mécanismes de régulation étatiques souples, incitatifs (ministère de la ville) qui forgent au coup par coup les contours d'un Etat qui, cessant d'être modeste, n'en sera pas moins moderne (1).

JEAN-MARIE COLOMBANI

(1) M. Rocard ne fait pas mystère de s'être inspiré d'un livre de M. Michel Crozier, *Etat modeste, Etat moderne*.

هكذا من الاصل

SOCIÉTÉ

Le projet de loi sur la « sécurité intérieure »

M. Michel Rocard veut en finir avec la guerre des polices

Le projet de loi relatif à la « sécurité intérieure » dont M. Michel Rocard a annoncé, jeudi 4 avril, le dépôt devant le Parlement est préparé de longue date par le ministère de l'intérieur. Le texte vise à clarifier les compétences respectives de la police nationale, de la gendarmerie et des douanes, ainsi que des polices municipales et des sociétés privées de gardiennage.

Vendredi 5 avril, le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, a décidé de suspendre l'activité de la société de gardiennage Assistance-Sécurité. Employant le vigile qui avait tué un jeune homme, d'un coup de fusil à pompe, le 26 mars à Sartrouville, cette entreprise privée s'était déjà fait connaître des services de police, un an plus tôt : armé d'un revolver, l'un de ses employés avait menacé un enfant de onze ans, soupçonné d'un vol à la tire dans un grand magasin de Rosny-sous-Bois. Depuis lors, Assistance-Sécurité n'avait fait l'objet d'aucune mesure de contrôle par les pouvoirs publics.

Pareille incohérence ne devrait plus être possible. Le projet de loi annoncé sur la « sécurité intérieure » permettre de *« clarifier nettement les compétences respectives »* de la police nationale, des polices municipales ou des sociétés de gardiennage, a précisé M. Rocard, dont la déclaration a été accueillie *« avec satisfaction »* par la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, organisation majoritaire chez les policiers en tenue).

L'idée n'est pas neuve. Elle mûrit depuis 1989, quand le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, appelait de ses vœux une loi améliorant la coopération des services publics qui concourent à la sécurité intérieure (police, gendarmerie, douanes, notamment) et à définir les compétences des polices municipales et des sociétés privées de vigiles.

La surveillance du marché privé de la sécurité, qui répond aux besoins de protection des entreprises, des banques ou des centres commerciaux, sera ainsi renforcée. Avec près de 70 000 vigiles et gardiens, ce secteur s'est fortement développé au cours des dernières années. Ses quelque 1 600 sociétés n'emploient-elles pas l'équivalent d'un agent privé pour trois agents du service public (115 000 policiers et 90 000 gendarmes) ? La réglementation de ce secteur présente des lacunes que le ministère de l'intérieur veut combler : l'autorisation administrative délivrée à ces sociétés devrait être régulièrement renouvelée et leurs dirigeants et employés devraient faire l'objet d'enquêtes de moralité.

Policiers municipaux sans armes

S'agissant des missions et du cadre juridique des polices municipales, dont plus de 2 600 communes se sont dotées, le ministère de l'intérieur est décidé à suivre les grandes lignes du rapport remis, en mai 1990, par le préfet Jean Clauzel. Ce texte préconise de cantonner les polices municipales dans des missions *« complémentaires »* à celles de la police d'Etat (à l'exception, notamment, de toute mission relevant de la lutte contre la délinquance). Faisant écho à ce rapport, M. Marchand se déclare opposé au port d'armes pour les policiers municipaux. A l'heure actuelle, environ 37 % de ceux-ci sont autorisés à porter une arme de poing.

Enfin, le projet de loi cherchera à atténuer les rivalités traditionnelles opposant gendarmes, douaniers et policiers. Au moment même où des douaniers soupçonnés de recourir à des méthodes illégales pour mieux concurrencer les policiers chargés de lutter contre le trafic de drogue sont incarcérés à Dijon, le ministre de l'intérieur ne demandait-il pas aux préfets, le 28 mars, de veiller à une coordination accrue des services de police, de gendarmerie et des douanes, en matière de lutte contre l'immigration irrégulière ?

Cela n'empêche pas M. Marchand d'être *« très réticent »* à toute reconnaissance de la qualité d'officier de police judiciaire (OPJ) à des douaniers.

La coopération entre gendarmerie et police devrait poser moins de problèmes. Ainsi la préparation d'une nouvelle carte de l'implantation des services de police et de gendarmerie, pour mieux répondre aux mouvements démographiques qui peuplent les zones urbaines, est-elle déjà bien engagée. Il est vrai que l'arrivée au ministère de la défense de M. Joxe, ardent partisan d'une harmonisation de l'utilisation des forces de l'ordre civiles et militaires, facilite les rapprochements entre la Rue Saint-Dominique et la Place Beauvau.

ERICH INCIYAN

Les prolongements de l'affaire Chevignon

Des fournitures scolaires pourraient tomber sous le coup de la loi anti-tabac

Tandis que des députés demendent l'arbitrage de M. Michel Roeerd, plusieurs actions en justice sont intentées contre l'accord conelu entre le Seita et la marque de vêtements Chevignon. Les papeteries Cleirefontaine, qui ont eussi passé un accord avec Chevignon, pourraient voir leurs fourniturae scolaires tomber soue le coup de la loi Evin.

On n'a pas fini d'entendre parler de l'« affaire Chevignon », du nom de cette nouvelle marque de cigarettes de la Seita dont la récente commercialisation a provoqué une polémique mettant en lumière les profondes incohérences de la politique gouvernementale en matière de lutte contre le tabagisme. Quelques semaines seulement après la promulgation de la loi Evin visant à contrôler les actions publicitaires incitant à la consommation réflexe de tabac et de boissons alcoolisées d'origine industrielle, la Seita lançait cette nouvelle cigarette blonde à l'emblème d'une marque de vêtements qui connaît un vif succès depuis quelques années chez de nombreux adolescents.

Tour à tour, M. Claude Evin, ministre des affaires sociales et de la solidarité, puis M. Michel Rocard critiquaient avec vigueur cette initiative, le premier ministre allant jusqu'à dire que dans cette affaire la Seita avait *« carrément violé l'esprit de la loi ». « Cela n'est pas admissible et il y sera donc mis bon ordre. »* Plus d'un mois après cette mise au point, rien n'a été fait pour que, sinon *« l'ordre »*, du moins une relative cohéreoce politique puisse prévalnir. Mieux encore, une série de nouveaux élémeots vient compliquer une situation qui, si rien n'est fait, va rapidement évoluer vers un invraisemblable imbroglio commercial, politique et juridique.

Cahiers interdits ?

Sur le plan commercial, on découvre en effet aujourd'hui que la Seita n'est pas la seule société avec laquelle la firme Chevignon a passé des accords. C'est ainsi qu'en 1990 un « accord de licence » a été établi avec les papeteries Clairefontaine visant à reproduire la marque et les logos sur une série de produits (cahiers, carnets, agendas, etc, soit quarante références au total) destinés à l'usage scolaire.

On souligne au siège vosgien de la société de papeterie ne pas avoir eu connaissance, au mnment du contrat, des liens préexistants entre Chevignnn et la Seita. *« Nous sommes très ennuyés par les derniers développements de cette affaire,* confie-t-on. *Bien évidemment, nous allons nous entourer de toutes les précautions juridiques. Notre souci étont de ne pas nuire à l'image actuelle de notre société. Il nous semble que la meilleure solution serait que Chevignon se désengage vis-à-vis de la Seita. »* Cette nouvelle donnée modifie notablement l'état des questions soulevées. Si rien o'était fait, oo assisterait en effet, *via* les produits textiles de Chevignoo et les fournitures scolaires de la papeterie vosgienne, à une double incitation à la consommation de cigarettes Chevignon, c'est-à-dire à une double violation de la loi Evin.

La cacophonie est aujourd'hui tntale. Deux parlementaires de convictions pulitiques opposées, MM. Jean-Marie Le Guen (députe PS Paris) et Charles Descours (sénateur RPR Isère) ort rendu publique, mercredi 3 avril, une lettre qu'ils avaient adressée ces derniers jours à M. Michel Rocard et dans laquelle ils affirment *« être profondément choqués »* par cette affaire demandant au plus vite *« un orbitrage ». « Cette initiative menace gravement la politique de santé publique,* écrivent-ils, *la volonté conjointe du Parlement et de votre gouvernement est méprisée. C'est la crédibilité même de la loi et donc du Parlement qui est en cause. »*

Pour sa part, M. Bruno Durieux, ministre chargé de la santé, indiquait récemment que M. Henri Nallet, garde des sceaux, avait *« à so demande »* saisi le parquet pour *« diligenter une enquête judiciaire ». « Il s'agit, grâce à une enquête de police, de réunir les éléments susceptibles de constituer les preuves de l'infraction,* commente-t-on au cabinet de M. Durieux. *Au terme de notre réflexion juridique, nous avons bon espoir que l'action intentée par la chancellerie débouche de manière positive. C'est maintenant les tribunaux qui nous diront l'état du droit réel ».*

En d'autres termes, il semble que le premier ministre se refuse aujourd'hui à procéder à un arbitrage qui, il est vrai, pourrait conduire à un désaveu public de M. Michel Charasse, ministre du budget, seul membre du gouvernement à avoir soutenu, souvent de manière très provocante, les choix de la direction de la Seita.

Dans l'immédiat, trois actions judiciaires sont eo cours. La première devant la juridiction civile, à l'initiative de l'Union fédérale des consommateurs Que choisir, vise à dénoncer le contrat Chevignoo-Seita, *« dont le but est immoral et illicite ».* La deuxième est intentée par la Ligue contre la fumée du tabac en public qui a introdnit un référé devant le tribunal de grande instance de Paris. Le Comité national contre le tabagisme, enfin, a introduit une action devant la juridiction pénale. Celle-ci pourrait, dans les faits, conduire à interdire à la firme Chevignon de commercialiser demain ses vêtements sous cette marque, dans la mesure où ceux-ci équivalent à une publicité pour une marque de cigarettes. Les produits Chevignon, tout comme ceux des papeteries Clairefontaine, pourraient ainsi être frappés demain d'interdiction.

JEAN-YVES NAU

Un médecin condamné, puis gracié

Le débat sur l'avortement est relancé en Espagne

La question de l'evortement soulève à nouveau les passions en Espagne. Le gouvernement, réuni en conseil des ministres, a gracié, vendredi 5 avril, cinq jours à peine après son entrée en prison, le gynécologue German Saenz de Santamaria, qui avait été condamné à quatre ans de prison pour une IVG considérée comme illégele par la justice.

MADRID
de notre correspondant

Cette décisioo iotervient alors que l' « affaire Saenz de Santamaria » est en traio de provoquer une polémique oationale qui divise à la fois la classe politique, les milieux judiciaires et l'opinion publique. Ce n'est pas la première fois que ce gynécologue cooou, qui a milité durant de longues anoées pour la reconnaissance du droit à l'avortement, a maille à partir avec la justice : les descentes de police ont été légion dans sa clinique de Malaga, et il se trouve aujourd'hui impliqué dans sept procès différents.

Le cas qui vient pour la première fois de l'amener sous les verrous semble pourtant particulièrement clair : celui d'une petite fille forcée, depuis l'âge de hoit ans, de suhir les pratiques sexuelles d'un oncle quinquagénaire la menaçant de mort si elle révélait les faits. Finalement enceiote à quntorze ans, elle avorte, en octobre 1984, dans la clioique du docteur Saenz de Santamaria, et se décide, à dénoncer devant la justice soo oncle, qui sera condamné par la suite.

Mais ce n'est que quelques mois plus tard, en 1985, que le gouvernemeot promulguera la loi autorisant la dépénalisatioo partielle de l'avortement. Aussi un tribunal de Malaga condamnera-t-il le gynécologue pour IVG illégale. C'est le début d'une longue bataille joridique. Le docteur fait appel, invoquant la rétroactivité de la loi, un cnncept applicahle eo matière pénale lorsque la nouvelle disposition est plus favorable que l'antérieure. Finalement, ao début de cette année, le tribunal suprême, tout en admettant ce principe, n'en confirme pas moins la condamnation dn médecin, mais poor nn autre motif : la petite fille, assurent les juges, n'a pas été victime d'un viol, mais bien... de stupre, dans la mesure où il n'est pas établi que les relations sexuelles oot eu lieu contre son consentement ! Or, la loi justifie l'IVG dans le cas du viol, mais ne fait pas allusion au stupre...

La décision du tribunal suprême pnvoque bien sûr le tnlié. M. Saenz de Santamaria refuse de se présenter devant la justice, entre dans une semi-clandestinité, multipliant les déclarations et les conférences de presse. Ce n'est finalement que le 31 mars dernier qu'il se constituere volontairement prisonnier à Malaga. Tout porte à croire à ce moment que le gouvernement, visiblement très mal à l'aise face au scandale, va décréter un *Indulto*, c'est-à-dire une mesure de grâce.

Mais la bataille juridique continue de plus belle. Une telle mesure suppose, en effet, l'avis préalable du ministère public et du tribunal. Le procureur géoéral de l'Etat, M. Leopoldo Torres, se prononce en sa faveur, mais le procureur en chef de Malaga, lui, s'y oppose, accusant carrément le gynécologue d'avoir *« fait du délit son mode de vie ».* Le tribunal de Malaga, lui aussi, émet une opinion négative : les mêmes juges qui o'excluaient pas la veille qo'noe petite fille de huit ans puisse avoir *« consenti »* à des rapports sexnels affirment cette fois que la même personne, à quatorze ans, n'avait pas l'âge suffisant pour *« consentir »* en connaissance de cause à un avortement.

Une interprétation restrictive de la législation

Si le gouvernement, comme la loi l'y autorise, a finalement passé outre à ces avis défavorables, cette décisioo d'*indulto* est toutefois loin de régler le problème de fond. La loi de dépénalisatioo de 1985 est particulièrement restrictive, puisqo'elle n'admet l'IVG que dans trois bypothèses : grave danger pour la vie de la mère, risque de malformatioo du fœtus ou viol. Dans la pratique, elle laisse ainsi une large marge discrétionnaire aux gynécologues et aux magistrats.

Or, médecins et juges constituent en Espagne deux professions profondément conservatrices. Les premiers s'en tiennent, dans lenr majorité, à une ioterprétation très restrictive de la loi, qui rend souvent impossible, surtout dans les petites villes de province, l'avortement, même dans les cas prévus par les textes. Les seconds, souvent accusés de mansuétude lorsqu'il s'agit de juger les abus sexuels dont les femmes sont victimes, se montrent, en revanche, d'une impitoyable sévérité lorsqu'il s'agit de se pronoocer sor les avortements. Rien d'étonnant, donc, si l'on estime que les 73 000 IVG légales enregistrées en Espagne durant ces trois derniérrs années ne constituent qo'un faihle pourcentage de la quantité totale d'avortements effectivement réalisés.

De plus en plus nombreux sont ceux qni cousidèrent qu'il appartient an gouvernement de mettre fin à son attentisme en clarifiant et en réformant la loi. L'bypothèse envisagée initialement par les socialistes, celle d'antoriser également l'IVG pour *« raisons socio-économiques »*, est toutefois de plus en plus critiquée, car une telle formulation donnerait sans doute lieu aux mêmes batailles d'interprétation.

Aussi la thèse d'une loi autorisant l'avortement à la seule condition qu'il soit réalisé dans des délais déterminés gagne-t-elle du terrain. Un membre du gouvernement, le ministre des affaires sociales, Mme Mathilde Fernandez, vient pour la première fois de se prononcer publiqoement sans détour en faveur d'une telle solntion. Son collègue le ministre de la présidence, M. Virgilio Zapatero, a tootefois aussitôt assuré qu'il s'agissait là d'une *« opinion personnelle »*, et que le gouvernemeat, actuellement, *« étudie la question ».*

THIERRY MALINIAK

Des familles écossaises accusées de pratiquer des « rites démoniaques »

Satan aux Orcades

Neuf enfants, âgés de huit à quinze ans, ont été rendus è leurs familles dans les Orcades eprès leur evoir été retirés de force, Il y e cinq semainee. Le tribunal de grande instance de Kirkwall, la principale villa de l'archipel des Orcades, au nord de l'Ecosse, e décidé jeudi 4 evril de na pas retenir lee accuaetione de névlees aexuels, accomplis au cours da « cérémoniaa sataniques », qui evaient été portéaa contre leura parants par len aarvices sociaux locaux. Cette affaire hizerre e fait grand bruit en Grande-Bretagne.

LONDRES
de notre correspondant

A l'aube du 27 février, des responsables des servicas sociaux accompagnés da policiers se présentant eu domicila de quatra familles de l'île da South-Ronaldsay. Sans axplicadon, ils emmènent sur le champ les neuf enfants at lea confient à dee familias d'adoption en Ecosse, sans possibilhé pour aux da communiquar avec leurs parenta. Ceux-ci, ainsi que le pasteur presbytérien de l'île, sont lntsrrogés par la police. La chasuble que revêt celui-ci lors dea enterrements ast saisie.

Le pasteur fait valoir qu'à soixante-trois ans, et avec ses rhumatismes, il serait bien incapable d'aller de nuit dans une carrièra sbendnnnée at giscée pour s'y livrer à des danses rituelles accompagnées de chants en l'honneur de Satan, et encore moins d'y avoir une quelconque activité sexuelle. Il réussit à convaincre les policiers, qui la leissent tranquille. Mais les services eociaux interrogent sans relâche les enfants, en leur soufflant apparemment les réponses qu'ils souhaitent entendre.

Pressions inacceptables et « rapt légal »

Le juge du tribunal de grande instance de Kirkwall a fait part, jeudi, de son étonnement devant la faiblesse des accusations. Les « musiquas rituelles » incriminées pouvaient fort bien être des chansons de Michael Jackson, ou des airs tirés de le comédie musicele *le Fantôme de l'Opéra*, d'Andraw Lloyd Wabber. Les masques at les vêtements trouvéa lors des perquisitions auraient pu servir lors de la fêta d'Halloween. Il a surtout relevé les irrégularités de l'enquête menée par les services sociaux. Il n'a été tenu aucun compta des démentis apportés psr les enfants eux-mêmes.

Tout raposait an fait sur la témoignage de trois autres enfants d'une familla nombreuse da la même îla, fortement parturbés et qui reçoivant un traitement psychiatrique. Le juge a estimé que les responsables des services sociaux n'evaient pas fait preuve de beaucnup da bnn sens at avaient exercé des pressions inacceptables sur certains anfants. *« Plus tôt ils seront rendus à laurs parents, mieux cela vaudra »*, a-t-il conclu.

Plue d'une cantaine de parsnnes les sttandaient à leur descente da l'avion, jeudi soir, sur le petit aérodroma da Kirkwall. Un jaueur de cornamusa escortait parents et enfants enfin réunis. Auparavant, les parents avaient envahi les bureaux des services sociaux et conspué son directeur, lequal a dû être protégé par la police. Ils réclament sa révocation et affirment que touta l'affaire équivsut à un *« rapr légal »*. Ils antendant désormais poursuivre leurs accusateurs en justice.

L'île de South-Ronaldsay est une petite communauté da neuf cents âmes. Les parents étaient des nouveaux venus, d'origine sociale plus élevée que la moyenne des habitants, qui avaient fui l'univers urbain pour vivre une existence plus proche de la nature. Peut-être leur style de vie a-t-il choqué leur voisinage et déclenché des calomnies ? Une autre explication est apportée par le *Daily Mail*. Ce quotidien révèle que deux des assistantes sociales impliquées dans l'affaire avaient essisté en novembre dernier à une conférence sur le satanisme organisée par Mme Maureen Davies, une ancienne infirmière appartennt à uns secta chrétienna fondamentaliete, qui s'est spécialisée dans la lutte contre les *« rites démoniaques »*.

L'opinion est d'autant plus troublée que ce genre d'affaires semble se multiplier. A Rochdale, près de Manchester, vingt enfants âgés de deux à seize ans ont été retirés à la garde de leurs parents au cours de l'annéa dernière. Dix d'antre eux ont été rendus à leurs familles, il y a un moie, lorsqu'il est apparu que les accusatinns reposaient sur les fantasmes d'un petit garçon de six ans qui passait son temps à regardar des filme d'horreur sur le magnétoscope da ses parents.

DOMINIQUE D'HOMBRES

SPECTACLES

SAMEDI 6 - DIMANCHE 7 AVRIL

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Codine (1963), de Henri Colpi, 15 h ; Au revoir M. Grock (1948), de Pierre Billon, 17 h ; Instant fragile (1990), de Jean-Claude Tetu, les Clowns (1870, v.o. s.t.f.), de Federico Fellini, 19 h ; le Cirque fantastique , v.f.), de Joseph M. Newman, 21 h.

DIMANCHE

J'ai même rencontré des Tziganes heureux (1867, v.o. s.t.f.), d'Aleksandar Petrovic, 15 h ; les Gens du voyage (1937), de Jacques Feyder, 17 h ; la Gloire du cirque (1935), de George Stevene, 19 h ; Variétés (1825), d'Ewald-André Dupont, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Le Festival nordique de Rouen : Don Juan (1989, v.o. s.t.f.), de Jonas Veitkus, 18 h ; Un ticket pour Taimahal (1990, v.o. s.t.f.), d'Algimentas Puipa, 20 h 30.

DIMANCHE

La Ballade de Bruno (1976-1877, v.o. s.t.f.), de Werner Herzog, 18 h ; la Roulette chinoise (1977, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 20 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Les Cinémas d'Asie centrale soviétique : l'Arbre Djamal (1881, v.o. s.t.f.), de Khodjakouli Narliev, 14 h 30 ; le Balcon (1988, v.o. s.t.f.), de Kalybek Salykov, 17 h 30 ; les Cigognes précoces (1980, v.o. traduction simultanée), de Bolot Chamchiev, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Cinémas d'Asie centrale soviétique : le Septième Balle , v.f.), d'Ali Khamraev,. 14 h 30 ; Ivan le Terrible (1944-1946, v.o. s.t.f. -1ère partie), de S.M. Eisenstein, 17 h 30 ; Ivan le Terrible (1944-1946, v.o. s.t.f. -2e partie), de S.M. Eisenstein, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Gamins de Paris : Révoltes : Aérosol ert (1986) de Charles Véron, Graines de violence (1983) d'Alain Ratié. De bruit et de fureur (1987) de Jean-Claude Brisseau, 14 h 30 ; Ecole : l'Enfant prisonnier (1976) de Jean-Michel carré, Alertez les bébés (1978) de Jean-Michel Carré, 16 h 30 ; Aventures : les Parents terribles (1948) de Jeen Cocteau, 18 h 30 ; Aventures : le Vago (1983) de A. Djabri, Bâton Rouge (1985) de Rachid Bouchareb, 20 h 30 ; les Images médiatiques des toxicomanes : A l'ombre de la canaille bleue (1985) de Pierre Clémenti, 12 h 45 ; les Images médiatiques des toxicomanes : Neige (1981) de Juliet Berto et Jean-Henri Roger, 20 h 30.

DIMANCHE

Gamins de Paris : Apprentissages : Bande annonce : Clémentine Tango (1981) de Caroline Roboh, la Nuit portejarretelles (1984) de Virginie Thévenet, 14 h 30 ; Aventures : Jeux d'artifices (1986) de Virginie Thévenet, 18 h 30 ; Ecole : le Latin en sixième (1968) de Francis Bouchet, Silbermann (1971) de Pierre Cardinal, 18 h 30 ; Révoltes : Actualités Gaumont, Essais (1984), les Cœurs verts (1868) de E. Lumz, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ALICE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-52-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelis, 15e (45-75-79-79).

LES ARNAQUEURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

AUJOURD'HUI PEUT-ÊTRE... (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AVENTURIERS OU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le 8erry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

SONS BAISERS O'HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE SUCHER OES VANITÉS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-28-19-09) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

COMING UP ROSES (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-28-80-25).

COUPS POUR COUPS (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CYRANO OE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-66-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DANCIN' THRU THE OARK (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

OANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (46-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-87) ; UGC Odéon, 8e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-18-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-38-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Geumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wspler, 18e (46-22-46-01) ; Le Gambette, 20e (46-36-10-98).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuills, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Pamesss, 14e (43-35-30-40).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

J'AI ENGAGÉ UN TUEUR (Fin., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-87-77) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LE JOUR DES ROIS (Fr.) : Forum Oriam Express, 1e (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazere-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

KORCZAK (Pol.-All.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA MAISON RUSSIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-67) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Georgs V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-82-20-40) ; Sept Parnasiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-78) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette 8is, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-38-52-43) ; Pathé Montparnasss, 14e (43-20-12-08) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MERCI LA VIE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Demon, 5e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concords, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 8e (47-42-65-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ON PEUT TOUJOURS RÊVER (Fr.) : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

L'OPÉRATION CORNED-8EEF (Fr.) : Geumont Dpére, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-18-08) ; Miremer, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE PARRAIN, 3 PARTIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Gaumont Lss Halles, 1e (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 8e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-78-23) ; UGC 8iarritz, 8e (45-52-20-40) ; Max Linder Penorama, 9e (48-24-88-88) ; La 8estills, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-88-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-84) ; Paramount Opéra, 8e (47-42-58-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-58) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wspler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PETIT CRIMINEL (Fr.) : Epée ds Bois, 5e (43-37-57-47) ; Georgs V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA PETITE SIRÈNE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PDUSSIÈRES DANS LE VENT (Chin.. v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : 8retagne, 6e (42-22-57-97).

ROSENCRANTZ & GUILDENSTERN SONT MORTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-25).

RUE DU BAC (Fr.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galends, 5e (43-54-72-71) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SOUVENIRS DE LA MAISON JAUNE (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

STAYING TOGETHER (A., v.o.) : Epée de 8ois, 5e (43-37-57-47).

TELS PÈRES TELLE FILLE (A., v.o.) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOMBÉS DU CIEL (Esp.-péruvien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LA TRIBU (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LE TRIOMPHE DE 8A8AR (Fr.-Can.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; George V, 8e (45-52-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-66-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 16e (45-32-91-68).

UN COMPAGNON OE LONGUE DATE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-38) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UN FLIC A LA MATERNELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-38-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-66-86).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

URANUS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-45) ; Pathé Français, 8e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES GRANDES REPRISES

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE CIEL PEUT ATTENORE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (45-33-10-82).

FEDORA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Su., v.o.) : Action Rivs Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

HUIT ET OEMI (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

INOIA SONG (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LAURA (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE MÉPRIS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES PETITES MARGUERITES (tchèque, v.o.) : Accatons, 5e (46-33-86-86).

SA MAJESTÉ OES MOUCHES (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES FILMS NOUVEAUX

ALLO MAMAN C'EST ENCORE MOI. Film américain d'Amy Heckerling, v.o. : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Georgs V, 8e (45-82-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AUX YEUX DU MONOE. Film français d'Eric Rochant : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 5e (42-25-10-30) ; La Pagods, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambasesde, 8e (43-58-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-81-94-95) ; Gaumont Pamasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésie, 14e (43-27-84-60) ; Gaumont Convention, 16e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BASHU, LE PETIT ÉTRANGER. Film iranien de Bahram Beyzai, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-28-84-65).

BUSINESS OBLIGE. Film américain de Jan Egleson, v.o. : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-28) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 6e (45-62-41-45) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MADAME BOVARY . Film français de Claude Chabrol : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 8e (43-26-69-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-18-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Geumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SOGNI O'ORO. Film italien de Nanni Moretti, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-67-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WE THE LIVING. Film italien de Goffredo Alessandrini, v.o. : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

CELIMARE LE BIEN-AIMÉ. Théâtre Daniel-Sorano (48-08-60-83), 21 h ; dim. 18 h (3).

CONFUSIONS. Lierre-Théâtre (46-88-55-83) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (3).

LE DERNIER DÉLIRE PERMIS. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 17h (3).

LE TARTUFFE. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-79) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (3).

ROMEO ET JULIETTE. Amandiers de Paris (43-66-42-17). (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30. (3).

OPÉRAS FEUILLETON DU BRÉSIL. Maison des cultures du monde (45-44-72-30) (dim, soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (3).

RAPSODOG. Cartoucherie. Atelier du chaudron (43-28-97-04) (dim., lun.) 20 h 30 (3).

LEILA ET LE CONTEUR. Essaion de Paris (42-78-46-42) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (3).

MARTIN LUTHER KING, JR. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14). (dim. soir, lun.) 19 h 30 ; dim. 15 h 30 (3).

HISTDIRE D'UN IDIOT. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) (lun.) 18 h et 21 h (3).

FREGOLI. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (5).

PIMENT CANNIBALE. Fondation Oautsch-de-la-Meurthe (45-55-38-48) (dim., lun.) 20 h 30 (5).

PUTINKON. Point-Virgule (42-78-57-03) (lun.) 21 h 15 (5).

LES HOMMES NAISSENT TOUS EGO. Montparnasse (43-22-77-74) (dim.) 21 h (5).

8ONHEUR A TOUTE HEURE. Trieten-Bernerd (45-22-08-40) (sam.) 15 h (6).

MONTAIGNE. Cergy-Pontoise (30-30-93-33) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (6).

RAHAS. Crypte Sainte-Agnès (47-00-19-31) (dim. soir, jeu.) 18 h 30 ; dim. 16 h ; lun. 20 h 30 (8).

BORIS. Boulogne-Billancourt (46-03-60-44) 20 h 30 (9).

DON QUICHDTTE. Espscs Acteur (42-62-35-00) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (9).

DROWNING'. The Swseny (46-33-28-12) 20 h (7).

LA VISITE. Marie-Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 22 h (9).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). On n'en meurt pas : 21 h 45.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Roméo et Julistts : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ANTOINE - SIMONE-8ERRIAU (42-08-77-71). En conduisant miss Daisy : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-35-02). La Fille de Rimbaud : 16 h et 20 h 30, dim. 15 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Cinzano : 20 h 30.

ATELIER (46-08-49-24). Le Maître de go : 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Les apparences sont trompusss : 20 h 30, mar. 18 h 30. Salle Louis Jouvet. Phèdre : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices du style : 19 h, dim. 15 h 30. Le Prince du pavé : 20 h 30, dim. 17 h. Lo To Folo ou les Fâlés d'emour : 22 h.

8OUFFES PARISIENS (42-98-60-24). Ls Facturs : 17 h 30 st 20 h 45, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Ce soir, c'est gratuit : 20 h 30. Fsstival des remarquables : 22 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUORON (43-28-97-04). Rapsodog : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Le Marchend de Vsnise : 20 h 30, dim. 18 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE OE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Andromequs : 20 h 30, dim. 18 h. Salle II. Le Nuit du père : 21 h, dim. (dernière) 18 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Iphigénie à Aulis en eltsmence : 15 h 30, mer., jeu., ven. 19 h 30. Agamemnon en eltemance : 19 h 30, dim. 13 h.Oim. Les Choéphores en alternance : 13 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE OE L'AQUARIUM (43-74-99-61). La Peau et les Os : 20 h 30, dim. 16 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Le fond de l'eir effraie : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE CULTUREL DE LA POTERNE-DES-PEUPLIERS (47-25-78-37). Les Femmes saventes : 15 h, mar. 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIOOU (42-74-42-18). L'Année ds l'éveil : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h. Au seuil de la pesanteur : 21 h, dim. 18 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Oncle Vania : 20 h 30, dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. Adonis : 20 h 30. Ls Galeris. L'Inconnus ds Calais : 20 h 30. Le Reseerrs. Jecques le fstelists et son maître : 20 h 30.

CDMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Maison de poupée : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Drôle de goûteri : 19 h st 21 h 30, dim. 15 h.

COMÈDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Chevallier-Laspsiss : 18 h et 21 h.

CDMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Malade imagineire : 14 h, dim. 20 h 30. Le Barbier ds Séville ou le Précaution inutils : 20 h 30.Dim. Pèrs : 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon weeksnd Monsiur 8ennstt : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Cinq pas dans ls tsndraese : 21 h, dim. 17 h.

DEUX ANES (45-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-28-47-47). Humains, sncore un effort pour être amoureuxl : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

EOGAR (43-20-85-11). Les 8ebes-Cadree : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Mêms heure l'année prochaine : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.

ELDORAOO (42-49-50-27). Le Belle de Cadix : 14 h 30, dim. 14 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'emour et du hasard : 18 h 45, dim. 18 h. Le Mouette : 20 h 45, dim. 20 h. 8audeleire : 22 h 30, dim. 16 h 45.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Retour à Brodway : 15 h. Selle II. Leila st le Conteur : 20 h 30, dim. 16 h.

FONOATION OEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-55-38-46). Piment cannibale : 20 h 30.

FONOATION LUCIEN PAYE (42-65-28-37). Trois gouttes de sang et, Cet animal étrange en alternance : 20 h 30, dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Coiffure pour dames : 20 h 45, dim. 15 h.

GARE OE LA MER (48-67-68-37). Drowning' : 20 h 30. Home Frse : 20 h 30.

AU SOMMAIRE D'AVRIL
Le Monde DES PHILATELISTES
l'Officiel de la philatélie
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS
• Thématique : la franc-maçonnerie.
• Classique postale : les timbres coupés de Djibouti.
• Histoire international. régime : les pils des services en
• Comment faire éditer une télécarte ?
LE MONDE DES PHILATELISTES
POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES
En vente chez votre marchand de journaux

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

CULTURE

MUSIQUES

La Mano Negra encercle Paris

Allant au-devant de son public, le groupe fait la tournée des banlieues

LA MANO NEGRA
à Nanterre

YOURI LEUQUETTE

Cette idée de tournée des banlieues est venue toute seule, avant Sartrouville, avant Vaux-en-Velin. La Mano Negra a toujours aimé les métaphores militaires et l'image d'un commando tournant autour de la capitale, de Nanterre à Montreuil, de La Plaine-Saint-Denis aux Ulis, comme les Indiens autour des chariots, ne pouvait que séduire le groupe. Et puis, à la veille de la sortie de leur nouvel album, *King of Bongos*, prévue pour les jours qui viennent, il leur fallait être là, sans tout à fait verser dans le rituel concert-interviews-télévision qui accompagne d'habitude les publications des gros vendeurs. *Puta's Fever*, le deuxième album de la Mano Negra, leur premier pour Virgin, s'est vendu à plus de trois cent mille exemplaires.

Après un concert surprise sur invitation au Bataclan (les sirènes parisiennes restent irrésistibles), les choses sérieuses ont commencé jeudi 4, au gymnase Evariste-Galois de Nanterre. Le principe de base n'a pas changé : le paroxysme permanent. Tout ce qui fait les faiblesses de la Mano Negra sur disque se transforme sur scène en arguments irréfutables : les idées qui s'évaporent dès qu'elles sont formulées, l'incapacité de construire dans le temps, les approximations dans le texte ou l'exécution deviennent fluidité, énergie irrépressible, liberté de forme, générosité. Dans le gymnase de Nanterre, le son caverneux défigure les nouvelles chansons, ne laisse surnager que le *beat* qui ne s'arrête jamais. On pense avec les pieds, ou l'on s'en va, l'exercice critique n'est pas de mise.

Ce gymnase, fait pour la musique comme Gaveau pour le catch à quatre, accueille d'ordinaire les ébats gymniques des élèves du CES voisin. Ce soir, rien n'a changé. La moyenne d'âge du public de la Mano est à la baisse, collégiens et lycéens transpirent, plus sans doute que pendant les cours d'éducation physique. Ils montent sur la scène pour se jeter dans le public, un chœur de jeunes filles scande le prénom de Manu Chao. A la sortie les parents attendent. Tout à l'heure, avant que les héros n'entrent en scène, une bonne partie de la salle a hué Little MC, la première partie, parce que c'est du rap. Pour combler cette distance qui se creuse entre le groupe et son public, la Mano Negra rame à contre-courant, fait revenir Little MC au rappel, met en évidence la continuité entre le rock, le rap et le reggae, après la propagande par le fait arrive le temps de la pédagogie par les décibels.

THOMAS SOTINEL

▶ **Le 6 avril à 20 h 30 aux Magasins généreux de La Plaine- Saint-Denis avec Human Spirit. Le 7 à 20 heures à Champs-sur-Marne, gymnase Jean-Jaurès avec La Marabunta. Le 9 à 20 h 30 à Créteil, Palais des sports.**

L'Itinéraire en concert

Un programme, au Centre Pompidou, représentatif de ce groupe musical singulier

Les membres fondateurs de L'Itinéraire (Hugues Dufourt, Gérard Grisey, Michaël Levinas, Tristan Murail, Roger Tessier) se sont décernés à eux-mêmes, avec le concours de quelques exégètes dévoués, un satisfecit qu'une partie de l'institution musicale leur marchande depuis longtemps, par l'intermédiaire d'*un numéro spécial de la Revue musicale*' paru en février (1). Comme s'il n'était pas absolument clair que L'Itinéraire a succédé en 1973 au *Domaine musical* défunt en lui tournant résolument le dos?

Le succès de ce mouvement n'est pas lié à l'avènement d'une esthétique commune, mais à la forte personnalité de chacun de ses chefs de file. L'unité viendrait plutôt de la variété des interprètes, qui ont contribué, par une souplesse et une disponibilité exceptionnelles, à la matérialisation de rêves acoustiques irréalisables ailleurs. Aujourd'hui encore, c'est aux concerts de l'ensemble de L'Itinéraire qu'il faut aller pour être sûr d'entendre ce qu'ont voulu les compositeurs.

Ainsi, le 4 avril, dans la grande salle grise du Centre Pompidou, le programme était-il assez représentatif par le choix des compositeurs, des œuvres, et la qualité de l'interprétation de ce qu'on peut appeler l'«esprit Itinéraire». En ouverture, François Bousch (né en 1946) dirigeait l'une de ses œuvres les plus récentes (*Quasar*, pour six percussionnistes et dispositif électro-acoustique) après une première partie un peu didactique, dans la mesure où l'on part de simples roulements *crescendo/diminuendo* non mesurés pour arriver progressivement aux sons à hauteur fixe en passant par le stade des constrastes puis des rythmes mesurés. Dans la seconde partie, harmonie et mélodie enfin émancipées établissent un climat de véritable poésie. Le final, marqué d'abord par des sons ponctuels de plus en plus nombreux et variés, nimbés d'échos, comme une synthèse, est un dépassement de ce qui précède.

Au cœur du temps, du Canadien François Rose (né en 1959), offre de curieuses superpositions parallèles de mélodies rapides, quasi tonales, qui produisent des phénomènes de brouillage inédits. De brèves séquences, transposées sans cesse, des rythmes syncopés et parfois très réguliers, confèrent à l'œuvre un certain tonus qui ne suffit pas néanmoins à soutenir durablement la tension.

La seconde partie du concert, entièrement dédiée à Gérard Grisey (né en 1946), ne proposait que des reprises, mais, précisément, des pages comme *Talea* ou *Jour, contre-jour* gagnent à l'être régulièrement. *Talea*, pour flûte, clarinette, violon, violoncelle et piano (1986), dont le titre signifie *Coupure*, d'une exécution si périlleuse à cause des problèmes d'intonation et de justesse, aggravés par la rapidité du discours, était peut-être donnée pour la première fois telle que le compositeur l'a voulue, avec ses frottements de hauteur entre les instruments qui créent des tensions et des couleurs étranges. Grisey ne nous a guère habitués à une musique si alerte, si pleine de sève. Les mêmes interprètes, excellemment dirigés par Pascal Rophé, doivent l'enregistrer prochainement.

Des deux pièces contrastantes pour saxophone basse, *Anubis* et *Nout* (1990), fort bien rendues par Claude Delangle, la seconde, lente, avec des doubles sons et des intervalles non tempérés, est celle qui possède le charme le plus immédiat, pour reprendre le titre d'une autre page de Grisey beaucoup plus ancienne. Cette fidélité à soi-même, qui ne verse pas dans le maniérisme, n'est rien d'autre que le style. Et la dernière œuvre de la soirée, *Jour, contre-jour* pour orgue électrique, treize musiciens et bande magnétique (1979), est du Grisey le plus caractéristique. Les sons enregistrés et ceux des instruments, amplifiés, fusionnent totalement ; la continuité d'une musique en perpétuelle mutation empêche toute mémorisation qui risquerait d'objectiver ces impressions acoustiques raffinées et éphémères. On assiste à la naissance des sons, à leur épanouissement, à leur désintégration ; à la fin, le mirage s'évanouit, la sensation demeure. Seule l'analyse de l'œuvre peut nous convaincre qu'il y a derrière tout cela une organisation rigoureuse car, à l'audition, on voudrait croire que c'est le fruit d'une merveilleuse spontanéité collective (2).

GÉRARD CONDÉ

(1) *La Revue musicale*, numéros 421-424, 491 pages. *Diffusée par Itinéraire, 10, avenue du Noyer-Lambert, 91200 Massy. Tél : 49-40-03-68.*

(2) *L'Itinéraire a demandé à Jean-Philippe Najarro l'analyse de Talea et de Jour, contre-jour.*

THÉATRE

Rêve noir

La fin de l'époque baba et de la non-violence

MARTIN LUTHER KING Jr
au Théâtre de la Bastille

Martin Luther King Jr était noir, prêcheur, et voulait lutter contre la ségrégation, contre tous les racismes, toutes les inégalités, par les voies constitutionnelles. Il a été assassiné le 4 avril 1968 – deux mois avant Robert Kennedy. C'était la faillite de la non-violence, des utopies fraternelles, qui avaient quand même réussi à déstabiliser l'opinion américaine, et occidentale, pendant la guerre du Vietnam.

Isaach de Bankolé – King – et Hammou Graia – metteur en scène, qui joue également Ralph Abernathy, son compagnon de lutte – font revivre le personnage à partir de quelques sermons et de plusieurs biographies. Plus précisément, ils cherchent à rappeler ses idées généreuses, le personnage n'apparaissant qu'à travers des ragots sur ses appétits sexuels et son honnêteté. A travers aussi ses indignations, sa révolte, mais alors, tout de suite, l'individu s'efface derrière le leader, le rhétoricien virtuose. Plus qu'un être humain, il demeure, en dépit de la présence très forte de Bankolé, un porte-parole.

Le retour à ce qui paraît être un moment où l'histoire aurait pu prendre une autre route semble préoccuper les gens de théâtre. Ils pensent la plupart du temps analyser ainsi où et comment le «mal» a gagné. Il est difficile pourtant d'éviter le ressassement nostalgique...

Certes, on ne peut qu'être d'accord avec la lutte de Martin Luther King Jr contre toutes les exclusions et les injustices sociales. Mais les arguments présentés ici, qui partent de la foi chrétienne et y reviennent sans cesse, paraissent schématiques et sans poids aux esprits mécréants, il en reste, malgré l'envahissement de la mode religieuse.

Les autres personnages, sa femme (Nicole Dogue), les Blancs (Robert Jaurès), les Noirs (Alex Descas), ne sont là que pour contribuer à la démonstration. Isaach de Bankolé se donne avec ferveur à ses discours. Les acteurs sont d'ailleurs très bien, la mise en scène est sobre, les déplacements simples et efficaces, le rythme du spectacle est souple et nerveux, l'espace très bien habité, quelques projections sur un écran définissent les lieux, mais on a l'impression de revenir au temps du théâtre à thèse. Après tout, certains aiment.

COLETTE GODARD

▶ **Du mardi au samedi à 19 h 30. Dimanche à 15 heures. Tél. : 43-57-42-14.**

PATRIMOINE

Musées en caisses

Les Travaux publics refont surface. Les plans-reliefs sont toujours en boîtes

UN MUSÉE RETROUVÉ
à la Défense

Dans un de ces sous-sols dont la Défense a le secret, trente-cinq maquettes sont exposées. Les plus anciennes datent du dix-huitième siècle. Les plus récentes ont été exécutées au début des années 50. Toutes ont pour thème les grands travaux – un sujet à la mode. La mise en scène est sobre et met en valeur une série de ponts, d'époques et de matériaux divers, à différentes étapes de leur construction : ponts parisiens d'Iéna, de la Concorde et de Bercy, pont sur le canal de Bourgogne, pont Neuf de Toulouse, pont d'Avignon. Certaines évoquent des ouvrages disparus (barrage de la Tuillière sur la Dordogne) ou modifiés (l'aménagement du triangle autoroutier de Rocquencourt).

D'autres sont de véritables plans-reliefs qui permettent de mesurer le bouleversement des paysages en quelques décennies : la déviation de La Fère, petite ville encore entourée de ses fortifications vers 1938, ou le débouché du tunnel de Saint-Cloud, orgueil des ingénieurs de la IIIe République agonisante, particulièrement fiers de l'intégration de leurs travaux aux constructions plus anciennes aujourd'hui noyées sous un médiocre béton.

La vitrine de l'ingénierie française

On passe de l'Egypte (le plan-relief de la ville de Port-Tewfick sur le canal de Suez) au Tonkin (le barrage du Day), des caissons de Saint-Nazaire au *Paris*, paquebot niché dans son radoub du Havre.

Ces pièces éparses destinées à éduquer, à informer et à exalter le savoir-faire français ont acquis, le temps passant, une autre dimension : elles sont devenues les éléments d'un puzzle, celui de notre mémoire technique et industrielle. Ce sont également les rescapées d'un musée – celui des travaux publics – mis en caisses en 1955, et dont le sort est significatif. L'établissement avait connu des jours fastes. Inauguré par le président de la République Albert Lebrun, en 1939, il était le dernier-né de la grande vague muséographique des années 30, la vitrine de l'ingénierie française. Le ministère des travaux publics en avait confié la construction à l'architecte Auguste Perret qui signa là, place d'Iéna, un de ses chefs-d'œuvre, quoique inachevé. Dans cet hymne au béton, seront exposées les maquettes des grands équipements, régulièrement renouvelées.

En 1954, l'Ecole nationale des ponts et chaussées se sépare de sa célèbre galerie de modèles réduits. Une centaine de pièces vont enrichir les collections. Pas pour longtemps. L'année suivante, l'Assemblée de l'Union française, à la recherche d'une adresse, se fait attribuer le bâtiment (1). Expulsé, le musée est mis en caisses en attendant des jours meilleurs.

Certaines d'entre elles sont récupérées par la SNCF, la RATP ou le service des Phares et Balises. D'autres échouent au port de Bonneuil où elles subissent deux inondations successives, avant d'être entassées – voire broyées – dans un entrepôt du quai d'Austerlitz. Elles y resteront jusqu'à cette année. Les efforts de Bertrand Lemoine et de Jean Mesqui les tireront de ce cul-de-basse-fosse. Elles sont aujourd'hui dans un local situé à la Défense.

Un inventaire a pu être fait pour la première fois depuis quarante ans. Sur trois cent soixante éléments, cent quatre-vingt-dix ont pu être sauvés. Les autres se sont évaporés dans la nature. Ainsi la reproduction du viaduc de Garabit au 1/100 – 5 mètres de long – prêtée au Palais de la découverte n'a jamais été retrouvée. On a signalé sa présence du côté de Turin... Mais outre les disparitions, 10 % des collections ont été irrémédiablement détruites au cours de leurs pérégrinations et 30 % d'entre elles sont sérieusement endommagées. Que faire de ce musée en miettes? Où l'installer? La Défense est riche en entresols aménageables, affirment les plus optimistes. Encore faut-il l'accompagner d'un projet. Il n'est pas question de le ressusciter *in extenso*. Le concept muséographique d'avant guerre a fait son temps. Sans doute faudrait-il concevoir un espace qui pourrait accueillir, à partir d'un fonds permanent enrichi par des dépôts réguliers, des expositions temporaires autour de thèmes comme *Un canal, des canaux* monté naguère à la Conciergerie avec des éléments venant d'ailleurs de cette collection. Celle-ci pourrait également s'intégrer à un projet plus ambitieux, comme ce grand musée d'architecture, serpent de mer caressé par plusieurs ministres et toujours resté à l'état de pieuse intention.

La triste histoire des plans-reliefs

Mais la triste histoire de ces caisses baladeuses rappelle immanquablement une autre institution, en passe de prendre le même chemin en dépit de dénégations répétées. Il s'agit des plans-reliefs des Invalides. Après avoir fait couler beaucoup d'encre, cette collection, elle aussi en caisses, sombre dans l'indifférence. Une partie de ses éléments – dix-neuf plans-reliefs – est à Lille. Ils sont logés au Musée des beaux-arts de la ville. Quatre « villes » ont été remontées le temps d'une exposition. Le temps de constater aussi qu'elles avaient fort mal supporté le voyage. On doit les caser dans les sous-sols du bâtiment, dont les aménagements nécessitent de lourds travaux.

Quel parti le conservateur, avec la meilleure volonté du monde, pourra-t-il tirer de cette collection qui lui a été imposée? Collection fragmentaire, loin des archives qui la fondent, privée de ses restaurateurs, elle sera réduite à l'état de gadget municipal ou régional. Ce qu'elle n'est justement pas. Chaque maquette est un instantané qui saisit la ville (et nous permet d'en comprendre les structures encore visibles dans bien des cas), la plaine, les montagnes, les vallées ou le littoral voisin.

Comme ces instantanés ont été pris à des dates qui s'échelonnent sur deux siècles, ils sont devenus les supports inégalés d'une réflexion sur la mutation urbaine et la transformation du paysage de la fin du dix-septième siècle au milieu du dix-neuvième siècle, de Maastricht à Rome en passant par Anvers, Metz, Strasbourg ou Perpignan.

Réflexion qui devrait en toute logique conduire à la création d'un espace consacré à l'urbanisme sous toutes ses formes – architecture comprise. Il faciliterait la conservation de ce type d'archives (en deux ou en trois dimensions) avant leur destruction ou leur rachat par un quelconque Getty Trust. Mais on retombe sur le fameux serpent de mer déjà évoqué. Le ministère de la culture pourrait néanmoins commencer par le plus facile : éviter que ces plans-reliefs, d'autant plus chargés de symboles qu'ils ont été conçus comme des œuvres d'art, ne soient dispersés aux quatre coins de la France.

Il serait peut-être temps de réfléchir sereinement, en dehors de toute polémique, à l'usage que l'on peut faire de ces lambeaux de musées condamnés à végéter dans des sous-sols humides.

EMMANUEL DE ROUX

(1) Aujourd'hui, c'est le Conseil économique et social qui siège dans le bâtiment de Perret.

▶ **Espace Art Défense-Galarie de l'Esplenade à la Défanee. Jusqu'au 2 juin.**

Seul(e) en scène

Chaque année, parmi les propositions qui lui parviennent, Pierre Santini en reçoit un grand nombre qui concernent des spectacles à un seul personnage. C'est pourquoi le Théâtre des Boucles de la Marne, qu'il dirige à Champigny, organise un mini-festival appelé Seul(e) en scène.

Du 7 au 14 avril, dix pièces dont la cohérence tient au genre – un comédien, un texte, et un décor réduit à quelques éléments – vont se succéder : *le Dernier Jour d'un condamné*, d'après Victor Hugo, par Thierry Monfray ; *la Chute*, d'Albert Camus, par François Chaumette ; *la Contrebasse*, de Patrick Süskind, par Michel Fontayne ; *Calamity Jane*, de Martha Jane Cannary Hickok, par Anny Romand ; *Stratégie pour deux jambons*, de Raymond Cousse, par l'auteur...

Les pièces à un seul personnage se sont développées ces dernières années pour des raisons financières, mais pas seulement. Elles tiennent aussi au désir des artistes de renouer des liens plus directs entre l'auteur et le public. Interprètes et conteurs à la fois, les comédiens regrettent l'intimité des veillées d'autrefois. Un débat permettra à chacun de s'exprimer sur la devenir artistique et littéraire des monologues de théâtre. Ce sera la seule fois au cours du festival où plusieurs voix pourront se faire entendre ensemble.

FRANCIS GOUGE

▶ **Théâtre des Boucles de la Marne. Centre Gérard-Philipe. 54, boulevard du Château, 94500 Champigny. Tél : 48-80-90-90.**

□ **Festival de Fécamp.** – Jusqu'au 14 avril, la ville de Fécamp est investie par un festival de théâtre – le quatrième – appelé «les Déferlantes», conduit par Jacques Livchine et sa compagnie de l'Unité. Il est fondé sur des spectacles d'improvisations, avec Gustave Parking, Philippe Cohen (*le Cid improvisé*) et Francis Vidil.

▶ **Renseignements : Centre culturel de Fécamp, 54 rue Jules-Ferry. 76400 Fécamp. Tél. : 35-29-22-81.**

SPECTACLES

SAMEDI 6 - DIMANCHE 7 AVRIL

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Codine)1963), de Henri Colpi, 15 h ; Au revoir M. Grock (1949), de Pierre Billon, 17 h ; Instanr fragile)1990), de Jean-Claude Taki, les Clowns)1670, v.o. s.t.f.), de Federico Fellini, 16 h ; le Cirque fantastique , v.l.), de Joseph M. Newman, 21 h.

DIMANCHE

J'al même rencontré dea Tziganes heureux (1967, v.o. s.t.f.), d'Aleksandar Petrovic, 15 h ; les Gens du voyage)1937), da Jacquea Feyder, 17 h ; la Gloire du cirque)1935), de George Stevens, 19 h ; Variétés)1625), d'Ewald-André Dupont, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Le Festival nordique da Rouen : Don Juan (1989, v.o. s.t.f.), de Jonas Vaitkus, 16 h ; Un ticket pour Tajmahal (1990, v.o. s.t.f.), d'Algimentas Puipa, 20 h 30.

DIMANCHE

La Ballade de Bruno (1676-1677, v.o. s.t.l.), de Werner Herzog, 16 h ; la Roulette chinoise (1677, v.o. s.t.l.), da Rainer Werner Fassbinder, 20 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Lee Cinémas d'Asie centrale soviétique : l'Arbre Djamal)1661, v.o. s.t.l.), de Khodjakouli Narliev, 14 h 30 ; le Balcon (1688, v.o. s.t.f.), de Kalybek Salykov, 17 h 30 ; les Cigognes précoces (1680, v.o. traduction eimultanée), de Bolot Chamchiev, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Cinémas d'Asie centrale soviétique ; la Sepdème Balle , v.f.), d'Ali Khamraev, 14 h 30 ; Ivan le Terrible (1644-1646, v.o. e.t.f. -1ère partie), de S.M. Esenstein, 17 h 30 ; Ivan le Terrible (1944-1946, v.o. e.t.f. -2·partie), de S.M. Eisenstein, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Helles

(40-26-34-30)

SAMEDI

Gamins de Paris : Révoltes : Aérosol art (1986) de Charles Véron, Graines de violence (1663) d'Alain Ratié, De bruit et de fureur (1987),de Jean-Claude Brisseau, 14 h 30 ; Ecole : l'Enfant prisonnier (1976) de Jean-Michel carré, Alertez les bébés (1978) de Jean-Michel Carré, 16 h 30 ; Aventures : les Parents terribles (1948) de Jean Cocteau, 18 h 30 ; Aventures : la Vago (1663) de A. Djebri, Bâton Rouge (1985) de Rachid Bouchareb, 20 h 30 ; les Images médiatiques des toxicomanes : A l'ombre de la canaille bleue (1865) de Pierre Clémenti, 12 h 45 ; les images médiatiques des toxicomanes : Neige)1981) de Juliet Berto er Jean-Henri Roger, 20 h 30.

DIMANCHE

Gamins de Paris : Apprentissages : Bande annonce : Clémentine Tango (1661) de Caroline Roboh, la Nuit porte-jarretelles (1984) de Virginie Thévenet, 14 h 30 ; Avantures : Jeux d'artifices)1986) de Virginia Thévenet, 16 h 30 ; Ecole : le Laon en sixième (1966) de Francis Bouchet, Silbermann (1671) de Pierre Cardinal, 16 h 30 ; Révoltes : Actualités Gaumont, Essais)1684), les Cœurs verte)1966) de E. Luntz, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

LES AFFRANCHIS)**) (A., v.o.) : Cinoches, 9e (46-33-10-82).

ALICE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-38) ; UGC Danron, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 8e)45-74-94-94) ; UGC Champs-Elyséea, 8e)45-62-20-40) ; UGC Opére, 9e)45-74-65-40) ; 14 Juillet Bastilla, 11e)43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenella, 15e (45-75-79-79).

LES ARNADUEURS)A., v.o.) : Cinoches, 6e)46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e)45-44-57-34) ; Studio 26, 18e (46-06-36-07).

AUJOURD'HUI PEUT-ÊTRE... (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parhé Marignen-Concorde, 6e (43-56-82-82) ; Sepr Parnassiens, 14e)43-20-32-20).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PEROU)Can.) : Latina, 4e (42-76-47-86) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

BONS BAISERS D'HOLLYWOOD)A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e)42-71-62-38) ; Pathé Hautsleuille, 6e (46-33-79-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-62-62) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juiller Beaugrenells, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e)43-31-56-86) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE BUCHER OES VANITÉS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Pamaese, 14e (43-35-30-40) ; v.l. : Pathé Français, 6e (47-70-33-88) ; Les Montpamoe, 14e (43-27-52-37).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e)43-25-19-09) ; Gaumont Alésia, 14e)43-27-84-50).

COMING UP ROSES (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I), 6e (43-26-80-25).

COUPS POUR COUPS (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e)42-33-42-26) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-63) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramounr Opéra, 9e)47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e)45-22-46-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Triomphe, 6e)45-74-93-50) ; Peramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-56) ; UGC Gobelins, 13e)45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e)43-20-32-20) ; Pathé Wepier II, 19e)45-22-47-94).

DANCIN' THRU THE OARK (Brit., v.o.) : Reflet Logoe II, 5e)43-54-42-34) ; Elyséea Lincoln, 6e)43-56-36-14).

DANSE AVEC LES LOUPS)A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-06-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 6e)43-59-16-08) ; UGC Normendia, 6e)45-63-16-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-63-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-66) ; Gaumont Convention, 15e (48-26-42-27) ; Perhé Wepler, 16e (45-22-46-01) ; Le Gembetta, 20e (46-36-10-96).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumonr Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-76-38) ; Publicis Champs-Elysées, 6e (47-20-78-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Pamasse, 14e (43-35-30-40).

EATING (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e)43-26-59-83).

END OF THE NIGHT)A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'EVEIL (A., v.o.) : Forum Orient Exprees, 1e)42-33-42-26) ; Parhé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Epée de Bois, 5e)43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-64-94) ; UGC Normandie, 8e)45-63-18-16) ; v.l. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA FRACTURE DU MYOCARDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e)42-71-52-36) ; 14 Juillet Pamasse, 6e (43-26-56-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e)46-33-97-77) ; George V, 8e)45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

GÉNIAL, MES PARENTS DIVORCENT)Fr.) : George V, 8e)45-62-41-46).

GHOST)A., v.l.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA GLOIRE DE MON PÈRE)Fr.) : Srudio des Urauilnes, 5e)43-26-16-09) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GREEN CARO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Denton, 6e)42-25-10-30) ; Gaumonr Ambassede, 6e)43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 6e (45-62-20-40) ; UGC Gobelina, 13e)45-61-94-65) ; Bienvenüe Monrparnasse, 15e)45-44-25-02) ; v.l. : Peramounr Opére, 9e)47-42-56-31) ; UGC Convention, 15e (45-74-63-40).

HALFADUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HAVANA (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-62).

HENRY V (Brit., v.o.) : Forum Oriant Exprese. 1e (42-33-42-26) ; 14 Juillet Pernasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER)**) (A., v.o.) : Las Trois Luxembourg, 6e (46-33-67-77).

L'HISTOIRE SANS FIN II (A., v.l.) : Rex, 2e (42-36-63-63) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HOT SPOT (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ OE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

J'AI ENGAGÉ UN TUEUR)Fin., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Républic Cinémas, 11e (46-05-51-33).

LE JOUR OES ROIS (Fr.) : Forum Orient Express, 1e)42-33-42-26) ; Salnr-André-des-Arte I, 6e)43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lezare-Pesqular, 6e (43-87-35-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

KORCZAK (Pol.-All.-Fr., v.o.) : Cinoches, 9e)46-33-10-82).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Gaumont Lea Hallee, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumonr Ambassade, 8e (43-58-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e)45-54-46-85).

LA MAISON RUSSIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e)43-25-56-63) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 6e (45-82-20-40) ; Sapt Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-76) ; v.f. : Pathé Français, 9e)47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e)43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pethé Montparneasa, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-63-40) ; Pathé Clichy, 18e)45-22-45-01) ; Le Gembetta, 20e (46-35-10-96).

MERCI LA VIE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-63-93) ; UGC Danron, 6e)42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignen-Concorde, 8e)43-59-92-62) ; UGC Biarritz, 6e)45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 8e (47-42-56-31) ; Lea Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e)43-43-01-56) ; UGC Gobelins, 13e)45-61-84-65) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e)43-20-66-52) ; 14 Juiller Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e)40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-64) ; Le Gembarte, 20e (46-36-10-96).

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Forum Oriant Express, 1e)42-33-42-26) ; Pathé Heutefeuilla, 6e)46-33-76-36) ; Elysées Lincoln, 6e)43-56-36-14) ; Sepr Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.l. : Paris Ciné I, 10e)47-70-21-71).

MISERY)*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-63-50) ; Studio 26, 18e)46-06-36-07) ; v.l. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e)45-74-94-94).

MISTER JOHNSON (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e)45-67-16-09) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e)43-56-62-82).

LE MYSTÈRE VON BULOW (A., v.o.) : Cinoches, 8e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grend Pavois, 15e)45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Opére, 2e (47-42-60-33) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 6e (43-59-19-08) ; Lee Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES NUITS AVEC MON ENNEMI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 6e (43-59-92-62) ; UGC Biarritz, 8e)45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 8e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistrel, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ON PEUT TOUJOURS RÊVER (Fr.) : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

L'OPÉRATION CORNED-BEEF)Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumonr Ambassade, 8e (43-59-18-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE PARRAIN, 3 PARTIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1e)40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e)46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e)42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 6e)43-59-62-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escuriel, 13e)47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorema, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-66-00-16) ; v.f. : Rex, 2e)42-36-83-93) ; UGC Montparnesse, 8e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 8e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e)43-43-01-56) ; UGC Gobelina, 13e)45-61-64-95) ; Gaumonr Alésie, 14e (43-27-64-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 16e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PETIT CRIMINEL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Pamasse, 14e (43-35-30-40).

LA PETITE SIRÈNE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POUSSIÈRES OANS LE VENT (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-61-66) ; v.l. : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

ROSENCRANTZ & GUILDENSTERN SONT MORTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26).

RUE DU BAC (Fr.) : Les Trois Balzac, 6e (46-61-10-60).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galende, 5e (43-54-72-71) ; Lucemaire, 6e (45-44-57-34).

SOUVENIRS OE LA MAISON JAUNE (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucemaira, 6e (45-44-57-34).

STAYING TOGETHER (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TELS PÈRES TELLE FILLE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

TOMBÉS OU CIEL (Esp.-péruvien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-38) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LA TRIBU)Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-18-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-56) ; Lee Montparnos, 14e)43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LE TRIOMPHE OE SAGAR (Fr.-Can.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e)43-59-31-67) ; George V, 6e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnoe, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lembert, 15e (45-32-91-66).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e)42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UN FLIC A LA MATERNELLE (A., v.f.) : Rex, 2e)42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Lucemaire, 8e (45-44-57-34).

URANUS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pethé Français, 9e)47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

ALLO MAMAN C'EST ENCORE MOI. Film américain d'Amy Heckerling, v.o. : Forum Horizon, 1e)45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-26-10-30) ; George V, 6e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 6e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-64-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 6e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parhé Monrparnesse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AUX YEUX DU MONOE. Film français d'Eric Rochant : Gaumont Las Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Denton, 6e (42-25-10-30) ; La Pegode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambessede, 8e (43-56-16-06) ; La Beetille, 11e (43-07-46-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-81-64-95) ; Geumont Pamasse, 14e)43-35-30-40) ; Gaumonr Alésie, 14e (43-27-64-50) ; Geumont Convention, 15e (46-26-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 16e (46-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-38-10-96).

BASHU, LE PETIT ÉTRANGER. Film iranien de Bahram Beyzaï, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

BUSINESS OBLIGE. Film américain de Jan Egleson, v.o. : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Pathé Impériel, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnaese, 14e (43-20-12-08) ; Pethé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MADAME BOVARY. Film français de Claude Chabrol ; Gaumont Les Hallés, 1e (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 5e (43-25-56-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassede, 6e (43-56-16-06) ; Saint-Lazare-Pasquier, 6e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-52-20-40) ; Paramount Opéra, 6e (47-42-58-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e)43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-85) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-76) ; Gaumont Convention, 15e (48-26-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-66-00-18) ; Pathé Clichy, 19e)45-22-46-01).

SOGNI D'ORO. Film italien de Nanni Moretti, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e)45-61-10-60) ; 14 Juiller Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WE THE LIVING. Film italien de Goffredo Alessandrini, v.o. : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES GRANDES REPRISES

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e)43-54-72-71).

LE CIEL PEUT ATTENDRE)A., v.o.) : La Champo - Espace Jacques Tati, 5e)43-54-51-60).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 8e (45-44-28-80).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A.) : Cinochee, 6e)45-33-10-82).

FEDORA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-26-11-30).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Su., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

HUIT ET OEMI (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

INDIA SONG (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-66).

LAURA (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE MÉPRIS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e)46-33-97-77).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES PETITES MARGUERITES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e)46-33-86-86).

SA MAJESTÉ OES MOUCHES (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

CELIMARE LE BIEN-AIMÉ. Théâtre Daniel-Sorano (48-08-60-83), 21 h ; dim. 16 h (3).

CONFUSIONS. Llarre-Théâtre)45-66-55-63))dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (3).

LE DERNIER DÉLIRE PERMIS. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 17h (3).

LE TARTUFFE. Gymnase Marie-Bell (42-46-79-76) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30 (3).

ROMEO ET JULIETTE. Amandiers de Paris (43-66-42-17). (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h 30. (3).

OPÉRAS FEUILLETON DU BRÉSIL. Maison des cultures du monde (45-44-72-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 17 h (3).

RAPSODOG. Cartoucherie. Atelier du chaudron (43-28-97-04) (dim., lun.) 20 h 30 (3).

LEILA ET LE CONTEUR. Essaion de Paris (42-78-46-42) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (3).

MARTIN LUTHER KING, JR. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14).)dim. soir, lun.) 16 h 30 ; dim. 15 h 30 (3).

HISTOIRE D'UN IDIOT. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) (lun.) 18 h et 21 h (3).

FREGOLI. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 15 h (5).

PIMENT CANNIBALE. Fondation Deutsch-de-la-Meurthe)45-65-38-46) (dim., lun.) 20 h 30 (5).

PUTINKON. Point-Virgule (42-78-67-03) (lun.) 21 h 15 (5).

LES HOMMES NAISSENT TOUS EGO. Montparnasse)43-22-77-74) (dim.) 21 h (5).

BONHEUR A TOUTE HEURE. Tristan-Bernard (45-22-06-40) (sam.) 15 h (6).

MONTAIGNE. Cergy-Pontoise (30-30-33-36) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (6).

RAHAS. Crypte Sainte-Agnès (47-00-19-31) (dim. soir, jeu.) 16 h 30 ; dim. 15 h ; lun. 20 h 30 (8).

LA NUIT REMUE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.) 19 h (9).

BORIS. Boulogne-Billancourt)46-03-60-44) 20 h 30 (9).

DON QUICHOTTE. Espace Acteur (42-62-35-00) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h (9).

DROWNING'. The Sweeny (46-33-28-12) 20 h (7).

LA VISITE. Marie-Stuart)45-08-17-80) (dim., lun.) 22 h (9).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). On n'en meurt pas ; 21 h 45.

AMANOIERS OE PARIS (43-66-42-17). Roméo et Juliette : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). En conduisant miss Daisy : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (46-06-36-02). La Fille de Rimbaud : 16 h et 20 h 30, dim. 16 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Cinzano : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Le Maître de go ; 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Les apparences sont trompeuses ; 20 h 30, mar. 18 h 30. Salle Louis Jouvet. Phèdre : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE)FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : 19 h, dim. 15 h 30. Le Prince du pavé : 20 h 30, dim. 17 h. Lo To Folo ou les Fêlés d'amour : 22 h.

BOUFFES PARISIENS (42-98-60-24). La Facture : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE)42-78-52-51). Ce soir, c'est gratuit : 20 h 30. Festival des remarquables ; 22 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Rapsodog : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE OE BOIS (48-08-39-74). Le Marchand de Venise : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-35). Salle I. Andromaque : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Le Nuit du père : 21 h, dim. (dernière) 16 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE OU SOLEIL)43-74-24-08). Iphigénie à Aulis en alternance : 15 h 30, mer., jeu., ven. 19 h 30. Agamemnon en alternance : 19 h 30, dim. 13 h.Dim. Les Choéphores en alternance : 13 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE OE L'AQUARIUM (43-74-99-61). La Peau et les Os : 20 h 30, dim. 16 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-76-44-45). Le fond de l'air effraie : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE CULTUREL DE LA POTERNE-DES-PEUPLIERS)47-28-79-37). Les Femmes savantes : 15 h, mar. 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). L'Année de l'éveil : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h. Au seuil de la pesanteur : 21 h, dim. 16 h.

CINQ DIAMANTS)45-80-51-31). Oncle Vania : 20 h 30, dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. Adonis : 20 h 30. Le Galerie. L'inconnue de Calais : 20 h 30. La Resserre. Jacques le fataliste et son maître : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Maison de poupée : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Drôle de goûter) : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.

COMÉDIE OES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Chevallier-Laspalès : 16 h et 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Malade imaginaire : 14 h, dim. 20 h 30. Le Barbier de Séville ou la Précaution inutile : 20 h 30.Dim. Père : 14 h.

DAUNOU (42-81-69-14). Bon week-end Monsieur Bennett : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Cinq pas dans la tendresse : 21 h, dim. 17 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). L'Humour en coin : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Humains, encore un effort pour être amoureux) : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY)47-42-56-62). Même heure l'année prochaine : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.

ELDORADO (42-49-60-27). La Belle de Cadix : 14 h 30, dim. 14 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 16 h 45, dim. 16 h. La Mouette : 20 h 45, dim. 20 h. Baudelaire : 22 h 30, dim. 15 h 45.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Retour à Brodway : 15 h. Salle II. Leila et le Conteur : 20 h 30, dim. 16 h.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-65-38-46). Piment cannibale : 20 h 30.

FONDATION LUCIEN PAYE)42-65-28-37). Trois gouttes de sang ar, Cet animal étrange en alternance : 20 h 30, dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 at 20 h 45, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-18-18). Coiffure pour dames : 20 h 45, dim. 15 h.

GARE OE LA MER (46-67-56-37). Drowning' : 20 h 30. Home Free : 20 h 30.

LE MONDE DES PHILATELISTES
POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES
En vente chez votre marchand de journaux

هكذا من الاصل

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le dimancha 7 avril 1991
Temps ensoleillé s'aggravant dans le Nord-Ouest.

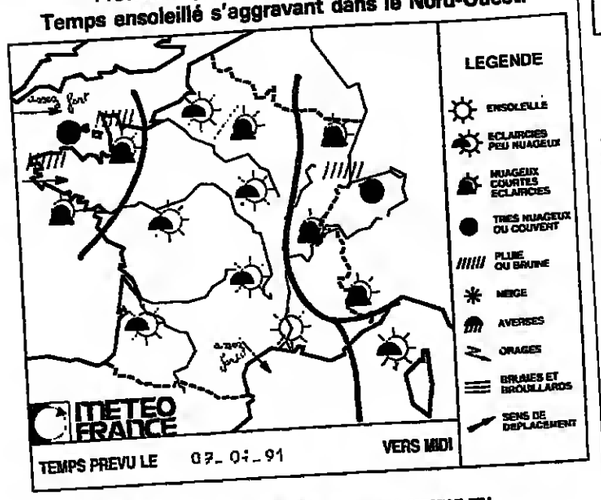

SITUATION LE 6 AVRIL 1991 A 0 HEURE TU

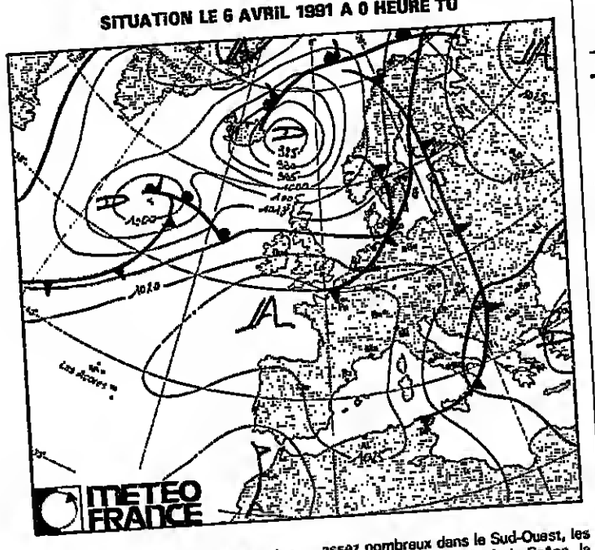

Le temps de ce début de semaine sera nettement plus clément que celui du week-end. Lundi, le ciel sera encore nuageux sur le nord de la France.

Lundi : quelques nuages au nord. – Les nuages seront encore nombreux le matin de la Bretagne, à la Normandie, au Nord - Pas-de-Calais. Au cours de la journée, ces nuages se décaleront vers l'Alsace et la Lorraine. Le soleil reviendra par le nord-ouest.

Ailleurs, retour des conditions anticycloniques. Après la dissipation des brouillards et des brumes, notamment assez nombreux dans le Sud-Ouest, les Pays de Loire, la vallée de la Saône, la journée sera très ensoleillée.

Le vent d'ouest soufflera modérément en Manche. Légers mistral et tramontane.

Les températures au lever du jour seront le plus souvent comprises entre 2 et 5 degrés. Elles seront un peu plus élevées sur les côtes, de l'ordre de 68 degrés.

Dans l'après-midi, elles s'élèveront jusqu'à 12-15 degrés sur la moitié nord, jusqu'à 16-19 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 8 AVRIL 1991 A 12 HEURES TU

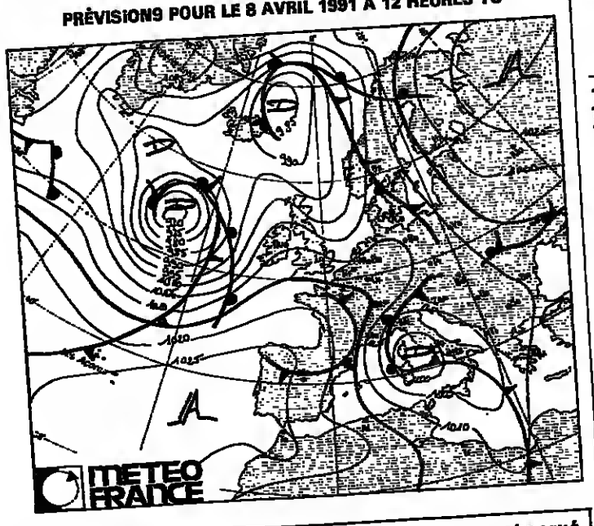

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 6-04-91
Valeurs extrêmes relevées entre le 5-04-1991 à 18 heures TU et le 6-04-1991 à 6 heures TU

FRANCE				ÉTRANGER							
AJACCIO	13	8	N	TOULOUSE	12	4	D	LUXEMBOURG	10	2	D
BIARRITZ	10	8	N	TOURS	13	1	D	MADRID	14	1	D
BORDEAUX	12	2	D	POINTE-A-PITRE	32	23	N	MARRAKECH	22	10	D
BOURGES	12	2	N					MEXICO	25	11	P
BREST	11	1	D					MILAN	11	8	P
CAEN	11	2	D					MONTRÉAL	11	3	C
CHERBOURG	11	5	D					MOSCOU	13	3	C
CLERMONT-FER	12	4	C					NAIROBI	24	13	C
DIJON	12	2	D					NEW-DELHI	35	20	C
GRENOBLE	9	6	C					NEW-YORK	17	9	P
LILLE	12	5	D					OSLO	5	3	D
LIMOGES	9	0	D					PALMA-DE-MAJ	16	9	C
LYON	11	4	D					PÉKIN	21	9	C
MARSEILLE	13	9	D					RIO-DE-JANEIRO	25	22	C
NANCY	16	–1	D					ROME	15	8	C
NANTES	11	3	D					SINGAPOUR	32	25	P
NICE	11	9	C					STOCKHOLM	11	5	N
PARIS-MONTS	10	5	D					SYDNEY	24	17	P
PAU	13	8	N					TOKYO	17	10	C
PERPIGNAN	9	3	D					TUNIS	17	7	N
RENNES	14	7	D					VARSOVIE	17	5	P
ST-ETIENNE	12	2	C					VENISE	14	9	A
STRASBOURG	11	8	D					VIENNE	19	9	A
	13	0	D	LOS ANGELES	25	15	D				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	bruine	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel), c'est-à-dira pour le Franca : haure légale moins 2 heures an été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 6 avril

TF 1

20.55 Variétés : Sébastien c'est fou !
22.40 Magazine : Uehuaia.
23.40 Magazine : Formule sport.
0.40 Au trot.
0.45 Journal et Météo.

A 2

20.45 Téléfilm : Pas de faire-part pour Max.
22.20 Magazine : Bouillon de culture.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Série : Médecins de nuit (rediff.).
2.00 Megnétosport : Equitation.

FR 3

De 20.00 à 0.05 La Sept
0.05 Série rose : L'Elève.
0.35 Megazine : L'Heure du golf.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le shérif mène le racket.
22.00 Les Nuls... l'émission.
22.50 Flash d'informatione.
22.55 Les Superstars du catch.
23.45 La Nuit rose.
1.45 Cinéme : Jours et nuits d'Eva Blue.

LA 5

20.50 Divertissement : Grain de folie.
22.20 Débat : A tort et à raison.
0.00 Le Journal de la nuit.
0.10 Magazine : Intégral.

M 6

20.35 Téléfilm : Le Prix de l'emour.
22.15 Musique : Les Starclips.
23.50 Six minutes d'informations.
23.55 Musique : Repline.
0.45 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 ▶ Documentaire : Le Troisième Millénaire.
22.35 Soir 3.
22.55 Stéphane Grappelli : portrait rêvé.

Dimanche 7 avril

TF 1

14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc (rediff.).
15.10 Série : Agence tous risques (rediff.).
16.00 Divertissement : Vidéo gag.
16.35 Disney Parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.05 Magazine : 7 sur 7. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement.
20.00 Journal, Météo et Tepis vert.
20.45 Cinéma : Papy fait de la résistance. ■■
22.35 Magazine : Ciné dimenche.
22.45 Cinéme : Châteauroux district. ■
0.15 Journal et Météo.
0.40 Série : Intrigues (rediff. et à 2.40, 5.36).
1.05 Concert : Soirée Schubert-8ech.

A 2

15.00 Série : Mec Gyver.
18.40 Série : Euroflics.
17.30 Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.30 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Série : Teggart.
22.25 Magazine : Musiques au cœur.
23.35 Journal et Météo.
23.50 Série : Le Saint (rediff.).

FR 3

14.30 Expression directe.
14.50 Magazine : Sports 3 dimanche. Cyclisme ; Patinage ; Saut à ski.
17.30 Magazine : Montagne.
18.30 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, Mag Cité.
20.05 Série : Benny Hill.
20.35 Magazine : Mille Bravo.
22.00 Magazine : Le Divan.
22.20 Journal et Météo.
22.45 Cinéma : Le Tombeau hindou. ■■
0.25 Musique : Camet de notes.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Le Choix tragique.
15.35 ▶ Documentaire : Spécial allumés.
18.40 Dessin enimé : Les Simpson.
17.05 Les Nuls... l'émission (rediff.).
18.00 Cinéma : Can't buy me love. □
En clair jusqu'à 20.40
19.30 Flash d'Informations.
19.35 Ça cartoon.
20.30 Dis Jérôme...?
20.35 Magazine : L'équipe du dimanche.
20.40 Cinéma : Femmes au bord de la criee de nerfs. ■■
22.05 Flash d'Informations.
22.10 Megazine : L'Equipe du dimanche.

LA 5

13.30 Série : L'Enfer du devoir.
14.25 Série : La Loi de Los Angeles.
15.20 Série : Lou Grant.
18.12 Série : Frog Show.
15.25 Tiercé à Longchamp.
16.50 Documentaire : La Grande Saga des animaux.
17.20 Cirque.
18.25 Série : La Famille des collines.
19.15 Contes à dormir debout.
19.55 Journal.
20.10 Magazine : Elkabbach.
20.45 Journal des courses.
20.50 Cinéma : La Petite Voleuse. ■■
22.40 Magazine : Reporters.
23.40 Magazine : Top chrono.
0.20 Journal de la nuit.
0.30 Le Club du Télé-achat.

M 6

14.20 Musique : Les Starclips.
16.00 Série : L'Ami des bêtes.
16.45 Série : Laredo.
17.40 Série : L'Homme de fer.
18.30 Série : Les Routes du paradis.
19.25 Magazine : Culture pub.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.35 Cinéma : La Ligne de démarcation. ■
22.20 Capital.
22.30 Cinéma : Plaisirs de femme. ■
0.10 9ix minutes d'informetions.
0.15 Magazine : 8port 6.
0.25 Musique : Boulevard des clips.

LA SEPT

14.30 Animation : Pièces de théâtre de Gertrude Stein.
15.15 Danse : Entre-temps.
15.30 Téléfilm : Moi, Antoine de Tounens, roi de Patagonie (2).
17.00 Chroniques de France.
18.00 Danse : Le Corsaire.
19.30 Documentaire : Martial Solal.
20.00 Documentaire : Putting up the Pickles.
20.30 Cinéma : Qu'il était bon mon petit Français. ■■
21.45 Portrait sentimental d'un cinéaste brésilien.
22.30 Cinéma : De sable et de sang. ■■

Du lundi au vendredi, à 9 heures, sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde ».

CARNET DU Monde

Naissances

– Nadine et Patrick ABIVEN

ont la joie d'annoncer la naissance de

Erwann,

à Saint-Maur, le 4 avril 1991.

– Katherine et Charles CLAOUÉ

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Philippe Marie Louis,

le 13 mars 1991, à Saint-Thomas' Hospital, Londres.

Décès

– M. Guiseppe Castelli,
son époux,
M. et Mme Michel Charpentier
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Castelli
et leurs enfants,
M. Claude Castelli
et Mlle Brigitte Jacquemin,
Mme Patricia Castelli
et ses enfants,
M. et Mme Ito Tama
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Castelli
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Constant Péré,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Héreau,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère, sœur, belle-sœur, neveux et nièces,
Mme Edwige Castelli
et ses enfants,
M. et Mme Pietro Parolini
et leurs enfants,
Mme Renata Castelli
et ses enfants,
M. Maurvo Castelli,
ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rolande CASTELLI,
née Héreau,

survenu, le 2 avril 1991, dans sa soixante-neuvième année, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Regrets.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 6 avril, à 9 heures, au cimetière de la Genetrière, à Marly-le-Roi (Yvelines).

71, chemin de la Sabotte,
78160 Marly-le-Roi.

– Mme Maurice Dappe,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 28 mars 1991, de

M. Maurice DAPPE.

20, rue de Varize,
75016 Paris.

– Rosières. Nantes. Paris. La Baule.

M. Adrien Gouteyron.
Le capitaine et Mme Serge Gouteyron-Le Pollotec
et leur fils,
M. et Mme Gaudier-Gouteyron
et leurs enfants,
M. et Mme Taupin-Gouteyron
et leurs enfants,
Mme Charles Gouteyron,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis GOUTEYRON,

rappelé à Dieu à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

En Lui, il a rejoint

Son épouse,

Mélina GOUTEYRON,

Sa belle-fille,

Rosie GOUTEYRON.

La messe de funérailles a été célébrée en l'église de Rosières, samedi 6 avril, à 16 heures.

– Aix-en-Provence. Aulnay-sous-Bois.

Mme Henri Michel,
née Lucienne Julien,
M. et Mme Claude Michel
et leurs enfants,
M. Claude Pyrame et Mme,
née Simone Michel,
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri MICHEL,

survenu à Aix-en-Provence, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 6 avril 1991.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	92 F
Abonnés et actionnaires	80 F
Communicat. diverses	95 F
Thèses étudiants	50 F

– Mme Bernard Pecquerie,
M. et Mme François Pecquerie
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Pecquerie
et leurs enfants,
Bertrand Pecquerie,
Florence Belkacem,
M. et Mme Jean Lefrançois,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard PECQUERIE,
promotion de Saint-Cyr « Général Frère »,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre TOE.

Les obsèques auront lieu à la chapelle du Val-de-Grâce, 277 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-5e, le mardi 9 avril 1991, à 10 h 30.

65, rue Raynouard,
75016 Paris.

– Jean-Marie SIMON,
metteur en scène de théâtre et d'opéra,

nous a quittés le 9 mars 1991.

Pour ceux qui l'ont aimé, estimé, une messe aura lieu en l'église Saint-Roch, à Paris, le 10 avril, à 18 heures.

Anniversaires

– Pour le douzième anniversaire de la mort tragique de

Amir Abbas HOVEYDA,
premier ministre d'Iran,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Pour le cinquième anniversaire de la mort de leur cher époux, père et grand-père,

M. Joël PRASQUIER,

la famille se réunira le dimanche 7 avril 1991, à 11 heures, au cimetière de Bagneux, entrée principale.

Mme Débora Prasquier,
Le docteur et Mme Richard Prasquier
et leurs enfants.

Avis de messe

– La famille et les amis de

Jean PRAT,

ainsi que de sa mère,

Mme Simone de VERGENNES,

se réuniront le lundi 8 avril 1991, à 17 heures, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés an *Journal officiel* du vendredi 5 evril :

DES DÉCRETS

– N° 91-333 dn 2 avril 1991 relatif au rattachement par voie de fonds de concours au budget de la solidarité, de la santé et de la protection sociale du produit des remboursements de certains frais de mise en œuvre des programmes de vérification de la qualité des eaux destinées à le consommetion humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles.

– Du 4 avril 1991 portant nomination aux conseils d'administration d'instituts régionaux d'administration.

– Du 3 evril 1991 portant nominetion d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française à la Jamaïque.

– Du 3 avril 1991 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Républiqne française en République de Costa Rica

– Du 3 avril 1991 portant nomination d'un consul de France à Jersey.

– Du 29 mars 1991 portant intégration d'un militaire dans le corps des commissaires de police de la police nationale.

ÉGLISE AUX QUATRE VENTS
FILS DE SAINT BERNARD EN AFRIQUE
Une fondation au Cameroun 1950-1990

PAR CHARBEL GRAVRAND
120 FF 192 pages
BEAUCHESNE
72, rue des Saints-Pères 75007 PARIS

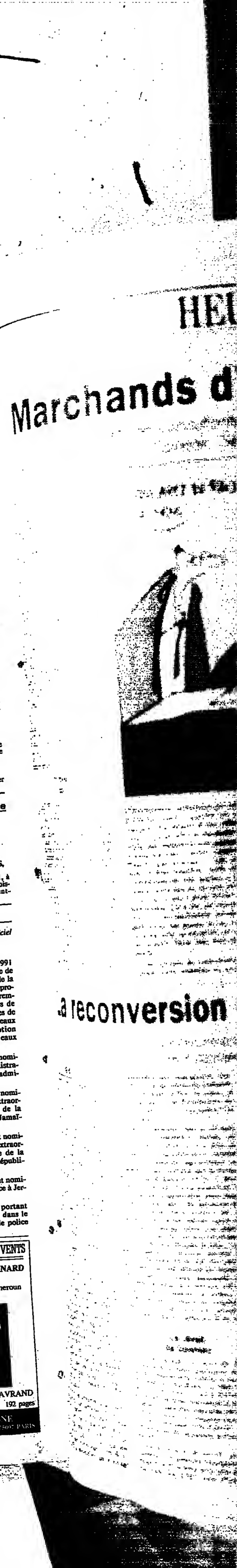

Le Monde

HEURES LOCALES

Marchands d'idées pour élus

Les cabinets de consultants aident les collectivités territoriales dans leur réflexion sur l'avenir. Se substituent-ils pour autant aux politiques ?

Il est admis que les entreprises puissent faire eppel aux consultants. Il est plus surprenant de voir des « politiques » demander l'avis de ces spécialistes pour réussir dans la missiou qui leur a été confiée par les électeurs : conduire la réflexion, définir une prospective, mettre en place des moyens d'action. Les élus des collectivités territoriales se déchargent-ils pour autant de leurs responsabilités ? Jean Puech, le président du conseil général dc l'Aveyron, qui mène depuis quelques mois avec lc cabinet Bossard Coosultants une réflexioo sur l'« Objectif 2001 » pour son département, refose ce procès : *« C'est parce que nous avons de nouvelles responsabilités que nous devons avoir l'intelligence de faire appel à des techniciens qui vont nous aider à remplir notre mission. »*

Les consultants, par leurs compétences spécifiques, apportent en effet une aide à des collectivités qui n'ont pas la capacité financière d'employer à plein temps des spécialistes. Unc démarchc prospective s'appuie par exemple sur des analyses économiques et statistiques lourdes. Ainsi, c'est en s'associant avec les spécialistes du BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiqnes) quc le cabinet-conseil Ernst and Young a été choisi pour mener la réflexion engagée par les élus du conseil général sur le devenir de l'Ille-et-Vilaine dans les quinze prochaines années. L'expérience internationale de ce cabinet, qui possède 400 bureaux dans 120 pays, a constitué unc référence supplémentaire.

Un travail suivi

« Les élus souhaitaient mesurer les atouts de l'Ille-et-Vilaine dans le contexte européen. Dès nos premiers contacts, nous avons présenté des expériences de développement dans des collectivités similaires en Allemagne et en Italie », explique Laurent Dartyguenave, qui dirige la mission Ernst and Young à Rennes. Jacques Duranton, directeur dn département collectivités locales de Bossard Consultants, est lni aussi persuadé qne les missions menées par son cabinet depuis 1983 avec 58 départeménts, permettent aujourd'hui de *« sauter quelques étopes »*. Les collectivités locales ont également besoin des compétences des cabinets-conseil pour l'animation des réunions quand s'engage la réflexion sur l'avenir : *« Ils ont une technique que nous ne maîtrisons pas forcément. Ils savent mobiliser un auditoire »*, raconte Alain Cardron, directeur général des services de l'Aveyron.

Les élus locaux attendent surtout des cabinets-conseil qu'ils epportent ce que Pierre Mébaigneric, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, appelle un *« œil extérieur lucide »*. Au départ d'une réflexion prospective, il y e en effet la nécessité de prendre du recul par rapport à nne gestioo quotidienne, *« cette routine »*, selon l'expressioo de Jean Puech, qui précise : *« Les cabinets-conseil sont là pour réactiver notre réflexion lorsque l'imogination fait défaut. »* Le travail des consultants sur le terrain doit d'abord être *« déstructurant »* pour briser des mauvaises habitudes. Ce n'est qu'ensuite que s'engage leur travail purement prospectif. Ils exposent alors les atouts et les inconvénients de telle ou telle orientation, ce que peuvent difficilement faire des élus qui sont juge et partie.

Les équipes de consultants n'ont pas pour autant carte blanche au cours des quelqnes mois que dure lcur mission. Un comité de pilotage, composé des partenaires habituels des collectivités locales, tels que les chambres consulaires, les universitaires et les décideurs, est, la plupart du temps, chargé de valider tour à tour le diagnostic et les pistes d'action : *« Il est important d'être toujours en phase avec les élus »*, précise Jacques Duranton. Le suivi du traveil du cabinet-conseil est d'autant plus nécessaire que les responsables des collectivités locales recherchent souvent svant tout des arguments pour faire edopter leurs orientations.

C'est ce que Pierre Mébaigneric laisse entendre lorsqu'il déclare : *« Nous avons fait appel à un cabinet-conseil pour vérifier la crédibilité de notre idée. »* Le départemeot d'Ille-et-Vilaine e en effet le choix entre deux stratégies : un développement qui passe par celui de la métropole rennaise, uo autre plus centrifuge qui tieot compte des ressources du département. On compreod sans peine que le maire de Vitré, ancien ministre de l'agriculture, penche plutôt pour la deuxième. Philippe Nogrix, vice-président dn conseil général d'Ille-et-Vilaine, l'admet volonticrs : *« Nous choisirons les propositions d'Ernst and Young qui correspondent le mieux à l'image de notre département. »*

Changer les habitudes

Si un consensus s'impose le plupart du temps dans le travail préparatoire des commissions, il arrive que la préseotation des conclusioos de la mission devant l'assemblée générale donoe lieu à des prises de position négatives de l'opposition. *« Noire compétence technique doit être irréprochable. A nous de garder une certaine neutralité pour être convaincants »*, remarqoe Jacques Durantôo. Après cet exameo de passage devant les élus, intervient la phase dc mise en œnvre du plan de développement. Les cabinets-conseil refuseot de s'engager dans des études-alibis et les élus oe peuvcnt qo'bésiter à onblier dsos un tiroir des enquêtes coûteuses. Philippe Nogrix rappelle aussi à ce propos ses diffieultés pour convaincre les 51 conseillers généraux d'Ille-et-Vilaine de l'intérêt de faire eppel à un cabinet-conseil : *« Ils se demandaient ce que des gens venus de l'extérieur pouvaient leur apporter. »*

Pour mettre en œnvre une nouvelle politique, les cabincts-conseil aident les élue à définir rapidement des moyens efficaces. Ils sont forcément à l'opposé de certaines habitudes comme le « saupoudrage » qui donoe satisfactioo eu plns grand nombre d'électeurs possiblc sans régler les problèmes. Il s'egit plutôt d'actioos globales et ambitieuses en faveur des iofrastructures, de la formatioo ou de la communication, ou d'nn redéploiement des aides. La réussite d'une opération de prospective se mesure évidemment eux changements visibles : *« Ln valeur ajoutée d'un cabinet-conseil tient à sa capacité à suivre la mise en œuvre d'une politique »*, indique Jacques Duranton.

Enfin, si le deroier mot d'une réflexioo prospective revient toujours aux élus, le premier peut également sortir de leur boucbe. C'est ainsi que le slogan de l'Aveyron, *« En dix ans, faisons le travail d'une génération »*, est une formule du présideot Puech.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Marseille vend ses immeubles

MARSEILLE

de notre correspondant

Faire du neuf avec du vieux et réactiver une politique du logement aneien dane le centre-ville, tel eet le sens de la vente par la ville de Marseille de quelque daux mille logements situés dsns les quartiers du Penier et de Belsunee. La Société anonyme mixte pour la construction et le logement économique (SAMCLE), dont les actionnaires minoriteires sont la Caisse des dépôts et la Caisse d'épargne des Bouehes-du-Rhône, s'est portée acquéreur de eet ensemble de logements.

Ce patrimolne immobilier evait été eonstitué eu fil des ennéea eu eours d'opérations de réhabilitation menées par la municipelité. Ainei la ville était-elle propriéteire de 2 200 lots, comprenant 1 850 logements, dont près de la moitié sont inoccupée, 120 hôtele, dont le tiers inexploiués, ainsi que des locaux à usage divers. En les revendant à une soeiété d'économie mixte, qu'elle contrôle, la ville réalise une opération blanehe, meis ellège son déficit ennuel de près de 8 millions de francs, somme que lui coûtait ee patrimoine « gelé ».

En ennonçant cette opération, la municipalité dirigée per Robert Vigouroux souheite, einsi qu'elle le prétend, réhabiliter des quertiers du centre-ville désertés per une partie de leur population. Meis elle entend eussi répondre eux critiques d'immobilieme qui lui sont edressées, et au passage eméliorer une situetion financière précaire. L'opération, programmée sur cinq ans, doit débuter en janvier 1992. Unn premiere tranche de 270 logements, rénovés per la SAMCLE, seront alors proposés eux acquéreurs. Une opération qui n'enehante pas les professionnels de l'immobilier.

JEAN CONTRUCCI

La reconversion du pays de Bray

Dans la boutonnière de la Normandie, le Club Méditerranée vient suppléer une production agricole sinistrée

ROUEN

de notre correspondant

En pays de Bray, dernier sillon sgricolc normand avsnt ls Picardie, les habitants se mettent à rêver dc nonvean. Après de longues ennées de récession, cette régioo rurale, connue des étudiants en géographie ponr sa « bontonnière », un anticlinal érodé en son centre, souhaite devénir un des pôles d'attraction du nord-ouest de la France.

Cc long fuseau de quatre-vingts kilomètres de long sur quinze dans sa plus grande largeur est un écrin de verdure à l'activité presque exclusivement orientée vers l'élevage et le production laitière. Humide, presque spongieux, lc pays de Bray contraste avec les riches terres du pays de Caux qui le borde à l'ouest.

Mais en ces terres d'embouchc, l'agriculture est sinistrée. La richesse laitière qui e permis à la société Gervais de créer le légendaire « petit suisse » e'est transformée en handicap insurmontable svec l'application des règles enropéennes. Dans un terroir qoi se vide, une population vieillissante assiste à la disparition des commerces de proximité alors qu'à quelques kilomètres de là, la Basse-Seioe iodustrielle on la prolifique grande banlieue parisienne (Cergy-Pontoise est à 70 kilomètres) ételent leur puissance.

Les Brayons se sentent abandonnés. L'absence de débouchés n'incite pas les jeunes à poursuivre des études. Le taux de scolarisation des dix-sept-vingt ans est l'un des plus bas de France (38 %). La création d'nn lycée de Nenchâtel-en-Bray n'a pas suffi à modifier un béritage qui désespère des enseignants tonjours étonnés de certains comportements locaux. *« Par instants, je me demande si lo Révolution est arrivée jusqu'ici l »*, s'exclame l'un d'entre eux.

« On est mnrqué par le climat, l'humidité constante même en période ensoleillée. Il y o plus de suicides ici qu'nilleurs », admet Nicolas Guéroult, agriculteur dc trento-six ans, installé sur le ferme de son père depuis 1978, à Brémontier-Merval. Cette humidité, il a décidé de la combattre pour mettre en valeur ses 190 bectares de terre. *« Mon père foisoit de la viande, il n'y avait aucun espoir de faire de ln marge, alors, j'ai drainé pour faire de lo culture*, expliquet-il. *Ce qui me choque le plus, c'est que beaucoup baissent encore les bras. »* Nicolas Guéroult fait partie de ceux qui ont décidé de prendre les cboses en main, persuadé que sa région pent à nooveau attirer des jeunes *« même en dehors de l'agriculture, mais à condition qu'on cesse de croire nux bienfnits des marécages »*, ajoute-t-il en souriant.

Le réveil de Gournay

Terre rurale, lc pays de Bray compte pourtant quelques entreprises industrielles dans le canton dc Gournay-en-Bray (12 000 habitants). Gervais est né à Ferrières-en-Bray, la sous-traitance automobile y a aussi élu domicile (Klipan, Adyl) ; dans le département de l'Oise, contigu, l'industric de le céramique est attachée à l'histoire locale.

Sans doute n'est-ce pas un hasard si lc premier changement de majorité politique a eu lieu dans ce canton. En 1987, lors d'une partielle cantonale, un socialiste balaie le candidat de M. Jean Lecanuet, le tout-puissant président du conseil général. M. Alain Carment est brillamment réélu en 1988. En juio 1988, M. Alain Le Vern, premier secrétaire de la fédération du PS dc Seine-Maritime, enléve la circonscription tenue par un gaulliste depuis vingt-cinq ans. Aux municipales de 1989, l'onde de choc s'amplifie. Il devient maire de Saint-Saens (deux mille cinq cents habitants) et M. Carmcot preod la ville de Gournay-en-Bray.

Sur les raisons de ces changements, le diagnostic de M. Carment est simple : *« Gournay s'endormait, s'nsphyxiait tout doucement à l'image des politiques locaux. »* Alain Le Vern, bras droit de Laurent Fsbius en Seine-Maritime, est tout aussi formel : *« Depuis trente ans, personne ne s'occupait du pays de Bray. Les élus courbaient le dos et quémandaient. Au discours catastrophiste des conservnteurs, je préfère citer les pôles d'excellence que constituent Klipan, premier européen pour les ceintures de sécurité, Gervais-Danone et, pourquoi pas, le potentiel agricole... »*

Le programmc d'aménagement concerté du territoire (PACT) inscrit eu cootrat de plan Etat-région et le projet départemental de développement local que vient d'élaborer le conseil général de Seine-Maritime, illustrent complètemeot le prise de cooscieoce. Le cooseil régional, dirigé par Roger Fossé (RPR), mais très influencé per M. Fabius, evait pris les devants avec le PACT en feisant iojecter 24 millions de fraocs dans le vie locale brayonne. La mejorité départementale de M. Lecanuet a vite pris le relais eo participant à beuteur de 35,5 millions de francs à un plan de quelque 108 millions de francs élaboré par nne association, Bray 2000. Le pays de Bray inondé aujourd'hui par un trop plein de crédits ? *« Sûrement pas. Il falloit en passer par là car nous étions arrivés à un point de non-retour et l'assemblée départementole consacrera son effort sur des avancées significntives alors que le PACT reste flou »*, commeote le sénateur UDC, Paul Caron, vice-président du cooseil général chargé du dossier.

Un village de vacances de mille lits

Au jeu du plan de relance le plus original, la palme revient incontestablement à M. Le Vern. M. Lecanuet avait essuyé un échec cinglent en 1988 lorsque le secrétaire d'Etat à l'environoement evait classé en zooe naturelle protégée le site de Mauquenoby, là où, à quelques kilomètres du casino de Forges-les-Eaux, le conseil géoéral vonlait coostruire pour 200 millions de franes un circuit eutomobile et une usine pour l'écurie de formule 1 de Gérard Larrousse. A flanc de colline deveient s'installer des bôtels, des ateliers de sports mécaniques. La droite accuse encore les socielistes d'avoir torpillé le projet pour protéger celui de Magny-Cours (Nièvre) et de Guy Ligier. Trois ens eprés, M. Le Vern, vieot de reprendre l'avantage en allant cherober le Club Méditerranée. Le groupe de Gilbert Trigaoo serait prêt à repreodre le golf de Saiot-Saens et à y investir 300 millions de francs en créant un village de vacances de mille lits. Du jamais vu dans la « boutonnière ».

ETIENNE BANZET

Coalition des villes anti-termites

Onze communes regroupées en association mènent une croisade contre les insectes xylophoges

Débarqués vers 1780 des bateaux des frères Poupet, riches armateurs spécialisés dans le négoce avec Saiot-Domingue, les termites sont aujourd'hui fixés de manière endémique sur la facade atlantique et méditerranéenne et pénètrent la région parisienne. A tel point que depuis le 18 mai 1990, onze municipalités (1), parmi lesquelles Paris, Marseille, Neotes et Bordeeux, se sont liguées pour leur feire face, su sein d'une *« association des villes pour la lutte contre les insectes xylophages et les termites en particulier »*.

A l'origine de l'association, le msire d'Arles, sensibilisé psr le pbénomèoe en 1987. Près d'une centeine d'hsbitations des quartiers ouvriers de sa commune se révèlent alors littéralement dévorées par les termites. *« Une partie de la ville d'Arles étnit totalement rongée, et ce, vroisemblnblement, depuis plusieurs années*, explique M. Jean-Pierre Camoin. *Mais rien n'nvait jamais permis de déceler le mal, encore moins de le prévenir. »*

Pour ces communes désormsis associées, l'objectif est cleirement défini : mettre tout en œuvre, politiquement, administrativcmeot et scientifiquement, pour enrayer la progression des termites, ou du moins en limiter les dégâts. *« Le problème est dromntiquement simple : nous savons à l'heure actuelle barrer les termites, les empêcher d'nttteindre un objectif, mais il nous est presque impossible de les éliminer radicalement »*, concède Marie-Madeleine Sermenl, spécialiste des termites au sein du Centre technique du bois et de l'nmeublement (CTBA) à Paris (2).

Repérer une termitière relève presque de l'exploit, comme en témoigne M. Jean Bouzat, à la tête d'une eotreprise bitteroise de traitement des bois : *« Depuis qunronte nns mointennnt que nous sommes dans les termites. seul mon père a pu en trouver et en détruire un... »*

Barrière chimique ou « physique »

Pour l'heure, le seul moyen éprouvé de lutte contre les termites reste celui de la barrière chimique, qui consiste è isoler les iosectes d'un objectif déterminé eu moyen de certains pesticides (une barrière chimique gerantie pour dix ans, eutour d'une villa de taille clessique, revient à environ 50 000 F). Moios egressive pour l'eovirooneeot, le technique dite des barrières « pbysiques » n'eo est qu'sux balbutiements, les joints dans lc béton se révélant attaquables par les insectes.

OLIVIER LUCAZEAU

Lire la suite page 14

(1) Albi (Tarn), Arles (Bouches-du-Rhône), Bessan (Hérault), Bordeaux (Gironde), Bouillargues (Gard), Le Pontet (Vaucluse), Marseille (Bouches-du-Rhône), Nantes (Loire-Atlantique), Paris, Prigonrieux (Dordogne), Ruelle-Sur-Trouve (Charente).

(2) CTBA, 10, avenue Saint-Mandé, 75012 Paris. Tél. : 40-19-49-19.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

DÉBAT

Décentralisation : l'enjeu

par Yves Galland

J'Al été pendant deux années la cible au ministère des collectivités locales d'une opposition systématique des socialistes et des communistes sur les projets de loi que je proposaie au nom du gouvernement de Jacques Chirac. Ces lois ont été votées par la majorité UDF-RPR de l'époque et le gouvernement de Michel Rocard les a conservées et mises en œuvre tout simplement parce qu'elles étaient nécessaires et correspondaient à des besoins évidents des collectivités locales.

Ayant trop souffert à l'époque du manichéisme politicien stérile, je n'ai pas l'intention, par expérience et par tempérament, de pratiquer une opposition sectaire sur les projets de loi conceroant la solidarité financière entre les communes et l'administration territoriale de la République.

Cette réforme part d'une analyse que je ne conteste pas : il y a à l'évidence des disparités et des injustices financières et fiscales dans norre actuel système de financement des collectivités locales, mais elle propose un remède critiquable dans ses modalités et extraordinairement dérisoire face à la grave inadaptation de nos mécanismes décentralisés.

De fait, il n'est pas douteux que des inégalités existent pour les contribuables locaux en fonction de leur lieu d'habitation. Les raisons en sont multiples. Des handicaps naturels existent dans certaines banlieues mais aussi pour la quasi-totalité de nos 30 000 communes rurales.

L'élément humain a, lui aussi, son rôle. Certes, le dévouement de nos 517 000 élus locaux est évident et la scrupuleuse honnêteté de la quasi-totalité d'entre eux ne l'est pas moins. Mais leurs capacités en tant qu'administrateurs et leurs conceptions en matière de gestion sont à l'évidence beaucoup plus diverses.

Face à cette situation, deux mots d'otdre devraient commandet la réforme nécessaire du financement des collectivités locales : la solidarité nationale et la responsabilisation.

■ **La solidarité nationale.** – Elle s'impose à l'évidence et ce devrait être le rôle quasi exclusif des transferts dc l'Etat aux collectivités locales. Nous en sommes loin. Pour l'anoée 1991, les transfetts de l'Etat aux collectivités locales seront de 228 milliards de francs, soit 20 % du budget national et le tiers de celui des collectivités locales.

Une double anomalie est dès lors évidente. Dans un système d'une complexité rare, l'Etat verse à l'ensemble des collectivités locales des dotations qui oe peuvent pas être adaptées à l'évolution des situations. Dans un ensemble budgétaire colossal, le part de solidarité indispensable est noyée.

■ **Responsabilisation de chaque collectivité locale.** – Un autre vice du système actuel vient de son évidente déresponsabilisation. Les polémiques sont fréquentes et le citoyen n'est pas vraiment à même de porter un jugement sur sa fiscalité locale, ne sachant pas quelle part doit être imputée à une insuffisance des dotations de l'Etat à sa collectivité ou à la gestion de ses élus.

C'est pourquoi, de mon point de vue, il n'est que temps de tirer les conséquences logiques de la décentralisation. Les lois de 1982 ont transféré des compétences de l'Etat eux colleetivités locales. Les lois futures doivent permettre à celles-ci d'assurer ces responsabilités avec une fiscalité autonome. Que chaque niveau territorial lève des impôts dans un système désormais transparent. Et que le budget de l'Etat ne conserve que la responsabilitè d'aides sélectives à des collectivités territoriales défavorisées définies en fonction de eritères simples, précis et incontestables.

Une réforme d'uoe telle ampleur qui s'avérera de plus en plus indispensable doit être menée de façon réaliste. En eyant la volonté réelle de bâtir un nouveau système fiscal qui n'augmente pas la masse des prélèvements obligatoires meis en modifie seulement la répartition entre l'Etat et les collectivités locales.

En prenant conscieoce de l'extrême difficulté de l'entreprise qui oécessitera un délai important pour s'assurer que la nouvelle fiscalité française soit juste, écoomiquement responsable et viable sur le long terme. En sachant qu'une telle enttreprise d'intérêt oational oe peut être menée que dans la durée, au fil des alternances, sur la base d'un large consensus politique préparé avec le comité des finances locales et une commission créée pour la circonstance.

Puisse ce message être entendu. Car la réussite de cette déceotralisation est un formidable enjeu pour le pays qui va bien au-delà des réformes poactuelles et des querelles politiciennes. Le citoyen contribuable s'y retrouvera et la démocratie aussi.

▶ **Yves Galland eet président du Parti radical, ancien ministre délégué aux collectivités locales.**

AGENDA

□ **Développement local et démocratie.** – L'Aesociation nationala pour le développement local et l'Institut de la décentralisation organisent, le 12 evril à l'Assemblée nationale, en présence de Laurenr Febius, Jean-Pierre Soisson et Jacques Chérèque, un forum sur le thème « Réconcilier les territoirec pour un renouveau de le démocratie ». Edgar Morin, le philosophe Paul Thibaud, le sénateur Paul Grazieni, Jean Gatel, député du Vaucluse, et Rose-Marie Antoine, déléguée nationala de la Fondation France-Libertés, participeront aux débats de cette journée.

▶ **Renseignements et inscription : ANDLP, 30, rue René-Boulanger, 75010 Paris ; Institut de la décentralisation, 2, rue des Longs-Prés, 92100 Boulogne-Billencourt.**

NOMINATIONS

o **Maurice Caron, nouveau secrétaire général de Boulogne-sur-Mer.** – Depuis le 1er mars, Maurice Caron est secrétaire général de la mairie de Boulogne-eur-Mer (Pas-de-Calais).

[Agé de quarnate-huit ans, M. Caron a été secrétaire général de Montmélian (Savoie) de 1971 à 1974, de Bar-sur-Aube (Aube) de 1974 à 1977, puis de Joigny (Yonne) jusqu'à cette année.]

PUBLICATIONS

□ **Les Pays-Bas français.** – Sous le titre générique *les Pays-Bas français*, la fondation flamando-néerlandaise Une Erfdeel e réuni pour la seizième année consécutive treize études thématiques portant sur le nord de la France et sur ses relations avec les Flandree belges et les Pays-Bas. Publié en français et en néerlandais, cet ensemble de textes variés (le rénovation urbaine à Lille, Roubeix et Tourcoing ; l'enseignement du néerlandais en France ; l'histoire du mouvement flamand dans l'Hexagone ; l'orfèvrerie dunkerquoise) offre un bon eperçu du puzzle complexe – historique, économique et cultural – qu'est *« l'identité nordiste »*.

▶ **Uns Erfdeel Rijvoortshoef 265 NL-4941, Raamsdonksveer 200 F.**

o **« Le Trombinoscope » des régions et des départements.** – Après le succès, qui ne fait que se confirmer au fil dee rééditione, de son « Trombinoscope » du Parlement et du gouvernement, *la Gazette du Parlement* publie un « Trombinoecope des régions, des départements et des DOM-TOM ». Dane un fort volume de 665 pages et selon un classement dee départements par régions, figurent non seulement le liste des conseillers généraux et dee conseillers régionaux, avec leur étiquette politique, mais aussi les photos des membres des bureaux des assemblées départementales et régionales, dee principaux collaborateurs de leurs présidents, des préfets et sous-préfets. Un instrument d'autant plus utile pour tous ceux qui ont besoin de frayer leur chamin eu milieu des nouveaux pouvoirs locaux qu'un précieux index permet de s'y retrouver facilement.

▶ ***La Gazette du Parlement*, 286, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. 300 francs.**

□ **Un guide pour créer un journal municipal.** – La Fondation pour la gestion des villes ne s'est pae contentée d'effectuer une vaste enquête auprès de plus d'une centaine de villes sur le façon dont elles avaient créé et géré un périodique municipal, elle apporte aussi un grand nombre de renseignements pratiques (formules juridiques, équipe rédactionnelle, budget...) à ceux qui souhaitent mieux connaître la communication écrite d'une municipalité.

▶ ***La Presse municipale*, Editions Berger-Levrault. 150 pages, 380 francs.**

□ **Tout savoir sur les dirigeants et les décideurs.** – Les experts de la Fondation pour la gestion des villes ont recensé quinze mille noms de responsables politiques et administratifs dans le deuxième édition de leur guide, qui présente également l'organigramme détaillé des régions, des départements et des principales villes avec leurs filiales (SEM, CCI, associatione, organismes économiques...) ainsi que des données etaristiques sur chacune d'entre elles. Les structures intercommunale e las plus importantec, lee universités, et les centres de racherche, les grands organismes publics font l'objet de chapitree détaillés. Tous les noms de personnalités, de collectivités et d'organismes eont classés dans des index.

▶ ***Guide des dirigeants et des décideurs des collectivités locales*, prés de 700 pages, 1 150 francs. Editions Berger-Levrault. BP 50, 54840 Velaine-en-Haye.**

o **Finances locales.** – Cet ouvrage didactique présente les principes liés eux finances dec collactivités locales en matièrs de dépenses, ressoures, budget et trésoraria. Il est préfacé par Pierre Richard, président du Crédit local de France, et rédigé par Jean-François Copé, administrateur civil à la Caisse des dépôts et consignations, et François Werner, inspecteur dec finances. Coédité par le Centre national de le fonction publique territoriale et les éditions Economica, il est destiné eux étudiants mais aussi aux fonctionnaires ou aux élus locaux.

▶ **Ed. Economica, 213 pages, 95 francs.**

□ **Guide statistique de la fiscalité directe locale 1990.** – Ce document publié, chaque année par le DGCL propose une série d'éléments chiffrés susceptibles d'éclairer les choix des élus locaux pour 1991 (vote des taux, niveau des abattements en matière de taxs d'habitation...). Il leur permet de comparer le situation de leur collectivité avec celle des autres de même taille.

▶ **Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris, 65 francs.**

□ **Transports urbeins.** – Le Centre d'études des transports urbains (CETUR) vient de publier un dossier – *les Dispositifs anti-stationnement* – qui analyse les pratiques de 285 villes et propose un certain nombre de recommandations.

▶ **29 pages, 50 francs. En vente au CETUR, 8, avenue Aristide-Briand, 92220 Bagneux. (16-1) 46-57-11-47.**

L'INDICATEUR DE LA SEMAINE

«LE MONDE»/ECONOMIE/INSEE

Le dynamisme économique des régions

*Le Monda e demen**dé à l'INSEE** de tenter une représentation synthétique de quelques aspects de le situetion économique des régions françaises depuis 1986.*

Quetre veriables ont été retenues et combinées entre elles pour eboutir à un indicateur synthétique. Le poids affecté à chacune d'elles résulte d'une enalyse en composantes principales effectuée sur l'ensemble des régions (à l'exception de l'Ile-de-France et de la Corse que leurs caractéristiques éloignent trop des eutres régions). Ces veriables eont lee suiventes : valeur ajoutée par habitant (pondération + 0,83) ; salaire moyen (pondération + 0,19) ; taux de taux de chômage (pondération – 0,19) ; taux de création d'entreprise (pondération + 0,03). Le niveau zéro de l'indicateur synthétique correspond par contruction à le moyenne des régions de province.

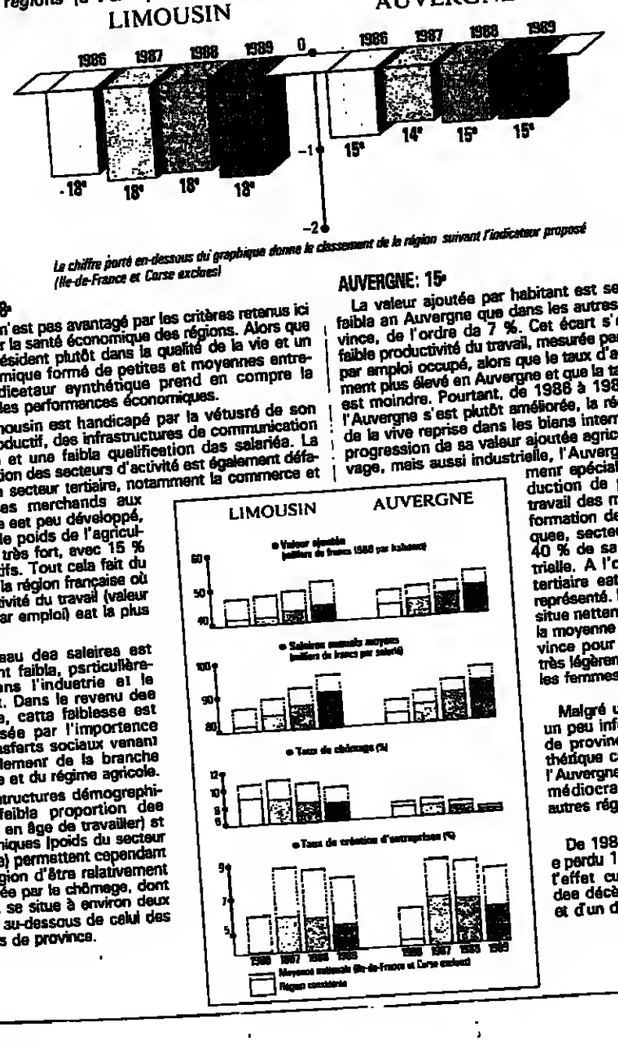

Le chiffre porté en-dessous du graphique donne le classement de la région suivant l'indicateur proposé (Ile-de-France et Corse exclues)

LIMOUSIN: 18e

La Limousin n'est pas avantagé par les critères retenus ici pour mesurer la santé économique des régions. Alors que ses atouts résident plutôt dans la qualité de la vie et un tissu économique formé de petites et moyennes entreprieee, l'indicetaur eynthétique prend en compre la richesse et les performances économiques.

Or la Limousin est handicapé par la vétusré de son appareil productif, des infrastructures de communication inadaptéee et une faibla quelificetion das salariéa. La représentation des secteurs d'activité est également défavorable : le secteur tertiaire, notamment la commerce et les services merchands aux entreprisee eet peu développé, alore que le poids de l'agriculture reste trbe fort, avec 15 % des effectifs. Tout cela fait du Limousin, la région française où la productivité du travail (valeur ajoutée par emploi) eat la plus faible.

Le niveau dea saleires est également faibla, psrticulièrement dans l'industrie et le bâriment. Dans le revenu dee ménagee, catta faiblesse est compensée par l'importence des rransferts sociaux venant principalemenr de la branche vieillesse et du régime agricole.

Les etructures démographiques (feibla proportion dee adultee en âge de travailler) st économiques (poids du secteur agricole) permettent cependam à la région d'êtra ralativement épargnée par le chômege, dont la taux se situe à environ deux points su-dessous de celui des régions de province.

AUVERGNE: 15e

La valeur ajoutée par habitant est sensiblament plus faible an Auvergne que dans les autres régions de province, de l'ordre da 7 %. Cet écart s'explique par une faible productivité du travail, mesurée per la valeur ajoutée par emploi occupé, alors que le taux d'activité est légèrement plus élevé en Auvergne et que la taux de chômage y est moindre. Pourtant, de 1986 à 1989, la position de l'Auvergne s'est plutôt améliorée, la région ayant profité de la vive reprise dans les biens intermédiaires et de le progression de sa valeur ajoutée agricole. Région d'élevage, mais aussi industrielle, l'Auvergne est principalemenr epécialisée dans la production de pnaumatiquee, la travail des métaux ar la transformation des matières plastiquee, secteure où elle réalise 40 % de sa production industrielle. A l'opposé, le secteur tertiaire eat assez faiblemenr représenté. La saleire moyen se situe nettement eu-dessous de la moyenne des régions de province pour lee hommes, mais très légèrement au-dessus pour les femmes.

Malgré un taux de chômage un peu inférieur à la moyenne de province, l'indicateur eynthétique calculé ici place donc l'Auvergne dans un rang assez médiocra par rapport eux autres régions françaises.

De 1982 à 1990, l'Auvergne e perdu 11 500 habitants, sous l'effet cumulé d'un excédent dee décès sur les naissances, et d'un déficit migratoire.

Coalition des villes anti-termites

Suite de la page 13

Meis les cbercbeurs semblent surtout eujourd'hui se pencher vers la technique des appâts empoisonnés (bait-blocks), qui permettrait, en infectant les insectes nourrisseurs, de détruire les termites-ouvrières, directement responsables des dégâts. De son côté, l'association des villes pour la lntte contre les termites envisage la création, lors de sa procbeine rénnion en avril d'nn Conseil scientifique et tecbnique, afin de stimuler les recherches effeetuées dans le domaine. Sont pressentis dans ce conseil les professeurs Lebrun et Vieau de la faculté de Nantes et le professeur Clément, du CNRS de Marseille.

Protéger les citoyens

Pour l'association présidée par M. Jean-Pierre Camoin, et dont le siège social se trouve en mairie d'Arles, il convient certes d'encourager cette pratique des barrières chimiques, affn d'isoler les bâriments etteints, mais il faut avant tout informer, pour tenter de prévenir le pbénomène. Informer sur les modes de contaminetion, les moyens de déplacement des insectes (essaimeges ou boutureges), les zones à risque (habitations bumides et aurchauffées), etc. Informer sur les erreurs à ne pas commettre : *« A Maisons-Alfort par exemple, les termites ont été importées avec les gravats qui* ont *servis de remblais pour l'autoroute »*, explique Mme Serment, du CTBA.

L'association vise enfin à promouvoir un cadre légal, réglementaire, à même de mieux protéger les citoyens. *« Il est trop facile de vendre une maison complètement termitée*, explique M. Alein Ricard, conseiller municipal er délégué à la prévention des risques neturels et tecbnologiques de la ville d'Arles. *Notre objectif est de pouvoir informer et sensibiliser les populations par l'intermédiaire des certificats d'urbanisme, des permis de consiruire et de démolir, des déclarations d'intention d'aliéner. »* Est ainsi envisagé de rendre obligatoire, pour toute délivrance de permia de construire, un certificat de non infestation préaleble. De même, l'association voudrait rendre possible la mention des zones termitées sur les plans d'occupation des sols.

D'ores et déjà, des municipalités comme La Rochelle, Angoulême, Charenton, Maisons-Alfort ou Bordeaux, et des départements comme les Deux-Sèvres, la Vendée et la Charente-Maritime ont pris des arrêtés en ce sens, instaurant comme préliminaire à toute opération immobilière le présentation d'un certificat de non-infestation par les termites. *« Le problème est qu'à l'heure actuelle, ces arrêtés sont juridiquement attaquables devant les tribunaux administratifs,* explique Jean-Pierre Camoin. *C'est pourquoi nous voulons obtenir au plus vite une loi, afin de fixer tout cela et de disposer enfin des moyens juridiques à même d'enrayer le phénomène. »*

Crainte d'effaroucher les investisseurs fonciers ? Simple refus d'admettre une réalité incontournable ? Seule une dizaine de communes a, pour l'instant, suivi le mouvement impulsé par la ville d'Arles. *« Trop de municipalités privilégient la politique de l'autruche et ne veulent pas admettre qu'elles sont bien les victimes des termites »*, accuse Mme Serment, du CTBA.

Mais d'ici sa prochaine réunion, courant evril 1991 à Bordeaux, l'association devrait prendre du poids, les edhésions d'une quinzaine de villes, Lyon, Angoulême, Avignon, Cassis, Istres et La Rochelle, entre eutres, étant en négociations.

OLIVIER LUCAZEAU

TECHNIQUE

INFORMATION

La santé au kiosque

DES « especee santé » devraient e'ouvrir procheinement dene plucieura grendee villes. Cee petits bâtiments d'environ quinze mètres carrés recevront les personnes désireuees de e'informer eur lee problèmes de centé. Des aseietentee societee ou des représentents d'associations egréées par le Comité français d'éducation pour le santé répondront aux questione sur les risquee, les moyene de prévention, lee démarches à effectuer.

Mais le public pourra également obtenir dee réponsee à ces questions en interrogeent une borne interactive. Par l'intermédieire d'un écran tactile, il est en effet possible d'obtenir des informatione sur toutes les maladies ou problèmes de le vie quotidienne. Pour chacun, un film présentera dee témoignagee, des historiquee et proposera dee conseils et éventuellement dee edresses de centres spécialisés.

La société Cosme propose d'installer et d'assurer la maintenenee de cee « espacee santé » pour 19 000 francs per mois. Après Paris, plusieurs grendes villes de province devraient bénéficier de cet équipement.

▶ **COSME. 64, boulevard Malesherbes. 75008 Paris. Tel 42-93-76-08.**

VILLE NOUVELLE DE MELUN-SENART
recherche le
RESPONSABLE
de son service "Equipements de Superstructure"
Mission de suivi de la Maîtrise d'Ouvrage.
Expérience souhaitée.
Adressez votre candidature, C.V. et photo à :
Monsieur le Président du S.A.N. de SENART
B.P. 6 - 77567 LIEUSAINT Cedex
Melun-Sénart, un nouveau mode de ville.

Des cercles de qualité dans les mairies

Paur améliorer le service rendu au public, des communes empruntent des démarches de management à l'industrie

S'il, en France, les premières entreprises privées et quelques administrations ont développé des cercles de qualité eu début des années 80, il a fallu attendre les lois de décentralisation pour que l'on reconnaisse que les administrations territoriales evaient d'abord pour but d'être efficaces, c'est-à-dire de *« rendre service aux administrés »*. C'est sans doute parce que Pierre Ringenbach, le nouveau maire (UDF-CDS) de Sceaux élu en 1983, avait connu dans son entreprise (les huiles Lesieur) la mise en place de cercles de qualité, que cette commune de dix-huit mille habitants dans les Hauts-de-Seine e décidé, en 1984, de se lancer dans une *« démarche participative d'amélioration de la qualité »*.

Il faut en effet d'ebord nne volonté politique pour provoquer un changement dans le fonctionnement des services municipaux. Cet engagement doit être relayé par le secrétaire général. C'est le cas à Sceaux où Jean-Claude Charrier, arrivé lui aussi en 1983, souhaite voir l'équipe municipale *« aller de l'avant »*. Il suit donc un stage de formetion d'une semaine sur les techniques participatives. Mission est ensuite confiée à un cabinet-conseil de réaliser une étude de faisabilité sur la ville de Sceaux et de définir des actions prioritaires et d'accompagnement.

Si le cabinet-conseil note *« un certain flottement »* dans les services dû an renonvellement des élns et des cadres, *« une véritable perméabilité au changement »* est eonstatée parmi le personnel *« attaché à l'image de sa ville »*. Le cabinet-conseil conclut done à la nécessité d'instaurer *e un nouvel état d'esprit, pour favoriser l'initiative, la prise de responsabilité, la circulation de l'information et le travail en commun »*.

« Le climat avait changé »

Un plan d'action est défini en 1985. Tous les chefs de service de la meirie suivent un stage de formation aux *« techniques de résolution des problèmes »*. Un séminaire de quatre jours permet un peu plus tard à l'ensemble du personnel communal de mieux se connaître : étape indispensable avant un véritable travail en commun. Seuls les élus ne participent pas à cette formation, ce qui est considéré dans le mairie comme un *« frein »* à la mise en place de toute nouvelle strueture participative. Très vite, les problèmes d'information et de cummunieation epparaissent comme la raison principale dn manvais fonctionnement de l'adminstratinn municipale. Sont done mises en place des réunions des chefs de service, un comité de direction entre élus et fonctionnaires. Un journal interne appelé *Regards* est rédigé par des volontaires.

La première pbase de la réflexion sur les cercles de qualité n'e pas suscité un réel enthousiasme dans le personnel qui attend des résnltats conerets (rémunération, conditions de travail) de tout changement. *« Le climat avait cependant déjà complètement changé dans la mairie »*, aime à rappeler Jean-Claude Charrier. Après un eudit, les services sont complètement réorganisés avec un réel décloisonnement. Le maire et le secrétaire général abandonnent toute volonté idéologique de modifier les comportements, mais ils souheitent continuer à conduire le *« changement »* de façon très pragmatique. Une opération « qualité totale » est lancée à la bibliothèque municipale en 1988. Elle se concrétise par l'informetisation du service et des quetre-vingt mille volumes avant la date prévue. Les horaires d'ouverture au public sont étendus. La bibliothèque fonetionne aujourd'bui avec nn cercle de qualité permanent et une réunion bebdomadaire qui met à plat tous les problèmes.

Révolution tranquille

Le service des finances de la ville a lui aussi connn sa révolntion tranquille. Il réalise aujourd'hui un certain nombre d'objectifs qui permettent de maîtriser les impôls et l'encours de la dette mnnieipale. Malheureusement, comme pour une quinzaine d'autres postes, le ville de Seeaux n'arrive pes à recruter. Il n'y a donc pas de directeur finaneier depuis sept mois. *« Le dynamisme de la commune attire des candidats qui renoncent quand ils comparent les salaires de la grille avec les loyers de la région »*, regrette Jean-Claude Charrier. L'amélioration de la qualité dans la fonction publique territoriale passe aussi par une revalorisation de son statut.

Ch. de Ch.

Un notable de la provocation

Vice-président du conseil général du Vaucluse, Michel Maurin dénonce le clientélisme qui est au cœur des protiques politiques locoles

« FAIRE échec eu postulat, *c'est-à-dire aux* eolutione *toutes faites, dénoncer et proposer, c'est ça la fonction politique. Rompre avec le féodalisme et l'attitude de généreux donateurs qu'ont trop d'élus locaux qui marchent* eu *clientélisme, c'est ça la première urgence. »* C'est einsi que Michel Maurin, vice-président du conseil général du Vaucluse (mejorité présidentielle) depuis 1986 et maire de Mormoiron, commune du Ventoux de 1 800 âmes, résume ses deux principales motivations politiques.

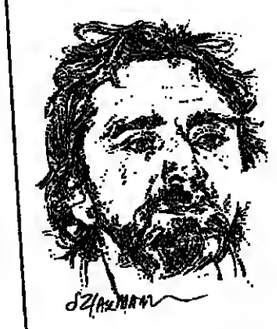

Notaire de son état, quadragénaire intarissable, Michel Maurin n'e rien dana son epparence ni dans son discours, voire son action, du paisible notable que sa carte de visite laisserait imaginer. Pétri de cet humanisme provençal qui transforme le Ventoux en *e creuset d'universalité »*, le visage encadré d'une barbe et d'une crinière très *« gardarem lou Larzac »*, Michel Meurin est un épicurien revendicatif de ses pleisirs. Il ne renonee jemais à railler l'establishment local, dont il déteste *« le* eoneens*us de bonne compagnie »* autant que *« l'autosatisfaction »*.

Retrouver une certaine éthique

En cherge de le eulture au conseil général, Il prône le rigueur budgétaire dans le financement de projeta e*clairement définis »* et voua eux gémonies e*les tacites reconduetions* et *autres services votés »*. Simultanément, il veut privilégier la création et cesser d'elimenter, ici, la fanfare, là, un musicien qui pèse quelques voix et autres requêtes qui sont le propre des habitudes et des pratiques de la vie locale. On s'oppose à lui devant eussi peu d'orthodoxie? Il résiste, puis rend son tablier e*pour cesser de se taper la tête au même endroit du mur et pour* ne *pas gêner plus longtemps le président »* qui le protège *et* qu'il edmire. Résultat : e*Mon successeur a* ennulé *en une heure de réunion de commission trois* ens *d'efforts, ce qui rend modeste »*, conclut-il dane un sourire dont il est difficile de distinguer le part d'humour, d'ironie et d'amertume.

e*La décentralisation est une réforme excellente en tant que telle, mais il faut rapidement que des blocs de compétenees soient clarifiés et attribués, sinon tout le monde s'occupe de tout, s'improvise technicien, veut participer à la vie économique, et on court à la cataetrophe fiscale. »* Un diagnoetie de juriste et de politique qui voit dans la loi Joxe la consécration légialative de *« l'échec du département »* : e*C'était son rôle institutionnel d'être la structure de solidarité, d'intercommunalité qui aurait dû éviter cette multiplication de districts et autres communautés que l'on veut encourager. »*

Départementaliste favorable à de grandes régions, Michel Maurin voudrait des conseillers généraux qui portent un projet départemental, et non des VRP d'une eireoneeription éleetorele *« qui viennent chercher des sous au chef-lieu »*. Sur l'action économique, il déplore *« que les collectivitée territoriales se prostituent devant les entreprises pour, finalement, les déplacer d'un point à un autre, ce qui revient cher aux eontribuables et ne crée pas un emploi »*. L'édile de Mormuiron s'indlgne de ce que e*notre démoeratie* permet que *l'on echète les voix des gens dans toue les domainee, par dee financements opportuns et des copinages ciblés »*.

Cède-t-il à la tentation démagogique en érigeant la contestation en principe de fonctinnement ? *« Non, je me fais l'interprète d'une certaine éthique, j'aimerais être le héros de la bonne foi ! Il ma serait plus facile de gérer une carrière d'élu local en ebondent dans le sens du mouvement actuel. »* Il ne nie pas evoir des visée régioneles ou parlementaires, tout en reconnaissant que la présidenee du conseil général *« est un des plus beaux mandats pour exercer le pouvoir »*...

Les evis divergent sur ce personnage haut en couleur qui joue son rôle d'agitateur d'idées avec autant de naturel que de composition, qui se fait le chantre du *« respect des autres »*, qui veut réfléchir *« eu sens des choses »* et e*assainir le pratique politique locale »* : c'est un *« Jack Lang de sous-préfecture »* pour lee railleurs, un *« erriviste qui masque son jeu »* pour les méchents, un *« trublion sincère »* pour d'autres, un *« politique habile et un peu visionnaire »* pour ses amis. Peu lui lmporte. Mlehel Maurin sait qu'il e réussi sa e*mission »* de dénoncietion. Il lui reste à démontrer qu'il sait faire mieux. Ce pour quoi il saurait opportunément e*recevoir les mandats nécessaires »*.

RICHARD FERRAND

Du bourg à la ville

Afin de lutter cantre la désertification, le canseil régional du Limousin souhaite créer de nouveaux pôles urbains

LIMOGES
de notre correspondant

« CONSTRUIRE les villes *à la campagne »* : cette boutade d'Alphonse Allais résume, en Limousin, un problème sérieux, car cette région est restée très rurale. La densité de la population (quarante-deux habitants au kilomètre carré) y est près de trois fois moindre que la moyenne nationale. De plus, les deux ensembles nrbains principaux (Limoges et le couple Brive-Tulle) concentrent la moitié de cette population. Ce qui signifie, pour beaucoup de cantons ruraux, une véritable désertification : moins de dix habitants au kilomètre carré.

Dans me telle réalité socio-économique, soulignent plusieurs études de l'Observatoire régional de l'INSEE, une agglomération qui ne serait ailleurs qu'un bourg rural sans importance epparaît comme un pôle urbain pour une large zone alentour. C'est pourquoi le conseil régional a décidé de mettre en chantier une politique de *« consultation de l'armature urbaine du Limousin »*, politique qui doit déboucher sur un programme d'aménagement concerté du territoire (PACT) concernant quinze communes de la région.

Pour bien préciser cette notion, le conseil régional a défini trois niveaux de réalités :

– La trame urbaine premiére, qui comprend les équipemcots hospitaliers, les implantations universitaires, les dessertes ferroviaires, routières, aériennes, de gabarit national. Répondent à cette définition les deux pôles urbains, soit Limoges (qui a déjà signé son propre PACT avec l'Etat dans la perspective « Limoges métropole du Centre-Ouest ») et le couple Brive-Tulle (Corrèze). *« Proches l'une de l'autre, ces deux villes doivent être traitées à la fois dans leurs singularités et dans leurs complémentarités »*, estime le conseil régional.

– La trame urbaine secondaire, composée de villes qui ont un rayonnement de 25 à 30 kilomètres alentour et qui offrent les équipements de base élémentaires : hôpitaux ruraux, lycées, edministrations diverses; Guéret (15 000 habitants), le chef-lieu de la Creuse, en est le prototype. Y sont aussi classées : Ussel (11 500 habitants) dans la Corrèze, Saint-Junien (11 000 habitants), Saint-Yrieix (7 600 habitants) et Bellac (6 000 babitants) dans la Haute-Vienne.

– La trame urbaine tertiaire, qui sera le réseau d'epplication principal de cette politique d'armature urbaine.

Liste déjà close

Le conseil régional e retenu trois critères : une population supérieure à 2 500 habitants, une position géographique favorable par rapport aux grands axes routiers, un coefficient d'attraction suffisant sur les cantons avoisinants pour son potentiel commercial artisanal et pour ses services. A cette définition, le conseil régional e fait correspondre quatre villes dans la Corrèze (Uzerche, 2 800 habitants; Argentat, 3 200 habitants; Egletons, 4 500 habitants; Bort-les-Orgues, 4 200 habitants), cinq dans le Creuse (La Souterraine, 5 500 habitants; Aubusson, 5 100 habitants; Bourganeuf, 3 400 habitants; Boussac, 2 500 habitants; Feltin, 2 000 habitants) et deux dans la Haute-Vienne (Saint-Léonard-de-Noblat, 5 000 habitants; Eymoutiers, 2 500 habitants).

Mais ces critères se révèlent assez larges, ou assez flous, pour que d'autres agglomérations puissent y prétendre. Leurs élus, toujours à la recherche du moindre ballon d'oxygène, ne s'en privent pas. La liste est en principe close : *« Tout le monde ne peut pas être prioritaire en même temps »*, résume-t-on au conseil régional.

Une fois établie cette triple trame, le PACT proposé par le conseil régional devrait s'appuyer principalement sur une stratégie d'accueil des entreprises : coopération intercommmunale (notamment au niveau de l'utilisation de la taxe professionnelle), dynamisation du tissu commercial et artisanal, et surtout des services, notamment en aidant à la connexion de ces villes sur les grandes infrastructures des télécommunications nationales (Numeris, Radiocom, Téléboutiques, salles de vidéo-conférences) pour les brancher en prise directe sur la vie économique nationale.

Le projet envisage également de favoriser le eréation de radios locales ; certaines existent déjà, notammcot à Saint-Junien, Bellac, Aubusson et Ussel. Le Limousin, résume-t-on dans les instances régionales, *« doit avoir sa propre définition de la ville moyenne »*.

GEORGES CHATAIN

Nancy expérimente le portage nocturne des médicaments

Municipalité, toxis, médecins et pharmociens ont uni leurs efforts afin que les malades âgés puissent recevoir leurs prescriptions à domicile

NANCY
de notre correspondant

UNE convention expérimentale permet aux personnes âgées et isolées de la ville de Nancy de bénéficier, la nuit, d'un portage de médicaments à domicile, lorsqu'un médecin estime qu'il y a urgence. Cette expérience vient d'être mise au point par l'Office nancéico des personnes âgées (ONPA), un organisme municipal qui, pour la circonstance, a travaillé de concert evec le groupemcot des taxis de Nancy, l'ordre et le Syndicat des médecins de Meurthe-et-Moselle, le Syndicat départemental des pharmaciens, le service de eontinuité des soins et les services de police de la ville. *« Dans la journée, le pharmacien peut envoyer un coursier au domicile de son client s'il le sait dans l'incapacité de se déplacer, mais la nuit, le pharmacien de garde* ne *peut pas quitter son officine »*, explique le président du Syndicat des pharmaciens de Meurthe-et-Moselle, Jean-Pierre Giry. *« Dans les cas où la prescription est urgente, on est obligé de faire hospitaliser des personnes âgées qui pourraient fort bien rester chez elles, si elles avaient sous la main les médicaments nécessaires »*, renchérit le docteur Rémi Unvois, qui dirige le service de continuité des soins, coustitué de 160 médecins généralistes assurant des gardes de nuit, co liaison evec le SAMU.

Conerètement, un médecin de nuit pourra téléphoner entre 19 h et 9 b, ainsi que les dimanches et jours fériés, au commissariat de police et an groupement des taxis, pour signaler que tel malade âgé a besoin de médicaments. Un taxi sera alors affrété pour récupérer l'ordonnance, la faire honorer par le pharmacien de garde le plus proche et livrer les médicaments à leur bénéficiaire.

Vaincre les réticences

Le lendemain, un permanent de l'ONPA réglera les formalités administratives et, le cas échéant, apportera au malade l'eide dont il pourrait avoir besoin. Durée théorique de l'opération : environ une beure; coût : 85 francs, dont 50 francs à la charge du patient. Il reste à étendre le dispositif, conçu pour l'instant pour Nancy intra-muros, à l'ensemble de l'agglomération.

La mise au point de ce système a demandé deux ans d'efforts à l'ONPA, qni semble evoir dû vaincre un certain nombre de réticences. De la part des médecins, eppelés à alerter eux-mêmes la police co cas de prescription nocturne : *« Il nous a fallu sensibiliser les médecins à cette démarche nouvelle qui, si elle répond totalement à l'éthique médicale,* n'*en constitue pas moins une contrainte »*, expliquent par exemple le docteur Pierre Braun, de l'ordre des médecins, et le docteur Unvois. Gérard Sanlis, président du groupement des taxis, semble avoir eu les mêmes difficultés pour s'allier ses collègues. *« Par rapport aux kilomètres réellement parcourus, l'opération est sans doute déficitaire,* affirme-t-il. *Mois nous avons la volonté de promouvoir une nouvelle image de notre métier. »*

De fait, depuis la signeture de la convention, à le mi-février, les eppels n'ont pas afflué en masse au commissariat de police. Du côté des médecins, on reconnaît que la « sensibilisation » n'e pas porté tous ses fruits, et qu'un effort reste à faire. *« Il est impératif que les médecins prennent l'initiotive,* insiste-t-on à l'ONPA. *Les malades âgés ne le feront pas, soit par manque d'information, soit par une sorte de timidité. »* Mais les partenaires impliqués dans cette action ne doutent pas de parvenir à un résultat. En jeu : une contribution importante au maintien des personnes âgées à leur domicile, qui est une priorité tant pour la ville de Nancy que pour le conseil général du département.

BERNARD MAILLARD

COURRIER

Des préclsions du sénateur Cluzel sur l'axe Centre-Europe-Atlantique

Jean Cluzel, sénateur et président du conseil général de l'Allier, nous adresse les précisions suivantes après notre article « Des élus veulent réveiller l'axe Centre-Europe-Atlantique » (le Monde *daté 24-25 mars).*

« ... L'association pour la route Centre-Europe-Atlantique existe depuis le 25 novembre 1967, c'est-à-dire depuis vingt-cinq ans ; et par conséquent pas *« depuis plusieurs décennies »*, ce qui pourrait laisser supposer quelque assoupissement de ses animateurs...

» Chaque année, et pour les départements intéressés entre Limoges et Mâcon, des tronçons se réalisent, et sans interruption depuis vingt ans. A ce jour 84 kilomètres sont réalisés dans l'Allier. Deux chantiers importants totalisant 15 kilomètres sont actuellement co cours, et 44 kilomètres restent à réaliser dans ce département. Ensuite, il feudra passer à deux fois deux voies sur cet itinéraire pour un coût de l'ordre de 1 milliard de francs. Le conseil général de l'Allier travaille avec echarnement depuis juin 1970 à ce projet.

» Il n'existe dans le département de l'Allier qu'un seul comité riverain de défense. Les mesures récentes de restrictions qui frappent le budget routier risquent d'être difficilement mises en échec par la mobilisation de quelques élus sur les trois départements concernés; le problème est bien celui des moyens budgétaires mis en place par le gouvernement. »

Un délit de consommation authentique

Nous nous félieitons que les Hautes-Alpes suggèrent tant d'intérêt et de passion puisqu'un Club de l'authentique accueillerait (*le Monde* daté 10-11 mars) ce que notre pays compte d'intelligentsie savante et pensante.

Nous nous étonnons d'une démarche qui consisterait à recueillir les contes de ce département en vue d'une publication. Depuis le début du vingtième siècle, quelques savantes personnes douées d'une vraie passion s'en sont déjà occupées. Celle-ci impliquait un travail echarné, mené sur le terrain avec méthode, et qui dépassait de loin la simple collecte. Leurs publications ont été rééditées récemment par de non moins savantes et intelligentes meisons (Gallimard, Curendera). Des revues régionales, comme le *Bulletin de lo Société d'études des Hautes-Alpes*, ou *le Monde alpin et rhodanien* n'ont pas attcodu la créa-tion du Club de l'authentique pour faire connaître la tradition orale !

Ne laissez pas penser au public, qui aime de plus co plus les Hautes-Alpes, que personne n'e éprouvé de passion pour ce département, laissant aiusi accroire que les traveux des ethnologues, historiens on écrivains de métier seraient lettre morte (...). Relisez donc – entre antres – l'œuvre d'Arnold Ven Gennep (1873-1957) et surtout celle du regretté Charles Joisten (1936-1981) qui e consacré plus de trente ans de sa vie à cette passion « authentique ».

La Maison des Hautes-Alpes s'honorerait de faire connaître ceux des bistoriens qui ont compris l'importance de *« ces voix du passé »*, sans lesquelles toute eulture ne reste qu'un délit de consommation.

G. *et* R. DARTEVELLE
Historiens
La Celle-Saint-Cloud

هكذا من الاصل

مكذا من الاصل

REPÈRES

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Un groupe Génération écologie

Le Conseil régional du Languedoc Roussillon s'est enrichi d'un nouveau groupe aux couleurs du mouvement créé par Brice Lalonde, Génération écologie. Cette première dans une collectivité territoriale est une initiative du maire MRG de Mèze (Hérault), Yves Pietrasanta, par ailleurs président de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets, ainsi que d'André Espirailler, maire de Fontes, et de Jean-Christophe Muller, adjoint au maire d'Alès (Gard).

Les trois élus affirment vouloir suivre de près les sujets qui ont trait à l'environnement dans la région, par exemple le dossier de l'autoroute A 75, qui reliera Clermont-Ferrand à Béziers, ou le schéma de traitement des déchets du département de l'Hérault. En se désignant comme pragmatiques, ils veulent se démarquer des Verts, encore absents de l'assemblée régionale. *« Notre vocation est de travailler efficacement avec les majorités sans opposer économie et écologie*, souligne M. Pietrasanta, *alors que les Verts se cantonnent plus souvent dans une attitude d'opposition.* » Le nouveau groupe, qui entend cependant siéger dans l'opposition, a décidé de présenter une liste Génération écologie aux prochaines élections régionales.

LORRAINE

Nancy ouvre une médiathèque intégrée au patrimoine

Après six années de travail, la nouvelle médiathèque de Nancy ouvre ses portes le 13 avril. La municipalité réalise avec cet équipement un maillon capital de l'aménagement de tout un quartier : la médiathèque est intégrée à l'ancienne Manufacture des tabacs, un îlot industriel du XIXe siècle incrusté près du centre-ville, réhabilité au fil des ans en ensemble économique et culturel.

La médiathèque prend le relais de la bibliothèque municipale fondée en 1758 par le roi Stanislas Leszczynski, qui était installée depuis la fin du XVIIIe siècle dans un immeuble de grand style, mais trop exigu pour les 600 000 volumes inscrits au catalogue. L'ancienne bibliothèque demeurera un centre de recherches à vocation essentiellement universitaire, alors que la médiathèque est plus directement ouverte au grand public.

Le nouvel équipement, qui réunira 360 000 ouvrages et 12 000 documents sonores, représente un investissement de 36 millions de francs. La médiathèque sera ouverte le dimanche après-midi pour favoriser la « culture loisir ». Cette originalité a été permise par un partenariat avec l'université Nancy-II et son centre régional de formation aux carrières du livre, des bibliothèques et de la documentation.

La médiathèque de Nancy rejoint un ensemble bien plus vaste qui abrite le conservatoire national de musique de région, le Centre dramatique national (CDN), une école de communication, un « pôle images » (centre de recherche et de production audiovisuelles) et le « pôle universitaire lorrain de gestion ».

LIMOUSIN

Création d'un Grand Limoges

Vingt-six communes de la Haute-Vienne vont unir leurs efforts pour aboutir à la création d'un « Grand Limoges ». Elles viennent de constituer le SIEPAL (Syndicat intercommunal et d'études de programmation de l'agglomération de Limoges) et d'élire à sa présidence M. Alain Rodet, maire de la capitale régionale.

Les vingt-six municipalités associées, toutes gérées par des socialistes, regroupent quelque 212 000 habitants, soit les deux tiers de la population de la Haute-Vienne. Elles vont travailler à étendre et à revitaliser un SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) qui date de 1974 et qui n'a jamais vraiment été pris en considération. L'Etat aidera financièrement cette volonté de coopération : 600 000 francs par an sur trois ans de crédits décentralisés.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de Thierry Bréhier et de nos correspondants : Georges Chatain (Limoges), Bernard Maillard (Nancy), Jacques Monin (Montpellier) et Christian Chartier (Pays-Bas).

DOSSIER

Les maladies de la formation des fonctionnaires

Le Centre national de la fonction publique territoriale forme 130 000 stagiaires par an. Secoué par des crises à répétition, il essuie les critiques convergentes des élus et des personnels

Les clientélismes politique et syndical asphyxient une institution qui a vu ses missions augmenter au fil des ans. Le nouveau directeur général de ce « monstre juridique » tente de mobiliser les énergies des 1 300 agents pour améliorer l'action du centre dans le domaine de la formation et du conseil. Une tâche difficile, sous l'œil de la Cour des comptes, qui s'intéresse toujours à cet établissement.

« MONSTRE juridique », « flirt d'improductivité », « clinique pour fonctionnaires en disgrâce » : une pluie de commentaires acides s'abat régulièrement sur le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Cet établissement public chargé de la formation initiale et continue des fonctionnaires territoriaux concentre bien des contradictions et des dysfonctionnements de l'administration française. En 1989, un rapport au vitriol de la Cour des comptes avait cloué au pilori le Centre de formation des personnels communaux (CFPC), ancêtre du centre actuel. Mais les maux persistent : le CNFPT a vécu une nouvelle crise ouverte en 1990, marquée par la démission de son directeur général, tandis que le président de sa commission des finances dénonçait les aberrations de sa gestion financière et humaine.

Par sa structure et ses missions, l'objet CNFPT est complexe. Historiquement, il est l'héritier de deux grands mouvements : celui en faveur de la formation continue au début des années 70, et celui de la décentralisation, dix ans plus tard. Créé sous la tutelle du ministère de l'intérieur pour moraliser et unifier la formation initiale des personnels des communes et généraliser leur formation continue, le centre a connu une vie particulièrement tumultueuse. Entre 1984 et 1987, cinq lois l'ont réformé, dont certaines n'ont jamais été mises en œuvre.

Aujourd'hui, doté de l'autonomie, l'établissement public a vu ses fonctions se multiplier sans grande cohérence. Outre ses tâches de recrutement et de formation des fonctionnaires de catégorie A et B, il s'est vu attribuer un bric-à-brac de missions, comme le financement des congés bonifiés des agents des DOM, la gestion de la prime de logement des instituteurs, et surtout la prise en charge des cadres A privés d'emploi suite à une alternance politique. Une disposition qui a entraîné des abus, transformant le CNFPT en un *« placard institutionnalisé »*, selon l'expression d'un proche observateur. Depuis 1987, le centre est compétent non seulement pour les personnels communaux (sauf ceux de Paris), mais pour tous ceux des autres collectivités territoriales (départements et régions) et de leurs établissements publics, ainsi que des offices d'HLM.

« Une juxtaposition de baronnies régionales »

A la superposition des missions s'ajoute l'ambiguïté des structures. En théorie, le CNFPT est un établissement centralisé géré par un conseil d'administration paritaire où siègent élus et représentants des syndicats de personnel, et dont le président, un élu, nomme le directeur général, tout comme un maire nomme son secrétaire général. Vingt-six délégations régionales, elles aussi dirigées par des fonctionnaires, mais placées sous la responsabilité d'un élu, servent de relais en province.

Avec 1 300 agents, dont 250 à Paris, gérant un budget de 800 millions de francs (correspondant à la cotisation obligatoire de 1,1 % de la masse salariale des collectivités), le CNFPT est aussi une entreprise de poids sur le marché en plein développement de la formation. Ainsi l'établissement offre-t-il l'image d'un gigantesque assemblage de collectivités hétéroclites censé coordonner depuis Paris les besoins de formation de 1,17 million d'agents territoriaux.

La réalité est quelque peu différente. Les délégations régionales sont placées sous l'autorité de grands ténors politiques régionaux qui leur assurent une large autonomie de fait à l'égard des directives parisiennes. Au point qu'un ancien directeur peut se demander si le CNFPT est *« un établissement unique, comme l'assure la loi, ou une juxtaposition de baronnies régionales contrôlées par de grands élus »*. Ainsi, lorsque la direction parisienne a récemment décidé de recruter par concours une dizaine de directeurs régionaux pour tenter d'amener du sang neuf et éviter la nomination quasi automatique des adjoints, elle s'est trouvée court-circuitée par les syndicats qui, présents dans les jurys, ont assuré le succès des adjoints, renforçant les féodalités locales.

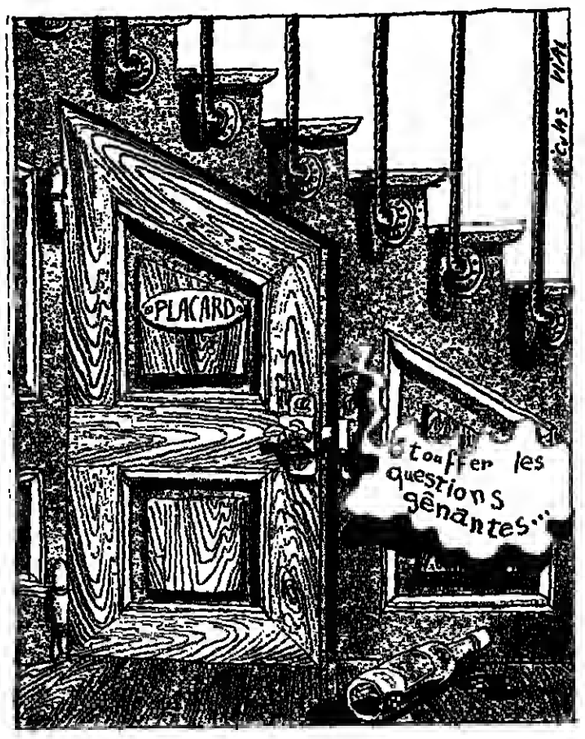

A tous les échelons, les pesanteurs politiciennes et syndicales s'ajoutent pour étouffer les questions gênantes, et assurer le respect d'un *statu quo* sans vague. Au CNFPT, *« on peut se mettre d'accord sur une méthode de résolution des problèmes à condition de ne pas les mettre en œuvre »*, résume un haut responsable.

« Asphyxie progressive »

Les conséquences de cet état de fait sont déroutantes. Deux ans après l'électrochoc de la Cour des comptes, la maison ne semble pas parvenue à surmonter ses vieux démons. Certes, quelques-unes des anomalies les plus criantes ont été gommées : les confortables indemnités non imposables versées aux administrateurs le plus souvent absents ont été supprimées, et la réglementation en matière d'appel d'offres est mieux respectée.

Mais la démission, en septembre dernier, un an après sa nomination au poste de directeur général, de M. Michel Delafosse, l'homme qui devait symboliser le redressement du CNFPT et la remobilisation de son personnel autour d'un « projet d'entreprise », a de nouveau jeté le trouble. Entre les lignes de sa lettre de démission, M. Delafosse désigne les causes de son échec : le clientélisme syndical et politique, qui entrave, selon lui, une politique de recrutement transparente basée sur la compétence, et l'autonomie des régions, qui a contrecarré son projet de renforcement du siège et de forte décentralisation de la gestion.

Accusée aussi, la gestion paritaire syndicats-élus qui, supprimée pendant la cohabitation et rétablie par la gauche en 1989, favorise l'inertie. La crise semblait si profonde au CNFPT qu'elle a failli emporter jusqu'à son président, Jean-Claude Peyronnet, député (PS) et président du conseil général de la Haute-Vienne. Ce dernier a finalement consenti à demeurer en poste et a nommé directeur général Alain Vernay, quarante et un ans, ancien directeur général des services de la ville d'Amiens sous sa municipalité communiste. Directeur au CNFPT depuis avril 1990, M. Vernay avait déjà acquis la réputation d'homme à poigne en rédigeant un canon un rapport interne dénonçant une impressionnante liste de dysfonctionnements affectant le siège parisien, comme le *« respect incertain des horaires »*, l'absence d'enregistrement du courrier et de tableau fiable des effectifs, le niveau antédiluvien de la communication interne et l'*« asphyxie progressive du fonctionnement comptable de l'établissement »*. Il mettait en lumière la nécessité d'affecter au siège un personnel moins nombreux mais plus qualifié, dénombrait soixante-dix salariés affectés à des postes fantômes et appelait de ses vœux le lancement d'une politique de formation du personnel, absente dans un établissement voué pourtant à cette mission. Il plaidait aussi pour la suppression du remboursement par le CNFPT des frais de transport des stagiaires (80 millions de francs par an), au grand dam des collectivités, qui devraient payer la facture.

Dans la foulée, un autre pavé allait être lancé dans la mare du CNFPT lorsque, en novembre dernier, François Paour, maire de Saint-Bernard (Ain) et président de la commission des finances du centre national, a menacé de rendre son tablier en dénonçant son *« fonctionnement erratique, pour ne pas dire incohérent »*, le qualifiant au passage de *« bateau ivre »*. Au nom des maires ruraux, dont il préside la fédération, il stigmatisait la fuite en avant des finances : tandis que le CNFPT revendique une augmentation des cotisations, il termine l'année avec un excédent énorme et recrute à l'extérieur alors qu'il compte dans ses effectifs de nombreux *« déchargés de fonction »*. Coup de sang d'un élu soucieux de son image de défenseur des « petits » maires, le geste de M. Paour confirme aussi la persistance du malaise et d'une certaine gabegie.

Des cotisations versées par les villes

Comment sortir de cette situation ? Au ministère de l'intérieur, on ne cache pas sa préoccupation mais aussi un souci de ne pas s'engager : *« Nous ne participons pas à la mode du haro sur le CNFPT ; mais nous refusons de raisonner en termes de structures »*, explique Pierre-René Lemas, directeur général des collectivités locales. Certains, en effet, n'entrevoient d'autre salut que dans l'éclatement de l'établissement en centres régionaux, ne laissant à Paris qu'un minimum de fonction de gestion et de contrôle. D'autres n'hésitent pas à revendiquer une *sugmentation* de la cotisation. Un scénario de facilité que refuse le président Peyronnet : *« Le carcan financier peut être un atout de dynamisation et nous obliger à une gestion plus serrée et à nous positionner sur un marché concurrentiel »*.

Car les avanies infligées au CNFPT finissent presque par faire oublier sa mission principale : accueillir des stagiaires en formation continue (130 000 en 1989) et conseiller les collectivités territoriales dans l'élaboration de plans de formation. Or certaines villes rechignent à verser leur cotisation, d'autant que le centre est incapable d'en vérifier systématiquement le versement. Elles préfèrent s'adresser à d'autres officines de formation, parfois celles auxquelles le CNFPT sous-traite ses propres stages. Certaines collectivités sont aussi tentées de comparer le montant de leur cotisation aux prestations offertes. Elles critiquent ainsi implicitement le principe de répartition entre communes riches et pauvres, qui soustend l'existence même du CNFPT, et la capacité d'un organisme central à proposer des formations adaptées aux besoins de chacune. Les villes les plus dynamiques dépensent déjà largement plus que leur cotisation, le surplus alimentant un secteur privé florissant.

Le nouveau directeur général connaît bien cette situation. Partant de l'adage selon lequel *« toute vérité est bonne à dire »*, M. Vernay entend remobiliser les énergies en suscitant le dialogue et la concertation, centrer son action sur l'amélioration du produit de formation dont l'évaluation n'existe pas jusqu'à présent, et positionner le CNFPT sur le marché du conseil en organisation et formation. Tâche rude que de maîtriser une structure qui souffre à l'évidence d'un excès de consanguinité, et dont le laxisme financier apparemment incurable alimente les rumeurs sur de vraies-fausses conventions de formation, dont le financement ne serait pas perdu pour tout le monde. Ce devrait être l'axe du prochain contrôle de la Cour des comptes, qui semble soucieuse de ne pas lâcher un fromage aussi appétissant que le CNFPT.

PHILIPPE BERNARD

L'adieu à Fontainebleau

Considéré comme le « Harvard » de l'administration locale le centre de management public pourrait changer de lieu et de formule

La plupart des diplômés du Centre supérieur de Fontainebleau n'hésitent pas à considérer cet établissement comme le « Harvard » de la fonction publique territoriale. Il propose un cycle de management public aux cadres de haute volée ayant une dizaine d'années d'expérience professionnelle. « La qualité de l'enseignement est telle que la plupart de ceux qui l'ont suivi depuis l'origine, en 1984, ont obtenu une promotion par la suite », affirme le président de l'association des anciens élèves, René Allard, secrétaire général de Reims.

L'implantation du centre à Fontainebleau, sur le campus de l'INSEAD, prestigieuse école de commerce internationale, est l'un des secrets de sa réussite, estiment les anciens. « Quand on se remet aux études à quarante ans, on a besoin de ce genre d'environnement pour être stimulé. Dans la capitale, les tentations de se disperser seraient trop nombreuses. Ici, nous pouvons travailler tard le soir, car nous mangeons et dormons sur place. De plus, cet isolement crée des liens très solides avec les autres élèves. » L'association a donc appris avec une certaine inquiétude que l'INSEAD, trop à l'étroit dans ses murs, souhaitait récupérer tous ses mètres carrés à la fin de l'année 1991. Elle s'est émue en découvrant que le cycle devrait faire ses adieux à Fontainebleau un an plus tard, bien que la municipalité lui propose des locaux de rechange.

Management hérétique

En effet, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), auquel revient la paternité du cycle, souhaite regrouper sur un même site les formations de très haut niveau, afin de favoriser des synergies et, éventuellement, des passerelles. Un « cœur pédagogique » accueillerait donc, outre le cycle de management, la formation initiale des jeunes administrateurs, des stages nationaux et des missions de recherche sur la fonction publique territoriale. La nouvelle directrice de la formation, Huguette Brunel, transfuge de l'éducation nationale, a obtenu la création d'un service de coordination pédagogique. Fort d'une dizaine de personnes, il se penchera sur l'offre de formation de pointe du CNFPT, et devrait réorganiser les enseignements sous forme de modules donnant droit à des unités capitalisables. « Les élèves pourraient ainsi dessiner des parcours plus personnalisés en choisissant, parmi les modules proposés, ceux qui répondent à leurs besoins professionnels propres. » Tout en assurant que le cycle de management ne sera pas supprimé, puisqu'il s'agit d'un « excellent produit », Mme Brunel n'exclut pas de le faire évoluer, en y injectant des matières répondant à des préoccupations nouvelles comme l'environnement ou le développement social.

Cette perspective est considérée comme une véritable hérésie par les anciens élèves de Fontainebleau et leur directrice démissionnaire depuis mars, Colette Ronxin, qui a porté le cycle de management sur les fonts baptismaux. « La formation est animée par une cohérence interne que casserait l'organisation en modules. De plus, son intérêt vient de ce qu'elle a été conçue pour des professionnels, et non pour des débutants. Alors, pourquoi le CNFPT veut-il la rendre accessible aux jeunes administrateurs en formation initiale ? » Mme Ronxin craint que le CNFPT ne commette une erreur, dénoncée récemment par Henry Mintzberg, célèbre professeur de management, qui consiste à enseigner cette matière à des étudiants sans expérience, « comme on enseignerait la psychologie à des gens qui n'auraient jamais rencontré une autre personne ».

La réforme pédagogique envisagée par Mme Brunel, qui fera l'objet d'une délibération du Conseil national d'orientation en avril, puis du conseil d'administration du CNFPT, devra, si elle est adoptée, s'accompagner de mesures nouvelles en matière d'immobilier : où trouver l'espace nécessaire pour le centre pédagogique ? A Paris, en banlieue ? Faudra-t-il acheter ou louer ? Rassembler la gestion et la formation dans un même immeuble ? Le CNFPT, qui n'a pas encore de doctrine en la matière (certaines délégations sont propriétaires, d'autres locataires...), pourrait, au vu d'un audit réclamé le 7 mars, trouver l'occasion de se faire une religion.

RAFAËLE RIVAIS

ÉCONOMIE

BILLET

France-Japon : normalisation ?

L'heure de la normalisation des relations économiques entre la France et le Japon aurait-elle sonné ? Au moment où se tenait à Paris la première réunion du Comité des sages franco-japonais créé au début de l'année, M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, s'exprimait sur ce sujet, vendredi 5 avril, lors d'un colloque de l'ENA consacré à « L'Europe face aux investisseurs japonais ».

« Les évolutions récentes sont encourageantes : l'investissement japonais a doublé en France en 1989. Il faut poursuivre ce mouvement et aller dans le sens d'un rééquilibrage en Europe », a déclaré le ministre français de l'industrie, après avoir insisté sur l'inégale répartition de l'investissement japonais en Europe. Au cours des trente dernières années, en effet, la Grande-Bretagne a accueilli près de 40 % de ces investissements, contre seulement 8 % pour l'Allemagne et 7 % pour la France.

Après avoir rappelé que la France était ouverte aux investissements étrangers, M. Fauroux a cependant réaffirmé son hostilité aux *« usines-tournevis »*. Il a insisté sur la nécessité pour les investisseurs étrangers d'un apport positif en termes de politique industrielle. *« Le meilleur exemple est sans doute celui des entreprises américaines implantées en Europe, qui sont aujourd'hui parfaitement assimilées, par les consommateurs comme par les salariés, à des entreprises européennes »*, a précisé le ministre.

Enfin, M. Fauroux a renvoyé le débat au niveau européen et mis en garde contre les risques de contournement des accords de politique commerciale, comme c'est le cas entre les Etats-Unis et le Japon dans le domaine de l'automobile. *« A l'évidence, les règles du jeu ne sont pas les mêmes de part et d'autre. Il appartient à la Communauté dans son ensemble de rechercher avec le Japon un nouvel équilibre compatible avec le respect des règles de la concurrence »*, a-t-il ajouté, en soulignant notamment la nécessaire respect de la règle de réciprocité. En clair : la possibilité pour les industriels européens d'exporter ou de s'implanter au Japon. Ce débat n'est pas nouveau. Il est vrai, comme le rappelait lui-même M. Kaifu, premier ministre japonais, lors de sa rencontre avec le président Bush, que le règlement de ce différend commercial réclamera beaucoup de patience.

FRANÇOISE CHIROT

André Laignel, un « élu du peuple » acharné

L'enfant des banlieues devenu secrétaire d'Etat à la formation professionnelle a du caractère

Après bien des escarmouches (*le Monde* du 13 mars), M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, vient de réussir à engager la première étape de sa réforme de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Ce n'était pas la première fois qu'il rencontrait des difficultés avec ses partenaires, qui n'apprécient pas toujours ses méthodes. Mais qu'est-ce qui fait courir M. Laignel ? Portrait.

Député (PS) et maire d'Issoudun (Indre), M. André Laignel ne jouissait pas d'une réputation extraordinaire hors de son fief. Devenu secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle en 1988, il n'a pas, depuis, forcément redoré son blason. Mais il n'en a cure. *« Je ne l'ai pas cherché »*, objecte-t-il.

Sortie de son contexte *« constitutionnel »*, prononcée à l'Assemblée nationale, et non au congrès de Valence, il ne regrette pas sa fameuse phrase selon laquelle l'opposition avait *« juridiquement tort »* parce qu'elle était *« politiquement minoritaire »*. *« Sur le fond, j'avais raison »*, répète-t-il. Aujourd'hui encore, il maintient que ses prises de position laïques, tout aussi justes à ses yeux, n'ont pas réveillé de vieux fantômes au plus fort de la guerre pour l'école privée. De même, il écarte d'un revers de la main les réactions qu'il a suscitées, une fois au gouvernement, en traitant successivement des dossiers de la *« moralisation »* de la formation professionnelle, du lancement du contrat de formation individualisé (CFI) ou, dernièrement, de la réforme de l'AFPA. *« Je me fous du reste, si ça m'a permis d'être efficace »*, lâche-t-il d'un ton convaincu, persuadé que, *« à la fin, tout le monde a reconnu qu'il y avait bonne foi »*.

Tout André Laignel est là, entier de caractère, admettant presque sans ciller qu'on le traite de *« sectaire »*, si habité de ses convictions et, mieux, si sûr du bien-fondé de son action, autoritaire. Sans l'ombre d'un doute, il assume son comportement quand il affirme d'un ton tranquille : *« Je dis ce que je pense, sans arrière-pensées »*, puis qu'il décoche une flèche en ajoutant : *« Ah, si les politiques parlaient vrai... »*.

Mais cela s'explique. Né en 1942 d'un père balayeur, vite parti, et d'une mère *« poitrinaire »*, élevé, si l'on peut dire, sur les terrains vagues des *« fortifs »*, à Paris, il a connu la misère des déshérités. L'école interrompue à quatorze ans. Les *« petits boulots »* sans espoir, et, dévoile-t-il sans honte, *« les tentations de la marginalité »*. Entre deux périodes de chômage, il se mêle aux malfrats qui jouent à la pétanque porte Dauphine. L'arnaque des gogos ne connaît pas de secrets pour lui, et, bien plus tard, devenu le premier magistrat d'Issoudun, il saura encore battre, à la loyale, les finalistes locaux d'un concours, ridiculisés.

« Je n'avais pas de perspectives, et pourtant, j'étais orgueilleux », avoue-t-il quand il parle de cette période trouble qui a décidé de son caractère. *« Je ne supportais pas le sentiment d'avoir tout raté. C'était injuste. »* Des années durant, il côtoie *« le découragement, la déprime »*, bref, tout ce qui *« donne la hargne »* et le met si près, aujourd'hui, des jeunes en difficulté *« qui* [lui] *ressemblent et qui, pour la première fois,* [lui] *offrent le même sentiment d'agir que quand* [il est] *je suis maire »*.

Elu à 68 % dès le premier tour

A force de courage, et grâce *« à une copine de dix-neuf ans, une intellectuelle qui avait le bac »*, il s'en sortira. Parce qu'il a appris que le philosophe Gaston Bachelard était devenu docteur d'Etat à vingt-sept ans sans avoir été bachelier, il n'a plus qu'une idée en tête : parvenir au même résultat, *« bien que les seuls docteurs que j'ai connus soient des médecins »*. Il entreprendra une capacité en droit, tout en travaillant, et atteindra enfin son objectif, avant de devenir assistant à la faculté Paris-I. *« Depuis cette date, tout ce que je vis est en plus »*, finit par dire cet autodidacte forcené qui a découvert, seul, Sartre au travers de Simone de Beauvoir, puis tous les penseurs de son temps. Cela marque.

André Laignel sera adhérent du PCF, et de la CGT, jusqu'à vingt et un ans. Ce sera ensuite le PS. Parachuté par hasard à Issoudun, à la suite d'une campagne électorale menée à Châteauroux pour le compte de Charles Hernu, il mettra un acharnement identique à conquérir un mandat. Dix ans *« de galère »*, de porte-à-porte, sans soutien, lui permettront de gagner la mairie, la circonscription et même le conseil général – vite perdu, avec une sale affaire sur les bras – et de s'implanter définitivement. N'a-t-il pas été réélu, lors des dernières municipales, avec 68 % des voix dès le premier tour ?

Conception de l'Etat

Depuis 1977, il s'identifie à sa ville, pour laquelle rien n'est trop beau. Il y décide de tout, réalise des aménagements qu'il a rêvés au cours de ses tournées dominicales d'inspection, et ne cesse de lancer de nouveaux programmes. Logements sociaux, parcs publics, usines ou achats d'œuvres d'art moderne, tout se décline sur le mode personnel : *« j'achète »*, *« j'ai »*, *« je fais »* – mais aussi *« j'exproprie »* – pour le bien de tous ou encore : *« Je ne céderai pas. »* Aucun obstacle n'est censé résister à sa volonté, le projet qu'il nourrit devant s'imposer.

Manifestement couronnée de succès, localement, cette méthode lui réussit moins bien au secrétariat d'Etat, où il avoue : « [Il lui aura fallu] *« deux ans et demi pour voir se réaliser ce que je voulais alors que, en tant que maire, je pouvais le faire en un an. » « Etre ministre n'apporte pas les mêmes satisfactions »*, constate-t-il, un rien désabusé par *« la machine gouvernementale et la lourdeur administrative »*. Souvent, ses initiatives, jugées intempestives, ont été entravées par ses collègues, les services extérieurs et les partenaires sociaux, d'une susceptibilité ombrageuse quand ils craignent qu'on rogne leurs pouvoirs. Avec le bureau de l'AFPA, paritaire, l'orage a souvent menacé ces derniers temps.

Question de nature, justifiée par l'histoire, doublée d'une définition très léniniste du pouvoir, André Laignel ne s'en est pas laissé imposer. Balayé, le principe de la *« permanence de l'Etat »* – selon lequel l'action politique serait le fruit de la réflexion des services –, qui conduirait à *« une société technocratique »*. *« La fonction préside au grade »* et, dans une démocratie, l'autorité revient *« à l'élu du peuple »* qu'il est, investi de la capacité de savoir ce qui est bon pour la population. En conséquence, les équipes techniques doivent obéir, et même changer, si nécessaire, selon les objectifs, explique-t-il en défenseur du *« système des dépouilles »*. Dans cette *« conception de l'Etat »*, les partenaires sociaux et la politique contractuelle doivent s'incliner devant les *« représentants du peuple »*.

Pour lui, les règles du jeu sont claires. En matière de formation professionnelle, *« il n'y avait plus de politique de l'Etat. J'incarne maintenant cette politique »*. *« C'est ma conception »*, tranche le secrétaire d'Etat, qui ajoute : *« Je me refuse à être un ministre scribe, et d'ailleurs, personne n'y gagnerait. »* Concrètement, il attend par exemple la fin des négociations interprofessionnelles sur la réforme de la formation permanente, mais il avertit déjà : *« Si des choses ne me plaisent pas, je ne les reprendrai pas* [dans la loi]. » Plus sèchement, il nie avoir *« calé »* sur le dossier de l'AFPA. *« Nous avons abouti dans une négociation*, dit-il. *Je crois au débat, et pas à l'alignement. »*

Le différend semble bien avoir laissé des traces. Ce qui l'amène à rappeler sévèrement ses orientations. *« Il faut que les partenaires sociaux s'occupent de l'entreprise et que l'Etat s'occupe de son territoire »* déclare-t-il. *Etablissement public*, [l'AFPA] *doit appliquer la loi et doit donc participer à l'action pour le contrat de formation individualisé. »* Or, il a observé que des centres AFPA ne recevaient pas de jeunes en CFI et considère, d'un ton qui ne souffre pas la contradiction, qu'il *« [lui] revient que l'argent dévolu à l'association pour l'Etat soit utilisé pour des missions de l'Etat »*.

En parlant de lui, André Laignel aime à dire que *« si les épreuves brisent le verre, elles forgent l'acier »*. Tout le personnage prouve que c'est vrai, de l'enfance meurtrie au parcours universitaire, de la pugnacité de l'élu local au tranchant du secrétaire d'Etat.

ALAIN LEBAUBE.

Avec 6,8 % de la population active

Le chômage atteint un niveau record depuis quatre ans aux Etats-Unis

Contredisant les espoirs placés dans une reprise très prochaine de l'économie américaine, les chiffres de l'emploi indiquent que la fin de la guerre du Golfe n'a pas freiné en mars les suppressions d'emplois par les entreprises nutre-Atlantique. Le taux de chômage a atteint 6,8 % le mnis dernier aux Etats-Unis, contre 6,5 % en février et 6,2 % en janvier, selon les statistiques publiées par le ministère du travail. Ce niveau n'avait pas été ntteint depuis quatre ans. Depuis neuf mois, le chômage n'a cessé de monter et on compte 2 millions de chômenrs supplémentaires depuis l'été dernier. En mars, 8,6 millions d'Américains étaient sans emploi, contre 8,2 millions en février.

Signe que l'activité continue à reculer, les Etats-Unis nnt perdu 206 000 emplois le mois dernier, après 290 000 en février, a précisé le département du travail. Parmi les trente-cinq secteurs examinés, l'emplni a chuté dans les vingt branches industrielles, à l'exception du charbon et du pétrole. La construction, une des branches les plns tnuchées, a perdu 72 000 emplois en un mois.

M. Greenspan est critiqué au sein de la FED

Plusieurs respnnsables de la FED, la Réserve fédérale des Etats-Unis, reprochent à leur président, M. Alan Greenspan, de ne pas les avnir tenus au enurant des dernières décisions concernant la politique mnnétaire.

Selon le *Wall Street jnurnnl*, le désaccord pourrait rendre plus difficile une nouvelle baisse des taux d'intérêt. Le conflit durerait depuis deux mnis. Un groupe de présidents de banque régionales reproche ainsi à M. Greenspan d'avnir décidé sans leur apprnbatinn des mesures d'assouplissement du crédit plus importantes que prévu.

Selon l'UNEDIC

310 000 emplois ont été créés en 1990 dans le secteur privé

Trois cent dix mille emplois environ ont été créés dans l'ensemble du secteur privé pendant l'année 1990, soit une progression de 2,3 % en un an, selon les évaluations publiées vendredi 5 avril par l'UNEDIC.

Ce chiffre, qui recouvre les établissements du secteur privé de dix salariés au moins, fait aussi apparaître une augmentation de 0,3 % des embauches pour le dernier trimestre 1990, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), contre – 0,9 % en chiffres bruts. Cette hausse de 0,3 % est semblable au chiffre définitif fnurni le 5 avril par l'enquête trimestrielle sur l'emploi du ministère du travail, portant sur les établissements de même taille. Pour l'ensemble des établissements du secteur privé, l'UNEDIC évalue la progression au dernier trimestre 1990 à 0,5 %. Enfin, l'augmentatinn des effectifs salariés dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles est évaluée à 1,9 % en 1990.

Havas Voyages et France-Tourisme s'associent pour l'accueil des voyages d'affaires

Havas Voyages, premier gronpe français de vente de voyages, avec 500 agences et un chiffre d'affaires de 6,7 milliards de franes (dont la moitié pour les voyages d'affaires), s'associe avec France-Tnurisme, présentée comme la première organisation d'accueil de visiteurs français et étrangers (notamment japonais et américains), avec un chiffre d'affaires de plus de 300 millions de francs, pour créer une société en participation pour l'accueil des visites d'affaires : celle-ci pourrait ensuite devenir une filiale antonnme, dnnt Havas détiendrait 51 % et France-Tourisme 49 %.

Depuis son association à un réseau internatinnal (BTI), Havas, qui vend surtout des voyages à l'étranger, cherchait un partenaire pour l'accueil en France, qui peut, estime son président, M. Christopbe Charpentier, devenir un marché important.

L'assouplissement du « ni nationalisation, ni privatisation »

La logique du capital

Suite de la première page

En réalité la gestion des nationalisations par les gouvernements socialistes a été menée plus par les besoins financiers que par les théories. L'avenir se lit peut-être plus clairement dans les comptes des firmes que dans les livres politiques.

La nationalisation à 100 % s'imposait en 1982. Pour mille raisons de simplicité juridique d'abord. Par nécessité capitaliste surtout. Le gouvernement Barre venait de *« nationaliser »* la sidérurgie et s'apprêtait, très discrètement, à faire de même pour des entreprises en péril comme Thomson.

La crise frappait des pans entiers de l'industrie nationale, et les groupes s'étaient endettés bien au-delà du remboursable. Un contrôle tntal permettait à l'Etat de se débarrasser des intérêts minnritaires et de se donner une pleine liberté de manœuvre. On pouvait dnne discuter à l'époque de l'idée des nationalisatinns en tant que telle et en critiquer le nombre et la liste (pourquoi Saint-Gobain et pas la Générale des eaux, par exemple, ou la Banque Lazard), guère la forme.

Mais, ensuite, dès les nationalisatinns faites, le problème s'est reposé. Les gronpes mal en point réclamaient de l'argent frais. Et beaucoup. Or la rigueur a privé très tôt le gnuvernement des mnyens qn'il avait eru pouvnir mobiliser pour relancer les investissements des firmes. Dès 1983, il a fallu faire appel *« aux marchés »*, c'est-à-dire à de l'argent privé.

Une lni Delors a autorisé le lancement de titres participatifs, qui sont des actions sans droit de vote, à hauteur de 25 % du capital des firmes. Le début du retnur à la barre des 51 % a donc été entamé dès cette date-là. Ce qui, après 1988, deviendra le *« ni ni »* a donc été *« écorné »* dès 1983. M. Rocard n'avait qn'à attendre : la nécessité budgétaire et financière travaillait pour lui.

En 1986, le gouvernement Chirac lance un vaste processus de privatisation *« à l'anglaise »*. L'engouement mondial pour *« la finance »* facilite l'npération puis la bloque : le kracb de 1987 introduit un vers dans le fruit. La critique gronde sur les excès et l'immoralité de la Bourse. M. Mitterrand trouve une formule simple pour calmer le jeu : ni privatisation ni nationalisation. Mais, dans son entourage, on comprend vite que cette habileté politique est un carcan économique. L'Etat, en 1988 comme en 1983, est incapable de financer le secteur public seul.

Demain ira-t-on plus loin ?

Le « ni ni » ne sera pas respecté. Il ne ponvait pas l'être sans nécrose du secteur public. Tout se passe par glissements successifs. Pechiney transfère des activités dans une filiale dont il ouvre le capital. Les enmpagnies d'assnranees voient leur capital s'nuvrir pour 25 %. L'Etat cède des parts d'une firme nationalisée à une autre ehargée de financer la première. Une complexe toile d'araignée se tisse petit à petit, qui a pour aboutissement que l'Etat ne contrôle plus directement aujourd'bui aucune entreprise pnblique du secteur conenrrentiel (ce n'est pas le cas pour les entreprises comme EDF ou France Télécom). Dans le même temps, des nationalisations sont npérées : Framatome et UTA passent dans le secteur public.

« Gestinn souple » des natinnalisatinns, plaide-t-on au ministère des finances, grand arrangeur du « ni ni ». Renault, enfin, épouse Volvn et dnit là sans embage onvrir nettement et directement son capital à hauteur de 25 % à un capitalisme étranger de surcroît. Et quand Billancourt tnmbe, tout basenle... Le décret du 5 avril vient paracbever la longue marcbe des 100 % aux 51 %.

Et demain ? Ira-t-on plus lnin ? C'est l'évidence. Les besoins d'argent des firmes sont toujours là et le budget toujours aussi pauvre. La barre des 51 % est, elle, décisive : c'est elle qui sépare le domaine publie du domaine privé. Mais le monde des affaires n'est pas si simpliste. Un enntrôle peut être obtenu avec une minnrité du capital : c'est le cas chez le pétrolier Tntal. Les opératinns Framatome et UTA nnt mnntré que la frontière sera aussi passée dans les deux sens.

L'évnlution future est dnnc tracée vers une grande perméabilité et une grande « mixité ». Le sens général est une privatisatinn. Mais avec des aller-retour et avec des pôles où l'Etat conservera le poids prépondérant. Soit directement soit plns probablement indirectement, au travers des investisseurs institutinnels comme les compagnies d'assurances, que la retraite par capitalisatinn rendra très riebes. L'Etat français a historiquement eu un rôle motenr : il continuera à l'avoir, mais au travers de canaux plus complexes, à l'image des réseaux denses de l'économie moderne.

ERIC LE BOUCHER

Pour unifier les ventes de billets

Onze compagnies de chemin de fer créent un consortium européen

Onze enmpagnies natinnales de chemin de fer européennes vont se regrouper dans un ennsortium pour eréer lenr propre réseau de télécommunications et de traitement de données, a indiqué vendredi un porte-parole de British Rail. L'investissement glnbal devrait être de 2 milliards de dnllars (un peu plus de 11 milliards de francs). Ce système, sous le nom de code de Hermès, sera plneé sous l'autorité de l'Uninn internationale des chemins de fer, basée à Paris.

Cette jnint-venture permettra d'unifier les ventes de billets et les réservations à l'échelle européenne et utilisera ses propres lignes de commnnications an lieu d'emprunter les réseaux classiques de télécommnnications.

Le groupe DMC et le japonais Unitika vont créer une usine en Isère

La société française DMC et Unitika, nn des premiers gronpes textiles an Japon, nnt annnncé la création d'unc joint-venture pour la construction d'une usine de production de pnlyester à La Mure (Isère) à la fin de 1992.

Cette société conjointe sera détenue à 33,5 % par Unitika. Le reste dn capital sera partagé entre DMC (34,5 %) et des SDR (Sociétés de développement réginnal) qui en détiendraient 32 %. Cette partie du capital devrait être rachetée par les deux groupes textiles après la phase de démarrage. A terme, DMC devrait détenir 51 % dn capital. La production de l'usine devrait nteindre 10 millions de mètres de fibres synthétiques destinées à l'habillement féminin sur le marché europeen.

Critiques de M. Balladur satisfaction de M. Delors

M. Edouard Balladur, ancien ministre des finances, a estimé, le 5 avril, que la possibilité pour les entreprises publiques d'ouvrir leur capital à une minorité d'actionnaires privés *« répond à la volonté du gouvernement de se donner des moyens nouveaux face aux difficultés budgétaires qui s'annoncent »*. M. Balladur a déploré le manque de *« garanties de transparence, de publicité préalable, de fixation du prix par la commission d'experts indépendants »*.

Pour sa part, M. Jacques Delors, président de la Commission europénne, a déclaré que *« les nationalisations de sociétés industrielles avaient permis de recapitnliser le secteur industriel »* mais que, *« une fois les entreprises mises à flot, on peut combiner les capitaux publics et les capitaux privés »*. L'ancien ministre socialiste de l'économie a assuré qu'il avait *« toujours été de cet avis »*. Dans l'entourage du premier ministre, on souligne que cet assouplissement est *« compatible »* avec la règle du « nini » puisque *« la majorité publique est maintenue et le contrôle public clairement affiché »*.

EN BREF

□ **M. Bérégovoy hostile à une augmentation des impôts.** – « *Quand j'ai à choisir entre des économies possibles sur le budget de l'Etat et un impôt nouveau, je choisis de préférence les économies* », a déclaré, jeudi 4 avril, M. Pierre Bérégovoy, au cours de son point de presse hebdnmadaire en réponse à une question sur le financement du déficit budgétaire. Le ministre de l'économie et des finances a ajnuté que s'il écartait l'idée d'un nnuvel impôt et qu'il n'avait pas *« l'intention d'y déroger »*, il n'était pas seul à décider : « *C'est un débat qui peut s'nuvrir avec le Parlement et au sein même du gouvernement* ».

□ **M. Pierre Boisard (CFTC) reconduit à la présidence de la CNAF.** – M. Pierre Boisard (CFTC) a été reconduit vendredi 5 avril à la présidence dn conseil d'administration de la Caisse natinnale des allocations familiales (CNAF). Le représentant du CNPF, M. Louis Delattre, a été élu viee-président. M. Boisard est président de la CNAF depuis sa création, en 1967.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 2 AU 5 AVRIL

PARIS

Léger faux pas

INDICE CAC 40

+1,9 %

Sans l'accident de parcnurs du jaudi 4 avril, la Bourse da Paris aurait apprnché l'un da ses racards da duréa établi an novembre 1985 avec nnza séances cnnsécutivas da haussa. Là dapuis la 20 mars, la marché n'a cassé da progresser qunidiannement, certes souvent de façon symbolique, totalisant ainsi neuf joumées de gains inintarrnmpus. Le faux pas du 4 avril n'a toutefnis pas brisé la mouvemant. Paur la dauxièma semaina de suita, la hausse ast donc au rendez-vous (+1,9 %) at l'indice CAC 40 s'ast même nffert un nouveau sommat. En clôturant vendredi à 1851,71, l'indica CAC 40 rejnint snn plus haut niveau de l'annéa, enregistré quaranta-huit hauras auparavant (1851,89). La progression depuis la 31 décambre est da 21,9 %. Cependant, le baromètre de la place française reste 5,8 % en-deçà de son niveau du 1er août dernier, veille de l'invasion du Koweït par l'Irak. Et surtout, il ast ancora à 13 % da son record absolu inscrit voici un an (2129,32), le 20 avril 1990.

Au cours de cette brève semaine, commencéa mardi en raisnn des fêtes de Pâques, les valaurs se sont appréciéas an moyanna da 0,59 % la premier jnur, 1,36 % mercredi, avant da pardra 0,85 % le landemain. Mais la jnurnéa la plus importante, aux yeux des intervenants, était celle de vandredi avec la publicatinn des chiffres du chômaga américain de mars. Cette statistique devait leur permattre, salon eux, de sa faire una meilleure idée de la conjoncture aux Etats-Unis. Après avoir ouvert sur una nata quasi stabla (– 0,03 %), le marché se ressaisissait, s'appréciant da 1,2 % an début d'après-midi. Puis à mesure qu'approchait l'heure de la publication, la tendance s'effritait, revenant à 0,80 %. A 15 h 30, l'annonce d'un taux da chômaga de 6,8 % alors que les analystes attendaient 5,7 % provoquait peu de réactions sur la marché. Et pour cause, une fnis encore, les experts avaient trop attendu de cette seule donnéa, et une fois publiée, ils n'arrivaient pas à l'interpréter clairement. D'où leurs hésitations at leurs interrogations sur le comportement des autorités monétairas américaines. Assoupliront-elles une nouvelle fois les taux pour aider à la reprise at sortir définitivement de la récession? Dominéa par cette question, la journée s'achavait sur une progression de 0,84 % de l'indice CAC 40.

A la recherche des arbitrages

La semaine aura encore été riche en résultats de sociétés. Côté déception, les pertes d'Intertechnique, la chute des bénéfices de CMB-Packaging (– 13,9 %), de BIC (– 22 %) et aurtnut d'Essilnr (– 38 %). Côté aspoir, les performancas das Fnamagaries Bal (+ 34 %), nu da Poliat (+ 16 %). Mais l'animatinn du marché est venue surtout des deux grandes opérations d'absorption de firmes, la première lancéa par Paribas sur Cimants français at Poliet, la deuxième par Alcatel Alsthom sur Générala nccidentala, SAFT et Locatel. Dans le premier cas, l'offre publiqua d'achat lancéa par la groupe da la rue d'Antin sur ses deux filiales était connues depuis le 21 mars. Mais la reprise des cotations da Ciments français et da Poliet, vendredi 5 avril, une fois le projet jugé recevable par le Conseil das Bourses de valeurs (CBV), organisme chargé de la réglementation des marchés, a provoqué une série d'arbitrages. Les investisseurs astimant favorables les parités d'échange proposées pour Ciments français, cette valeur s'est nettement appréciée (+ 5,6 %). A l'inverse, Paribas a perdu 3,7 %.

Le phénomène était encore plus spectaculaire pour les opérations financières d'Alcatel Alsthom. Dès leur reprise de cotation, jaudi 4 avril, SAFT s'appréciait da 16,46 % sur la marché au comptant et Locatel de 9,94 %. Sur le marché à règlement mensuel, Générale occidentale (GO) s'appréciait de 16,20 %. Les modalités d'échange retenues dans ces trois cas offrent une prime de 15 % en se référant à la moyenne des cours sur les vingt dernières bourses. Dans le cas de la Générale occidentale, la parité retenue (trois GO contre quatre Alcatel Alsthom) confère au titre de ce groupa da communication une valeur da 815 francs, niveau rarement retrouvé depuis la krach d'octobre 1987. Ce cours représente une décote de 19,3 % par rapport au niveau de l'action en début de semaine.

Cas fusions ont relégué au second plan bon nombre d'événements, comme la prise de contrôle par la constructeur automobile japonais Nissan de son importateur français Richard-Nissan coté sur le second marché ou les restructurations du capital d'ELM Leblanc. Le nouvel arrivant chez ce fabricant de chauffe-eau serait Deville qui aurait, selon certaines rumeurs, déjà plus de 5 % des titres. D'autre part, l'agence Reuter indiquait mardi que la COB étudiait les mouvements observés sur l'Institut Mérieux, dont l'action, lors de la semaine pascale, s'est appréciéa de plus de 25 %. Enfin, l'augmentation de capital de 3 milliards de francs prochainement effectuéa par Béghin Say, même si elle e entraînè une légère baisse du titre, n'en est pas mnins un signe encourageant. Première émission d'importance sur le marché financiar depuis la début de l'année, illustrerait-elle le regain de confiance des investisseurs?

DOMINIQUE GALLOIS

Banques, assurances

	5-4-91	Diff.
AGF	535	+ 15
AXA (ex-Cie Midil	1 167	+ 41
Bail Equipement	140	– 0,50
Bancaire (Cie)	506	+ 11
Cetelem	658	– 7
CCF	177,20	+ 3,70
CFF	1 086	+ 23
CFI	368	inch.
Chargeurs	814	+ 11
CPR	278,60	– 4,40
Eurafrance	1 722	– 19
GAN	1 820	+ 68
Hénin (La)	567	– 3
Locafrance	460,70	+ 30,70
Locindus	755	+ 4
Midland Bank	96	+ 2
OFP	1 741	+ 130
Paribas	456	– 22,60
Schneider	806	+ 31
Société générale	436	+ 27,70
Sovac	710	+ 20
Suez (Cie fin.)	345,20	+ 5,10
UAP	587	+ 16
UCB	156	+ 0,50

Mines, caontchouc

	5-4-91	Diff.
Géophysique	719	– 6
Imétal	337	+ 35
Métaleurop	108,60	– 2,40
Michelin	89,15	+ 1,35
RTZ	57,80	+ 2,20
ZCI	1,83	+ 0,07

Mines d'or, diamants

	5-4-91	Diff.
Anglo-American	163,50	– 9,7
Amgold	333,90	– 0,2
Buf. Gold M.	66,10	+ 1
De Beers	127	– 1,1
Drief. Cons.	55,05	+ 1,55
Gencor	18,95	– 0,25
Harmony	30,10	– 1,90
Randfontein	15,55	– 0,85
Saint-Helena	38,10	– 0,15
Western Deep	145	inch.

Filatures, textiles magasins

	5-4-91	Diff.
Agache (Fin.)	1 040	+ 44
BHV	671	+ 19
Damart	2 005	+ 90
DMC	393	+ 4
Gal. Lafayette	1 800	– 1
Nouvelles Galeries	905	+ 29
Printemps	669	– 11
La Redoute	3 630	+ 30
SCOA	19,70	– 1,15

Pétroles

	5-4-91	Diff.
BP-France	126,70	+ 6,70
ELF-Aquitaine	355	+ 11,30
Esso	702	– 17
Primagaz	430	+ 29
Sogerap	428	– 4,50
Total	709	+ 2
Exxon (1)	325,50	– 14,50
Petrofina	1 890	+ 29
Royal Dutch	445,50	– 5,50

Alimentation

	5-4-91	Diff.
Béghin-Say	700	+ 9
Bongrain	2 725	+ 200
BSN	857	+ 37
Carrefour	3 779	+ 112
Casino G., Perra	148	+ 2,60
Euromarché	1 150	+ 50
Guyenne-Gasc.	1 264	+ 67
LVMH	3 890	+ 20
Occid. (Gle)	797	+ 113
Oligar	299,50	– 0,50
Pern.-Ricard	1 221	+ 81
Promodès	2 040	+ 4
Saint-Louis	1 440	+ 28
Source Perrier	1 548	+ 59
Nestlé	34 300	– 890

Valeurs diverses

	5-4-91	Diff.
Accor	832	+ 48
Air liquide	732	+ 37
Arjomari	2 209	+ 74
Bic	776	+ 36
Bis	350	+ 1
CGIP	1 142	+ 20
Club Méditer.	497,90	+ 1,40
Essilor	370,50	+ 19,50
EuroDisney	120	+ 3
Europe 1 (1)	1 180	+ 79
Eurotunnel	50,80	+ 1,65
Groupe Cité	665	+ 25
Hachette	229	+ 20,10
Havas	566	+ 28
Marine Wendel	330	+ 6
Navigation mixte	1 405	+ 25
Nord-Est	133,50	+ 3,50
L'Oréal	556	+ 28
Saint-Gobain	458,10	+ 29,30
Sanofi	930	+ 53
Saulnes Châtillon	289	+ 8
Skis Rossignol	700	+ 5

(1) Coupon 14 F.

Métallurgie, construction mécanique

	5-4-91	Diff.
Alspi	425	+ 17
Dassault-Aviation	492	+ 33,10
De Dietrich	1 665	+ 65
Fives-Lille	221,90	– 3,30
Penhoët	545	+ 64,90
Peugeot	577	+ 12
SAGEM	1 620	+ 24
Strafor. Facom	999	– 42
Valeo	433,70	+ 18,70
Vallourec	318	+ 1,80

Produits chimiques

	5-4-91	Diff.
Inst. Mérieux	4 700	– 410
Labo Roger Bellon	2 670	– 70
Roussel-Uclaf	2 174	– 11
Synthélabo	751	+ 7
BASF	822	+ 42
Bayer	920	+ 13
Hoechst	832	+ 22
Imp. Chemical	109,90	– 0,60
Norsk Hydro	163	– 6,90

Matériel électrique

	5-4-91	Diff.
Alcatel-Alsthom	604	– 2
CSEE (ex-Signaux)	251,30	– 11,70
Générale des eaux	2 724	+ 132
Intertechnique	1 130	– 90
Labinal	760	+ 21
Legrand	3 950	+ 226
Lyon. des eaux	638	+ 26
Matra	285	+ 6,30
Mertin-Gerin	538	+ 15
Moulinex	115,50	– 1,30
Radiotechnique	354,50	+ 6,50
SEB	1 550	+ 49
Sextant-Avionique	519	+ 15
Thomson-CSF	146,90	+ 2,10
IBM (1)	644	– 16
ITT (1)	331	+ 9,10
Schlumberger (3)	323,30	– 18
Siemens (2)	1 985	+ 24,10

(1) Coupon 2,10 F.
(2) Coupon 33,10 F.
(3) Coupon 1,70 F.

Bâtiment, travaux publics

	5-4-91	Diff.
Auxil. d'entr.	1 120	+ 29
Bouygues	619	+ 47
Ciments-Français	439	inch.
GTM	442	+ 13
Immob. Phénix	180	+ 17
J. Lefebvre	810	+ 45
Lafarge-Coppée	412	+ 0,90
Poliet	524	inch.
SGE-SB	247	– 6

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 avril 1991

Norobre de contrats : 86 056.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 91	Sept. 91	Déc. 91	
Premier	105,88	105,92	105,86	–
+ haut	106,22	106,18	105,86	–
+ bas	105,80	105,86	105,86	–
Dernier	106,14	106,16	105,86	–
Compensation	106,14	106,12	106,08	–

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

Cours du vendredi au jeudi

	29-3-91	1-4-91	2-4-91	3-4-91	4-4-91
RM	–	–	2 625 450	3 604 429	3 558 663
Comptant	–	–	16 774 641	7 758 669	7 741 876
R. et obl.	–	–	145 344	256 399	214 986
Actions	–	–	19 545 435	11 619 497	11 515 525
Total	–	–			

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1990)

Françaises	–	–	119,1	120,4	120,0
Étrangères	–	–	111,9	113,1	113,4

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	1-4-91	2-4-91	3-4-91	4-4-91	5-4-91
	(base 100, 31 décembre 1981)				
Général	–	483,5	489,8	491,2	491,4
	(base 1 000, 31 décembre 1987)				
CAC 40	–	1 827,10	1 851,89	1 836,21	1 851,71

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Alc. Alsthom	1 417 594	866 992 663
LVHM	138 857	536 234 725
Elf Aquitaine	1 047 517	352 875 615
Laf. Coppée	791 627	336 459 165
BSN	392 900	333 396 158
Lyon. Dumez	543 918	329 240 591
Saint-Gobain	718 646	318 309 776
Occident. (Gle)	385 571	308 626 078
Eurot. SA-PLC	6 569 009	289 378 406
Peugeot SA	485 333	277 106 129
Eaux (G. des)	98 231	260 981 695
Suez (C. de)	785 089	258 379 742
L'Air liquide	336 355	240 265 610
ACCOR	256 293	208 048 791

(*) Du vendredi 29 mars 1991 au jeudi 4 avril 1991 inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Occidentale (Cie)	+ 16,4	Inst. Mérieux	– 7,8
Peubot	+ 13,5	Intertechnique	– 7,4
Fromageries Bel	+ 13	Paribas Act. A	– 6,1
OFP	+ 11	Strafor Facom	– 5,2
Hachette	+ 9,9	CCMC	– 5
Immob. Phénix	+ 9,5	Codetel	– 4,5
Rohr	+ 9,4	Ceras	– 4,2
Imetal	+ 8,7	Essilor	– 4,1
SAT	+ 8,6	SCOA	– 4,1
Sommer Allibert	+ 8,1	Salvigne	– 3,9
Dassault Electr.	+ 7,7	CSEE	– 3,8
Comptoirs Mod.	+ 7,5	Metaleurop	– 3,6
Dassault Aviat.	+ 7,4	Bergt SA	– 3,6
Pinault	+ 7,3	Spie Batignolles	– 3,5

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28-3-91	Cours 5-4-91
Or fin (kilo en barre)	85 400	84 800
– (kilo en lingot)	85 200	85 800
Pièce française (20 fr.)	381	376
Pièce française (10 fr.)	418	415
Pièce suisse (20 fr.)	402	397
Pièce latine (20 fr.)	379	373
Pièce tunisienne (20 fr.)	372	375
Souverain	493	492
Souverain Elizabeth II	501	495
Demi-souverain	381	386
Pièce de 20 dollars	2 190	2 085
– 10 dollars	1 200	1 030
– 5 dollars	710	655
– 50 pesos	2 475	2 430
– 20 marks	480	473
– 10 florins	393	389
– 5 roubles	288	286

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

NEW-YORK

Déception

INDICE DOW JONES

– 0,58 %

Wall Street est repassée snus la barre des 2 900 pnints vendredi 5 avril, déçue par l'absence de réponse de la Réserve fédérale aux mauvais chiffres du chômage aux Etats-Unis. L'indice Dow Jnnes des valeurs vedettes a clôturé en baisse de 27,72 points (0,95 %) cette dernière séance de la semeine. Au terme de quatre journées très contrastées, le baromètre de la place new-ynrkaise a finalement perdu 0,58 %. Lundi 1er avril, la Bnurse avait entamé le second trimestre sur une note faible, l'indice Dow Jones perdant 1,12 % et repassant sous les 2 900 points. Une vignureuse reprise tecbnique lui permettait de se ressaisir le lendemain, soutenu par l'espoir d'un assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). Les valeurs progressaient en moyenne de 2,22 %.

Mercredi et jendi furent des séances plus bésitantes (– 0,62 % et – 0,08 %) dans l'attente de la publicatinn des statistiques sur l'emploi aux Etats-Unis pour mars. Des statistiques qui ont indiqué, vendredi, que le chômage était à son plus haut niveau depuis plus de quatre ans en mars aux Etats-Unis, s'inscrivant à 6,8 % contre 6,5 % en février et 6,2 % en janvier.

Ces données, légèrement plus mauvaises que prévu, ont assombri les espoirs de reprise rapide de l'économie après la fin de la guerre du Golfe. Les investisseurs comptaient sur nn nouvel assouplissement de la politique de crédit de la Fed, à la lumière de ce dernier signe de faiblesse persistante de l'économie américaine, mais l'absence de geste de la Réserve fédérale dans ce sens a fait chuter Wall Street à la mi-séance.

Quelque 188 millions d'actinns nnt été échangées. Le nnmbre des titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse, dans un rapport d'environ 3 contre 2 : 936 contre 598 507 titres sont restés incbangés. Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, nnt néanmoins continué à reculer à 8,16 % vendredi en fin d'après-midi contre 8,18 % jeudi soir.

Indice Dnw Jones du 5 avril : 2896,78 (c.2913,36)

	Cours 28 mars	Cours 5 avril
Alcoa	65 1/2	64 7/8
ATT	34 3/8	34
Boeing	47	48 1/2
Chase Man. Bank	15 1/2	17 3/4
Du Pont de Nemours	37 1/8	37
Eastman Kodak	43 5/8	42 3/8
Exxon	58 3/4	57 1/8
Ford	32 3/8	31
General Electric	69 3/4	70 7/8
General Motors	37 3/4	37 1/4
Goodyear	23 5/8	23 1/8
IBM	114 1/4	112 5/8
ITT	56 5/8	57 7/8
Mobil Oil	64 1/2	64
Pfizer	107	56 3/4
Schlumberger	58 1/4	58 3/8
Texaco	63 3/4	63 5/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	144 1/2	149
Union Carbide	17 5/8	17
USX	30 3/4	31 3/6
Westinghouse	29 7/8	28 1/8
Xerox Corp	57	57

TOKYO

Honorable reprise

INDICE NIKKEI

+1,8 %

La semaine s'est achevée sur un bilan positif à la Bourse de Tnkyo où, an terme de ces cinq séances, l'indice Nikkei s'est apprécié de 1,8 %. Cette reprise permet d'effacer le mauvais souvenir des derniers jours de mars, où le marché avait été délaissé par l'ensemble des investisseurs. Certes, toutes les séances ne furent pas placées sous le signe de la hausse. Ainsi, lundi 1er avril, premier jour de l'année fiscale, les transactions s'achevèrent sur un repli de 1,1 % dans un marché peu étoffé.

Changement de ton au cours des deux séances suivantes avec des progressions successives de 0,94 % et 2 %. Les intervenants étaient dopés par des rumeurs d'un prochain assouplissement de la politique monétaire japonaise, après la décision mardi de la Mitsubishi Bank de diminuer ses taux d'intérêt à court terme à partir du 8 avril. Jeudi, le marché enregistrait une pause (– 0,3 %) avant de se réapprécier du même pourcentage le lendemain. Toutefois, à Tokyo, comme sur les autres places financières, les opérateurs attendaient la publication des chiffres du chômage américain. Cette perspective a limité leurs interventions.

Indices du 5 avril : Nikkei 26 767,33 (c. 26 292,04); Topix, 2 015,60 (c. 1968).

	Cours 29 mars	Cours 5 avril
Akai	778	791
Bridgestone	1 100	1 150
Canon	1 580	1 600
Fuji Bank	2 610	2 670
Honda Motors	1 460	1 480
Matsushita Electric	1 760	1 750
Mitsubishi Heavy	778	815
Sony Corp.	6 590	6 580
Toyota Motors	1 850	1 850

LONDRES

Niveau record

+ 3,5 %

La Bourse de Londres a fortement progressé (+3,5 %), encouragée par des recommandatinns d'achats des courtiers, les gains sur le marché à terme et dans l'espoir d'une nnuvella baisse des taux d'intérêt qui devrait, selon les opérateurs, avnir lieu le 12 avril prochain lnrs de la publicetinn des chiffres du chômage de mars. La diffusinn, mardi 2 avril, dn premier rapport optimiste depuis buit mnis de la Cnnfédératinn de l'industrie britannique (CBI) a contribué à soutenir la tendance. L'indice Fnntsie des cent grandes valeurs a inscrit un nouveau record absolu vendredi à 2 552,1, avant de fléchir sur des prises de bénéfices et devrait, selon les prévisions des cnurtiers S. G. Warburg, atteindre la barre des 2 700 d'ici à la fin de l'année. La plupart des valeurs nnt évolué à ls hausse, nntamment les assurances, les magasins et les brasseries.

Indices « FT » du 5 avril : 100 valeurs, 2 545,3 (c.2 456,5); 30 valeurs, 2 014,5 (c.1 953,9); fonds d'Etat, 85,55 (c.85,03); mines d'ur, 137,8 (c.138,4).

	Cours 28 mars	Cours 5 avril
Bowater	6,10	6,20
BP	3,33	3,33
Charter	4,75	4,87
Courtaulds	3,96	4,12
De Beers	12,13	12,19
Glazo	11,15	11,22
GUS	15,30	15,30
ICI	10,50	10,63
Reuters	8,73	8,82
Shell	4,88	4,88
Unilever	7,65	7,63
Vickers	2,37	2,34

FRANCFORT

Forte progression

+ 4,2 %

La bnurse de Francfnrt s'est vigoureusement ressaisieaprès le lnng week-end pascal, encouragée par le regain d'intérêt des investisseurs allemands et étrangers. L'indice DAX s'est ainsi apprécié de 4,21 %. Parmi les facteurs positifs influents, il faut nnter le repli du dnllar qui a entrainé le redressement du marché obligataire et la bonne nrientation des bnurses de New Ynrk et Tnkyo. De plus, la baisse du chômage en Allemagne (le chiffre le plus bas depuis 10 ans) a confirmé, selon le gouvernement, *« l'image positive »* de la situatinn écnnnmique de l'Allemagne de l'Ouest. Le volume des transactinns sur le marché des actions des buit places boursières de l'Allemagne réduit à quatre jours boursiers, comme la semaine dernière, a atteint 27,85 milliards de deutschemarks, contre 18,74 milliards la semaine précédente.

Le secteur automobile a été très recherché et les valeurs cbimiques se sont également bien comportées, surtout BASF.

Indices du 5 avril : DAX, 1 586,87 (c. 1 522,80); Commerzbank, 1 905,4 (c.1833,60).

	Cours 28 mars	Cours 5 avril
AEG	206	212 30
BASF	231 90	241,70
Bayer	269	273,50
Commerzbank	266	273,50
Deutschebank	615	636,80
Hoechst	240	248,10
Karstadt	558	592
Mannesman	278,50	297
Siemens	591	587,50
Volkswagen	362,50	374

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une réussite japonaise

De tous les emprunts internationaux qui ont vu le jour durant la première semaine d'avril, ceux qui ont connu le meilleur accueil ont été émis par des débiteurs japonais. Ceux-ci ont été nombreux, au début de leur exercice social, qui commence au deuxième trimestre, à lancer des euro-obligations munis de warrants ou bons de souscription d'actions. Le regain de faveur dont jouit la Bourse de Tokyo a fait qu'à peine sortis les nouveaux titres s'échangeaient nettement au-dessus de leur prix d'émission.

Une opération a tout particulièrement retenu l'attention, celle de la société pharmaceutique Yamanouchi. On y attache une certaine importante parce qu'elle est libellée en francs français. Il s'agit d'une première. Les émissions japonaises assorties de warrants sont chose courante en dollars ou en marks ; le compartiment du franc n'en avait jamais connu auparavant.

Si un emprunteur nippon choisit de solliciter un marché plutôt qu'un autre, sa décision n'est, en réalité, pas motivée par un quelconque besoin de fonds en devises. Il cherche normalement à se procurer des ressources dans sa propre monnaie, et il attend de l'établissement financier à qui il a confié son mandat que celui-ci lui fournisse des yens à meilleur compte que s'il s'était adressé directement à son marebé national. En nouant des contrats d'échange avec des établissements financiers spécialisés, il lui est possible de réduire considérablement le coût du service de sa dette.

On estime que Yamanonchi n'a finalement à rémnnérer son emprunt, d'une dnrée de quatre ans, qu'à un taux inférieur à 3,5 % l'an. Telle qu'elle apparaît aux investisseurs, l'affaire que dirige le Crédit lyonnais porte sur t milliard de francs français. Chaqne titre, de 10 000 francs de valeur nominale, rapporte un intérêt de 4,875 % l'an et est assorti d'un warrant qni pourrait être exercé durant presque tonte la vie de l'emprunt. Le prix d'exercice sera fixé jendi prochain 11 avril. Au cours où se négociait le titre à la veille dn week-end, la prime globale des warrants est de l'ordre de 20 %.

Le succès remporté par cette émission fait espérer qu'elle sera suivie par d'autres opérations du même genre dans le compartiment du frane. Les avis demeurent toutefois partagés à ce sujet. Ces affaires, lorsque la conjoncture est favorable, rapportent gros à ceux qui s'en occupeot directement. Précisément pour cette raison, les principales maisons de titres japonaises, dont les avis sont très écoutés dans leur propre pays, oot, ces dernièles années, persuadé de nombreux emprunteurs de se présenter sur les marchés du dollar et du mark, où elles ont toute liberté de diriger les emprunts. Or, les autorités françaises n'ont encore admis aucun établissement japonais à diriger des emprunts en francs. D'aucuns se demandent si cette ouverture du marché français n'est pas épbémère.

L'importance d'être bien noté

Les plus optimistes rétorquent que le compartiment du frane devrait continuer d'attirer de nouvelles opérations japonaises, ne serait-ce qu'à cause des recommandations récentes dea pouvoirs publics de Tokyo, qui tiennent à limiter le montant des émissions d'emprunta munis de warrants lancées par un même débiteur sur un marché dooné, ce qui oblige les plns importantes des entreprises japonaises à diversifier leurs sources de financement. A cela, les pessimistes répondeut que d'autres compartiments, comme celui de la livre sterling, pourraient, davantage que celui dn franc, bénéficier de cette nouvelle réglementation. Les maisons de titres japonaises pourraient être habilitées bientôt à diriger des emprunts libellés dans la monnaie britannique.

Les investisseurs sont de plus en plus nombreux à se fier à l'avis des grandes maisons d'évaluation de crédit. Pour beaucoup, c'est un critère essentiel. En l'absence de notation de la part de Moody's on de Standard & Poor's, qui les convainque de la solidité du placement qui leur est proposé, ils ne se décident à souscrire à une nouvelle euro-obligation que si on leur offre une rémunérstion relativement élevée ou si on leur fournit des assurances irréfutables que le risque est des plus limités. Cette attitude très prudente a conduit récemment à mettre en évidence la valeur de la clause de défaut croisé qni figure dans presque tous les contrats d'emprunts interoationaux. On n'y prête plus guère attention tant elle est babituelle. La récente décision des autorités françaises de ne plus accorder la garantie de l'Etat à toute une série d'établissements publics qui cberebent à lever des fonds sur le marché international des capitaux lui confère un regain d'actualité.

Cette clause prévoit que si un emprunteur manquait à ses engagements, dans le cadre d'une émission donnée, sa défaillance pourrait rendre exigible l'ensemble de sa dette. Ce sont surtout des investisseurs japonaia qui se préoccupent de cette question. Pour eux, à condition qu'elle soit rédigée de la manière la plus vague possible, ce qui ferait que, le cas écbéant, elle s'appliquerait à tous les emprunts d'un débiteur donné sans exception, cette clause de défaut croisé place une dette non garantie pratiquement sur le même plsn qu'une autre qui bénéficierait spécifiquement de la garantie de l'Etat. Par là-même, sa présence supplée l'sbsence de notation de ls part des sociétés d'évalustion de crédit.

Leur argumentation est simple. Elles considérent comme presque impensable que l'Etat, qui avait garanti, jusqu'à la fin de l'snnée deroière, toutes les euro-obligations d'un établissement public, puisse jamais accepter que l'édifice entier soit mis en cause par la faute d'un seul emprunt plus récent. L'Etat, estiment-elles, préférerait certainement voler au secours de ce débiteur pour lui permettre de remplir ses engagements. Le tout est, bien sûr, très hypothétique, et on s'en souciera vraisemblablement beaucoup moins dans quelques mois, qsnd Moody's et Standard & Poor's auront porté leur jugement sur la qualité intrinsèque des étsblissements concernés.

CHRISTOPHE VETTER

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une bouffée de printemps

Les cours du MATIF bondissant de 104,80 à 106,20, le rendemeot de l'OAT dix ans retombant de 9,16 % à 8,94 % sous l'iofinence directe dn recul de celui de l'empruot d'Etat allemand BUND de même échéance (8,35 % cootre 8,53 % et même 8,60 % il y á buit jours), une brise de priotemps a soufflé sur le marché en cette première semaine d'avril.

Motif : la Banque fédérale d'Allemagne n'a relevé, jeudi 4 avril, ni le taux de ses pensions à taux fixe, ni celui de son Lombard, comme on pouvait le redouter la semaine deroière en assistant à l'envolée spectaculaire du dollar et à la ehute concomitante du mark. On sait que la Bundesbank déteste voir baisser sa devise, pbénomène qui risque de gonfler l'inflation importée. Certes, la banque centrale allemande se sent-elle un peu coincée entre son ortbodoxie vigilante et le souei de plus en plus lancinant de ne pas pénaliser davantage l'économie de l'ex-RDA, dont la mutation devient de plus en plus douloureuse. Mais on a remarqué que la Bundesbank, à côté de ses pensions à un mois au taux inchangé de 8,50 %, en a accordé d'autres, par adjudication, à 8,90 % sur deux mois, ce qui est beaucoup.

Le vieux débat rebondit

Cela pourrait signifier que, d'ici le mois de mai, la banque fédérale ponrrait se résigner à relever ses taux si le mark s'affaiblit trop. Vieille menace, évoquée à plusieurs reprises dans ces colonnes, et que prend à soo compte Isabelle Visciglio, analyste du Crédit lyonnais. En avril, ne te découvres pas d'uo fil... Certes, la Banque de France serait eo mesure de ne pas suivre le mouvement si le franc se tient bien. Cela fait bien des si... Autre incertitude, celle qui règne aux Etats-Unis, où les administrateurs de la Réserve fédérale affichent publiquement leur désaccotd sut l'opportunité d'un oouvel abaissement du taux d'intervention officiel, celà au moment où le cbômage s'aggrave. Lutte contre l'inflation ou lutte cootre la récession : le vieux débat reboodit.

Sut le marché obligataire de Paris, l'événement a été l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT) pour un montant relativement réduit (6,95 milliards de francs) à raison de 4,65 milliards pour la ligne 9,50 % 2 001 et de 2,3 milliards de francs pour la ligne 8,50 % 2 012. Les readements se sont inscrits en légère hausse, à 9,03 % contre 8,99 % le mois précédent pour la ligne à dix ans, et en baisse pour la ligne à vingt et un ans, à 9,12 % contre 9,25 % en février. 1991. Il semble que cette fois-ci encore, *les spécialistes* en valeur du Trésor (SVT) aient joué le rôle de «grossistes» avec de moins en moins de souscripteura *«primaires»*. A ce titre, les SVT ont été favorisés par la bausse des cours sur le MATIF et la baisse du rendement des OAT, ce qui leur a permis en théorie de revendre à dea cours en bausse aux investisseurs. Mais comme les SVT en question s'étaient prémunis, jeudi, contre une baisse des cours et une hausse des reodements, en vendant sur le MATIF, les bénéfices de leurs opératioos oot été d'autant plus limités qu'ils ont, pour la plupart, racbeté sut ledit MATIF. Un peu compliqué, peut-être... mais ce sont les joies des *«teneurs de marché»* (market makers). Outre le Trésot, on a vu la Compagnie bancaire solliciter le marché sous la houlette de Paribas pour 1,2 milliard de francs à 9,60 %, imitée par la SOVAC, sous la conduite du Crédit lyonnais, pour 800 millions de francs à 9,60 % également. Ces deux émissions ont bénéficié de la baisse du rendement en fin de semaine, et se sont, en définitive, correctement placées après quelques remous. La Compagnie bancaire commence toutefois à se heurtet au problème du quota cbez les investisseurs, car elle a déjà beaucoup émis : peut-être devra-t-elle, comme le Crédit local de France et autres, trouvet un fauxnez pour tourner ce fameux quota (5 % du portefeuille, au maximum, pour un investisseur).

Cette semaine, on a pu voit un homme se frotter les mains, à savoit M. Emmanuel Hau, directeur financier d'EDF. Son offre d'écbange, portant sur 19 lignes d'emprunts d'un montant de 25,5 milliards de francs, a reçu un excellent aceueil : 39 % des titres ont été apportés à l'écbange pour 10,8 milliards de francs, ce qui a permis à EDF de constituer une nouvelle ligne à 9,30 % et dix ans. M. Hau, est done *«très content»* car il voulait recevoir 8 à 10 milliards de franes et courait le risque d'en avoir moins de 8 milliards. Cette ligne à 9,30 % sera le plus gros *«gisement»* d'EDF, avec les 9 milliarda de francs de la ligne à 8,30 %, les 7 milliards de francs à 8,60 % et lea 5,7 milliards à 10,10 %. 33 milliards de francs au total : de quoi permettre de mieux travailler à l'interoationaliaation des titres de l'établissement, qui, rappelons-le, doit gérer un endettement de 226 milliards de francs, dont un tiers en devises, 70 milliards en crédits, et 70 milliards de francs en obligations.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde EDITIONS
LES FUTURS DE L'EUROPE
Fondation Europe et Société
VENTE EN LIBRAIRIE

DEVISES ET OR

Reflux sur le dollar

Après avoir atteint des «sommets» (tout relatifs) à 1.7250 deutschemark et 5.84 francs la semaine dernière, dans la matinée du jeudi 28 mars, le dollar a poursuivi son repli, ou sa consolidation, au choix, avec des à-coups spectaculaires : de 5.67 francs à plus de 5,75 francs et 5,67 francs à nouveau entre le mardi et le mercredi, dans des marchés très nerveux.

Ce repli avait deux motifs. Le premier était la crainte d'un relèvement du taux d'intervention de la Banque fédérsle d'Allemagne lors de son conseil d'administration du jeudi 4 avril. Le second était la publication des chiffres du chômage aux Etats-Unis, vendredi 5 avril en début d'après-midi, avec une forte présomption d'aggravation. La Bundesbank n'ayant rien fait *(voir en rubrique «Marché monétaire et obligataire»)*, ce qui n'a pas raffermi le mark, restait le chômage américain qui, effectivement, s'est aggravé en msrs avec un taux porté de 6,5 % de la population sctive en février à 6,8 %, avec 206 000 pertes d'emplois contre 184 000 initialement, en février, chiffre révisé à 291 000.

Nouvelle baisse du mark à Paris

Les analystes s'attendaient soit à 150 000 pertes d'emplois et 6,7 %, soit à 170 000, soit même à 200 000, chiffre que les marchés prenaient généralement en compte : au-delà c'était le désastre. Au vu des chiffres de msrs, dans la fourchette des prévisions msis, tout de même, considérés comme négatifs, et susceptibles de pousser ls Réserve fédéral à abaisser son taux d'intervention, le dollar a commencé par fléchir légèrement, glissant à 5,65 francs environ, avant de rebondir à 1.6750 DM et à 5,67 francs.

Pour la suite des événements, les opinions divergent. Certains pensent que la consolidation va se poursuivre, le dollar continuant à baisser sous l'effet du dégonflement de la «bulle». D'auttes, en revanche, estiment, tel Christopher Kwiecinski, de la Banque Indosuez, que le retournement du dollar reflète une convergence d'éléments politiques et d'anticipation de l'amélioration des variables fondamentales de l'économie américaine. Par exemple, la forte hausse du dollar va entraîner une contraction spectaculaire des déficits commerciaux des Etats-Unis à partir du deuxième trimestre : elle s'effectuera en valeur puisque, dans un premiet temps, les importations américaines seront moins coûteuses, ce qui diminuera le déficit. Cenes les exportations subiront un handicap et une contraction en volume, mais pas avant six mois ou un an : ce sont les effets de la fameuse «courbe en J» qui s'appliquent à une dévaluation (renchérisscment immédiat des importstions et stimulation ultérieure des exportations), effets qui s'inversent en cas de réévaluation, la courbe prenant alors la forme d'un P.

La tenue du dollsr, par ailleurs, tiendra compte de celle du mark qui pourrait bien souffrir de la dégradstion de la situation dans l'ex-RDA et des soubresauts de ls Russie.

Au sein du système monétaire européen (SME), l'événement a été le nouvel affsiblissement du mark à Paris, son cours revenant à 3,3850 francs environ contre 3,39 francs huit jours plus tôt. Il y a dix jours, ce cours «cassait» le seuil de 3,40 francs pour la première fois depuis le début de février 1991, aptés avoir poussé une pointe à près de 3,41 frsnes le 15 mars dernier.

Le franc se redresse donc par rapport à la devise allemande, même lorsque celle-ci se raffermit vis-à-vis du dollar, ce qui rend un peu de marge de manœuvre à notre banque centrale, toujours un peu nerveuse lorsqu'elle voit cette devise se promener au-dessus de 3,40 francs. Cette marge, toutefois, reste un peu courte dans le climat actuel, le comportement de la Banque fédérale d'Allemagne testant toujours aléatoire *(voir en rubrique «Marché monétaire et obligataire»)*.

En revanche, la peseta demeure très forte dans le SME, se maintenant à 6,16 % à l'égard du frsne français qui reste en queue du système, à 5,4750 francs pour 100 pesetas, tout près des 5,4785 francs, cours plafond. La Bsnque d'Espagne a décidé de ne pas réduire à nouveau son taux d'intervention, ramené, il y s trois semaines, de 14,50 % à 13,50 %, ce qui soutient la peseta. Notons enfin que le yen marque un pslier dans sa remontée en regsrd des devises européennes, à 4,15 francs pour 100 yens contre 3,89 francs au début du mois de mars.

F. R.

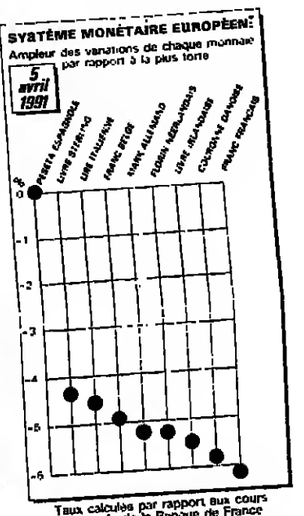

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 AU 5 AVRIL 1991

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,7960	–	17,8237	71,6075	60,3573	2,9369	53,5618	0,08117
	1,7344	–	17,1939	68,5213	58,2886	2,8336	51,1433	0,07835
Paris	10,0764	5,6105	–	401,754	338,634	16,4724	300,508	4,5543
	10,0872	5,8160	–	398,19	339,804	16,4805	300,77	4,5570
Zurich	2,5081	1,3965	24,8998	–	85,0664	4,1354	75,4718	1,1434
	2,5314	1,4594	25,0928	–		4,8643	88,7412	1,3449
Francfort	2,9756	1,6568	29,5303	118,6394	–	4,8614	88,7211	1,3442
	2,9755	1,7156	29,4979	117,555	–	–	18,2431	2,7648
Bruxelles	61,1717	34,06	6,0707	24,3895	20,5577	–	18,3499	2,7650
	61,2069	35,29	6,0677	24,1811	20,5700	–	–	1,5155
Amsterdam	3,3531	1,8670	33,2768	1,3369	112,687	5,4815	–	1,5151
	3,3538	1,9337	33,2479	1,3249	112,71	5,4794	–	–
Milan	2212,49	1231,90	219,57	882,133	743,541	36,1685	659,83	–
	2213,56	1276,27	219,44	874,516	743,92	36,1652	660,01	0,11011
Tokyo	243,627	135,65	24,1248	96,1422	81,7847	3,9759	72,5603	0,10993
	243,353	140,31	24,1248	96,1422	81,7847	3,9759	72,5603	0,10993

A Paris, t00 yens étaient cotés, le vendredi 5 avril, 4,1360 F contre 4,1451 F le jeudi 28 mars.

MATIÈRES PREMIÈRES

Pression indienne sur le sucre

Le marché du sucre est dominé depuis plusieurs semaines par l'actualité indienne. Les autorités de New-Delhi ont en effet décidé, metcredi 3 avtil, d'accroître de 200 000 tonnes leurs exportations sur le marcbé mondial, portant à quelque 500 000 tonnes l'objectif de livraison pour la campagne 1990-1991. Cette nouvelle intervient dans un climat pesant, les cours médiocrea traduisant une situation globale excédentaire.

Dans son récent rapport aur la saison passée (1989-1990), le FIRS (Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre) procède à un inventaire détaillé de la conjoneture sucrière. On y apprend, en particulier, que l'Inde a vu, l'an dernier, sa production augmentet de 26 % pour atteindre le niveau record de 12 millions de tonnes. *«Cette progression spectaculaire résulte des nouvelles mesures prises par le gouvernement pour favoriser la production»*, explique le FIRS . *«D'une part, les sucreries ont été autorisées à vendre à prix libre, pendant une partie de la compagne, 80 % des quantités excédant leur production de référence. D'autre part, le prix d'achat pour lo partie de lo production devant être vendue à l'Etat a été augmenté de 14 %. Enfin, le prix minimum de la canne o été relevé de 8,6 %.»* Si on ajoute le bénéfice tiré de conditions climatiques très favorables, on comprend mieux la poussée indienne sur le marché sucrier.

L'URSS a, de son côté, enregistré une hsusse de sa récolte de 650 000 tonnes. Tout ne va pas mal au pays des soviets : comme le note le FIRS, *«l'Union soviétique a réalisé consécutivement les trois meilleurs résultats de son histoire (sucrière), mais celo ne doit pas faire oublier la faiblesse de ses rendements, encore inférieurs à trois tonnes par hectare.»* Seule la Thaïlande a subi une forte baisse de sa récolte (– 500 000 tonnes), en raison de la sécheresse.

PRODUITS	COURS DU 5-4
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	t 374 (+ 10) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	t 481 (+ 22) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 950 (– 375) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	299 (– 2) Dollars/tonne
Café (Londres) Mai	585 (– 34) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 109 (+ 4) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	285 (– 1,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	258,25 (+ 5,5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	171,20 (+ 3,6) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Léger excédent

Au bout du compte, la campagne écoulée s'est soldée – après quatre saisons déficitaires – par un léger excédent. La production mondiale, en progression de 4,6 millions de tonnes, s'est établie à 109,2 millions de tonnes, tandis que la consommation s'élevait à 108,4 millions de tonnes, en hausse de seulement 0,6 % (contre + 2,3 % en moyenne lors des cinq années précédentes).

La demande s'est notamment ralenie en Chine, où les rationnements décidés en 1987-1988 ont continué de produire leurs effets. Le FIRS observe cependant que la Chine conserve *«un fort potentiel théorique d'accroissement de consommation, du fait d'un niveau par habitant encore extrêmement bas* (de l'ordre de 6,2 kilos) *et de la demonde grandissante pour les produits sucrés»*. L'appétit pour le sucre s'est aussi émoussé en Inde, les mesures d'augmentation des prix, en même temps qu'elles stimulaient l'offre, ayant tendance à décourager la demande. La stratégie indienne est oetlement orientée vers l'exportation, au détriment de la consommation intérieure. Signe de la poursuite d'une détérioration dc la situation économique, la demande africaine a baissé de 1,1 % eo 1989-1990, après cinq années de constante progression. Enfin, les ménages soviétiques ont acbeté nettement moins de sucre, vu le rationnement pratiqué dans la plupart des centres urbains, sans oublier les difficultées structurelles d'acheminement de la marchandise jusqu'aux points de vente. *«Les rations autorisées n'ont pas toujours été disponibles»*, constate le FIRS. Il rappelle en outre que *«la consommation par habitant en URSS est l'une des plus élevées du monde* (environ 48 kilos par an). *Le gouvernement souhaite la ramener à un niveau voisin de celui des pays occidentaux, entre 35 et 37 kilos»*. A la lecture des statistiques, les Soviétiques pourront ainsi mesurer les bienfaits d'une situation où ils ont reçu moins de sucre dans un pays qui en produisait plus...

Les bausses de consommation sont à mettre au crédit de l'Europe dc l'Ouest et surtout des Etats-Unis. *«C'est la quatrième augmentation consécutive, après neuf ans de baisse. Cette reprise*, indique le FIRS, *résulte du fait que les possibilités de substitution au sucre d'édulcorants à base de maïs ont été pratiquement épuisées.»*

Quant aux stocks mondiaux, ils ne représentent plus que 27,1 % de la consommation mondiale. *«Un niveau inférieur au seuil de 28 % à partir duquel on avait observé une flambée des cours en 1980-1981»*, conclut le FIRS. On peut rêver...

ÉRIC FOTTORINO

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Le Monde

Selon un représentant du Front du Kurdistan

Cent mille Kurdes auraient été tués depuis trois semaines

LONDRES
de notre correspondant

L'ambassade d'Irak à Londres a été occupée pendant quatre heures, vendredi 5 avril, par un groupe de quatorze Kurdes qui en avaient forcé l'entrée. Les trois diplomates irakiens présents à l'intérieur ont pu fuir par une porte latérale. Les occupants ont déployé une banderole dénonçant la répression dont est victime la population kurde d'Irak et ont jeté par les fenêtres des dossiers et des documents officiels.

La police a encerclé le bâtiment mais a négocié un compromis avec les Kurdes. Ceux-ci ont accepté de se retirer à condition de pouvoir parler quelques instants avec les journalistes qui se trouvaient devant l'ambassade.

M. Mahmoud Osman, membre de la direction du Front du Kurdistan, a réclamé, au cours d'une conférence de presse à l'ambassade de France, une protection internationale pour le peuple kurde. « *Nous ne demandons pas une intervention militaire, mais l'envoi d'observateurs et* un *besoin de « casques bleus » de l'ONU. Nous voulons pouvoir retourner en Irak, retrouver nos maisons et nos biens, mais il faut que la sécurité de la population civile soit garantie* », a-t-il déclaré. Il a estimé que cent mille Kurdes ont été tués depuis trois semaines « *soit davantage que depuis trente ans* ». M. Osman a demandé à la France et à la Grande-Bretagne de parachuter des vivres et des couvertures directement sur les Kurdes qui se trouvent dans les montagnes. « *Chaque heure, chaque minute compte. Cinq cents personnes, dont deux cents enfants, sont mortes jeudi de faim et de froid* », a-t-il affirmé.

D. Dh.

□ **Le PCF appelle à une manifestation de solidarité.** – Le bureau politique du PCF a appelé, vendredi 5 avril, à une « *manifestation de solidarité avec les peuples kurde et irakien* », mardi 9 avril, à 18 h 30 de la République à la Bastille, à Paris, ainsi qu'à des manifestations dans tout le pays « *pour exiger l'arrêt des massacres* » en Irak.

ITALIE

M. Andreotti est chargé de former le nouveau gouvernement

ROME
de notre correspondant

« *La nouveauté dans la continuité.* » Telle est, résumée par lui-même, la ligne que M. Giulio Andreotti, président démissionnaire du conseil des ministres, entend suivre pour dénouer la crise et constituer, d'ici mardi ou mercredi prochain, le gouvernement que le président de la République l'a chargé, vendredi soir 5 avril, de former.

Si M. Andreotti réussit à donner à l'Italie son cinquantième gouvernement en quarante-trois ans de République, ce sera avec l'accord, le soutien et la participation des mêmes cinq partis qui gouvernent le pays depuis une dizaine d'années, à savoir : la démocratie chrétienne dont le président du conseil désigné est l'actuel ténor, les républicains, les libéraux, les sociaux-démocrates et les socialistes.

L'homme de la rue pourrait être fondé à se demander pourquoi il y a eu crise puisque, selon toute vraisemblance, il s'agira de reprendre les mêmes pour recommencer. Mais il y a beau temps que les citoyens transalpins ne se posent plus ce genre de question. Du reste, même si le chef de l'Etat, M. Francesco Cossiga, s'est déclaré « *convaincu* » que M. Andreotti est en mesure de reconstituer son gouvernement, tout n'est pas encore joué.

Ce dernier a certes dû passer sous les fourches Caudines socialistes et s'engager à examiner « *la juste requête d'une procédure valide visant à affronter concrètement les réformes (...) essentielles et non différables* » exigées par M. Craxi. Mais rien ne dit que ce dernier se satisfera longtemps de promesses encore assez vagues. On sait que le leader socialiste plaide pour une présidentialisation du régime, celle-ci étant préalablement soumise à référendum.

La nouveauté, on l'a vu ces derniers temps, est que le chef de l'Etat, s'il n'est pas réputé favorable à un bouleversement radical du régime parlementaire actuel, a jeté tout son poids sur le plateau des réformes. Réaffirmant vendredi soir et avec force, ce qu'il a appelé dans un discours de quinze minutes, ses « *prérogatives* », et sa « *part de responsabilité* », M. Francesco Cossiga a rappelé à ses concitoyens que, tel qu'il est et avec les pouvoirs limités qu'il détient, « *le président de la République existe* » en Italie.

PATRICE CLAUDE

Arrêté par les Tunisiens et jugé par les Palestiniens

L'assassin d'Abou Iyad sera fusillé à la fin du ramadan

TUNIS
de notre correspondant

L'assassin d'Abou Iyad, chef des services de sécurité et de renseignement de l'OLP, et de deux de ses amis a été jugé au Yémen par un tribunal militaire palestinien et sera fusillé à la fin du mois de ramadan, à la mi-avril.

Les Palestiniens de Tunis, qui continuent d'observer une extrême discrétion sur cette affaire, reconnaissent que l'assassin, Hamza Abou Zeid, un Palestinien d'une trentaine d'années, transfuge du groupe terroriste d'Abou Nidal, a été livré à l'OLP début février par les autorités tunisiennes qui l'avaient arrêté quelques heures après le tuerie de Carthage dans la nuit du 14 au 15 janvier (*le Monde* du 16 janvier). Après son transfert rapide au Yémen, son procès vient de se dérouler au camp de Sabra, dans la banlieue de Sanaa.

Personne, à Tunis, ne veut dire si, devant ses juges – ou lors de ses premiers interrogatoires par la police tunisienne, – Hamza Abou Zeid a dévoilé l'identité de son ou de ses commanditaires. Et encore, s'il a parlé, disait-il la vérité?

Officiellement on s'en tient donc à la version peu crédible défendue publiquement par M. Yasser Arafat. C'est le Mossad israélien qui aurait armé le bras du tueur. Mais nombre de Palestiniens ne s'en contentent pas. Certains n'oublient pas qu'à l'époque Abou Nidal était hébergé à Bagdad et que dès l'automne, Abou Iyad ne cachait pas, en privé, une méfiance grandissante à l'égard de M. Saddam Hussein, qui refusait de le rencontrer. D'autres évoquent la possibilité d'un simple règlement de compte, les services d'Abou Iyad menant depuis longtemps une lutte acharnée contre les tueurs d'Abou Nidal. Le mystère risque de planer encore longtemps.

MICHEL DEURÉ

Dans le Morbihan

Heurts violents lors d'une manifestation d'agriculteurs bretons

VANNES
de notre correspondant

A quelques jours du congrès de la FNSEA, qui s'ouvre mardi 9 avril à Angers, des agriculteurs bretons ont manifesté vendredi 5 avril dans les rues de Pontivy (Morbihan) contre la remise en question par la Communauté européenne de la politique de soutien des prix agricoles. Scénario classique : durant deux heures, des heurts violents entre une minorité de manifestants et les forces de l'ordre devant la sous-préfecture de Pontivy ont émaillé cette manifestation. Quatre policiers ont été blessés par des jets de projectiles.

Pour la première fois depuis 1984, les quatre fédérations départementales de la FNSEA et du CNJA, avec le soutien des chambres d'agriculture et de la coopération, se sont retrouvées unies sur le même thème. La mobilisation – 3 500 environ selon les observateurs, 2 500 selon la police – est cependant restée fort éloignée des cortèges, qui, au début des années 80, rassemblaient jusqu'à 15 000 agriculteurs bretons.

Les organisateurs chiffrent à 1,6 milliard de francs « *les conséquences considérables et le manque à gagner qu'auraient pour la Bretagne les baisses des prix envisagées par Bruxelles* ». Le nombre de producteurs de lait bretons passerait, dans cette hypothèse, de 41 000 à 15 000.

MICHEL LE HÉBEL

Lors de leur rencontre en Californie

M. Bush et M. Kaifu ont poursuivi un « dialogue patient » sur le différend commercial nippo-américain

Le président George Bush a remercié le premier ministre japonais Toshiki Kaifu pour le « *solide soutien* » du Japon dans la crise du Golfe, jeudi 4 avril au début d'entretiens en Californie visant à montrer que les quelques nuages apparus récemment dans les relations entre les deux pays n'ont pas remis en cause leur « partenariat ».

Les relations américano-japonaises avaient été quelque peu mises à mal par les critiques exprimées aux États-Unis contre le rôle jugé trop passif de Tokyo dans la crise du Golfe, et par les différends commerciaux entre les deux pays.

« *Merci pour le bon soutien du Japon, très solide* », a déclaré le président américain, qui rencontrait M. Kaifu à l'initiative de ce dernier. Les dirigeants japonais ont été surpris par les critiques qui se sont élevées aux États-Unis, notamment au Congrès, contre l'effort nippon jugé trop timoré dans la crise du Golfe.

Tout en réaffirmant le « *partenariat global* » dans lequel se sont engagés les deux pays, alliés de longue date, M. Bush s'est efforcé de pousser son interlocuteur à faire en sorte que Tokyo ouvre davantage ses marchés aux produits américains, notamment le riz, les matériaux de construction et les semi-conducteurs.

M. Kaifu, qui doit faire face à d'importantes pressions intérieures, notamment des producteurs de riz, a appelé, dans un entretien publié jeudi par le quotidien *USA Today*, à un « *dialogue patient* » pour résoudre les divergences commerciales. – *(AFP.)*

Plus de soixante morts dans un séisme au Pérou

Un violent tremblement de terre s'est produit, vendredi 5 avril à 6 h 19 (heure française), au nord-est du Pérou. Selon le bilan provisoire des autorités de Lima, ce séisme, d'une magnitude de 6,2 sur l'échelle de Richter, a fait soixante et un morts et plusieurs centaines de blessés. Les dégâts ont été particulièrement sévères dans les provinces amazoniennes de San-Martin et de Cajamerca. La plupart des bâtiments et les services d'alimentation en eau et en électricité ont été entièrement détruits dans la ville de Moyobamba (14 000 habitants), située à une trentaine de kilomètres au sud-est de l'épicentre du séisme.

Enregistrées par l'Institut géophysique péruvien, une vingtaine de secousses de moindre intensité ont précédé et suivi le séisme. L'une des dernières répliques a affecté la région de Lima pendant près d'une minute, sans toutefois y provoquer de dégâts importants.

Selon la défense civile péruvienne, qui souligne les difficultés de communication rencontrées en Amazonie, le bilan pourrait s'alourdir dans les jours à venir. Les premiers secours ont été acheminés par avion dans la journée de vendredi. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Aérospatiale a enregistré un effondrement de ses bénéfices en 1990

Le groupe Aérospatiale a enregistré, en 1990, un bénéfice de 38 millions de francs (au lieu de 204 millions l'année précédente), pour un chiffre d'affaires de 32,5 milliards de francs, en hausse de 3,5 % sur l'exercice antérieur. Cette dégradation de la situation bénéficiaire est liée à la chute du dollar, à la crise du Golfe et à la grève prolongée du partenaire britannique dans Airbus Industrie.

Avec 55 % du chiffre d'affaires, niveau identique à celui de 1989, la part de la production civile l'emporte sur les activités militaires – pour la troisième année consécutive – grâce aux ventes de l'Airbus et des hélicoptères. D'une manière générale, les avions ont compté pour 32 % du chiffre d'affaires; les systèmes stratégiques et spatiaux, pour 25 %; les hélicoptères, pour 24 %, et les engins tactiques pour 19 %.

L'exportation a représenté 56 % du chiffre d'affaires et 65 % des prises de commandes. Arrêté à la fin de 1990, le carnet de commandes du groupe Aérospatiale totalise quelque 110 milliards de francs, soit plus de trois années d'activité.

EN BREF

□ **Le match Spartak-Olympique de Marseille sera retransmis sur TF 1.** – Le match qui doit opposer le 10 avril prochain le Spartak de Moscou à l'Olympique de Marseille pour le demi-finale aller de la Coupe d'Europe des clubs champions de football, sera retransmis en direct sur TF 1 *et* non sur Antenne 2. Après quarante-huit heures d'incertitudes nées d'une nouvelle guerre des chaînes (*le Monde* du 5 avril), le PDG d'Antenne 2 - FR 3, M. Hervé Bourges, a en effet décidé de s'effacer devant la chaîne privée pour éviter que le conflit ne prive les téléspectateurs français des images de cette rencontre. Mais le président Bourges a annoncé, vendredi 5 avril, qu'il « *entreprendra dans les prochaines semaines des démarches* » auprès de toutes les instances concernées pour réinsérer A 2 et FR 3 dans la répartition des diffusions des matchs de football.

□ **Affaire Grégory : témoignages à retardement.** – Les parents et les grands-parents paternels du petit Grégory, Christine, Jean-Marie, Monique et Albert Villemin, ont été longuement entendus, vendredi 5 avril, par le président de la chambre d'accusation de Dijon, M. Jean Martin, qui a repris l'instruction du dossier le 19 septembre 1990. Au cours de cette confrontation, les Villemin auraient été interrogés sur de nouveaux témoignages, livrés près de sept ans après le drame.

□ **Les chrétiens orthodoxes fêtent Pâques.** – Une semaine après les catholiques et les protestants, les orthodoxes fêtent Pâques, dimanche 7 avril. Cet écart de dates entre les pâques catholique et protestante d'une part, et orthodoxe d'autre part, résulte du décalage de treize jours entre les calendriers julien pour les orthodoxes et grégorien pour les autres confessions chrétiennes. Les dates de célébration de Pâques ne se confondent que trois ou quatre fois par siècle : c'était le cas en 1990.

□ **NMPP : le Livre CGT retire son mandat de secrétaire fédéral à M. Christian Lelièvre.** – La Fédération du livre CGT (FILPAC) a retiré, vendredi 5 avril, son mandat de secrétaire fédéral à M. Christian Lelièvre. Cet ancien responsable syndical des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) avait, à ce titre, dirigé une entreprise de loisirs dépendant de l'ancien comité d'établissement des NMPP. Cette entreprise, la COGESELP, est en liquidation judiciaire et fait l'objet d'une enquête demandée par le parquet du tribunal de Paris. Cette procédure avait provoqué une grève de vingt-quatre heures des NMPP le 28 février (*le Monde* du 2 mars). Dans un communiqué, le comité exécutif national de la FILPAC, qui a également exclu M. Lelièvre de ses membres, affirme ne pouvoir « *cautionner chez un de ses militants des pratiques qui ne correspondent pas aux principes de la CGT* » après avoir pris connaissance des « *accusations de détournement de bien sociaux* » portées contre l'intéressé.

□ **FINLANDE : le gouvernement démissionne.** – Le premier ministre conservateur, M. Harri Holkeri, prenant acte du revers subi aux élections législatives du 17 mars, a annoncé, vendredi 5 avril, la démission de son gouvernement de coalition au pouvoir depuis quatre ans. Lors de ce scrutin, les deux principales formations de la coalition, les partis conservateur et social-démocrate, avaient subi un sérieux revers, faisant perdre au gouvernement sa majorité absolue. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : dix bombes incendiaires à Manchester.** – Dix engins incendiaires ont explosé, dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 avril, dans le centre commercial d'Arndale, à Manchester, quelques heures avant l'ouverture des magasins. Ces bombes ont causé des dégâts matériels importants, mais n'ont pas fait de victimes. D'autres engins incendiaires avaient déjà été découverts, jeudi 28 mars, dans une gare de Preston, près de Manchester. Ces attentats n'ont pas été revendiqués. – *(Reuter.)*

L'ESSENTIEL

DATES
Il y a cinquante ans, le coup d'État de Rachid Ali Geylani à Bagdad 2

ÉTRANGER
Nations unies
Adoption de la résolution condamnant la répression des populations civiles irakiennes .. 3
Etats-Unis
La mort accidentelle de John Tower, un Texan controversé . 4

POLITIQUE
Livres politiques
« Pour se mettre au courant des socialistes », par André Laurens 6
La droite et l'extrême-droite
M. Gérard Longuet, président du PR, s'explique 7

SOCIÉTÉ
Sécurité intérieure
Une loi pour mettre fin à la guerre des polices 8
Navette spatiale
Lancement réussi d'Atlantis 9

COMMUNICATION
Le rapport de M. Alain Moreau
Le grande dépendence audiovisuelle de l'Europe 8

CULTURE
Patrimoine : un musée retrouvé..... 10

HEURES LOCALES
• Marchands d'idées pour élus • La reconversion du pays de Brey • Onze communes se coalisent contre les termites • Des cercles de qualité dans les mairies • L'indicateur de la semaine : le dynamisme économique des régions • Débat : « L'enjeu de la décentralisation », par Yves Galland • Dossier : les maladies de la formation des fonctionnaires ..... 13 à 16

ÉCONOMIE
André Laignel, un « élu du peuple »
Portrait du secrétaire d'Etat à la formation professionnelle 17
Chômage aggravé aux Etats-Unis..... 17

Services
Abonnements 2
Carnet 12
Météorologie 12
Mots croisés 9
Radio-Télévision 12
Spectacles 11
La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 6 avril 1991 a été tiré à 516 123 exemplaires.

Le Monde de l'EDUCATION AVRIL 1991
ÉVALUATION
LE PALMARÈS 1990 DES IUT
LES BTS, MODE D'EMPLOI
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

FESTIVAL
DES LIVRES A PRIX RÉDUITS
(1 100 m² d'exposition)
LIVRES NEUFS – LIVRES ANCIENS
LIVRES D'OCCASION
Romans, ésotérisme, histoire, bandes dessinées, essais, livres d'art, livres d'enfants...
Un très grand choix dans tous les domaines
5-6-7 avril 1991, de 9 h à 19 h 30
Hôtel Mercure - Paris Vaugirard - 69, boulevard Victor, Paris-15e
ENTRÉE : 10 F — Métro : Porte de Versailles

M. Drach
La crise dans les pays de l'Est
REPÈRES
Ch. Hen et J. Léonard
L'Europe
REPÈRES
S. Bessis
La faim dans le monde
REPÈRES
128 p., 42 F, 100 titres
LA DÉCOUVERTE